



Des activistes féministes manifestent pour le droit à l'avortement devant la cathédrale nationale de Buenos Aires, en Argentine, lors de la Journée internationale de la femme de 2020. Photo par Marcos Brindicci/Getty Images



**RAPPORT 2021 SUR L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

REMISE EN CAUSE DE L'EXCLUSION  
ET REVENDICATION DES DROITS



# REMISE EN CAUSE DE L'EXCLUSION ET REVENDICATION DES DROITS

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE CONTENU : CERTAINES PARTIES DE CE CHAPITRE DÉTAILLENT DES CAS D'ABUS SEXUELS, D'AGRESSIONS ET DE VIOLS.

L'année 2020 a été difficile pour la majorité de la population, mais surtout pour les personnes déjà exclues, qui ont subi de manière disproportionnée les répercussions très inégales de la pandémie. Celles-ci se sont ajoutées à une réaction brutale ces dernières années de la part des groupes et des responsables politiques hostiles aux droits, en réponse aux succès remportés par les groupes marginalisés qui ont réussi à se rendre visibles et à revendiquer des droits. Mais cette année a également prouvé, une fois de plus, que loin d'être des victimes passives de circonstances indépendantes de leur volonté, les femmes, les personnes LGBTQI+, les migrants et les réfugiés (qui font l'objet du présent chapitre) et les personnes noires (qui font l'objet du chapitre spécial du présent rapport sur la lutte mondiale pour la justice raciale) étaient déterminés à agir pour défendre leur vie et leurs droits.

Au fur et à mesure que la pandémie se propageait, il devint vite évident que personne n'était à l'abri du virus, et que nous étions tous très inégaux face à la maladie. Ce sont les personnes dont les droits sont les plus bafoués et qui ont le moins de pouvoir économique qui ont éprouvé le plus de difficultés à faire face au virus. Les programmes d'aide publique visant à compenser le ralentissement de l'activité économique, lorsqu'ils existaient, négligeaient souvent les groupes marginalisés, tels que les migrants en situation régulière, ou renforçaient les schémas d'exclusion, notamment en faisant parvenir l'aide par le biais des hommes, ces derniers étant considérés comme les chefs de famille. Lorsqu'ils sont respectés, les droits civils et politiques donnent aux individus la possibilité de remettre en cause leur exclusion. Toutefois, dans le contexte de la pandémie, ces droits risquaient d'être réduits à néant dans le silence le plus total, car il est apparu clairement que de nombreux États et groupes non étatiques profitaient de la pandémie pour restreindre davantage l'espace civique des groupes marginalisés. Les États ont utilisé des mesures d'urgence comme alibi pour faire **faire reculer** des droits durement acquis.

Mais les personnes prises pour cibles ont riposté. Les groupes marginalisés et les organisations de la société civile (OSC) qui défendent leurs droits ont **agi rapidement**, en répondant aux besoins urgents en nourriture, en équipements de protection individuelle et en articles sanitaires essentiels, en offrant une aide financière, en fournissant des services de santé et un soutien psychologique, en contrant la désinformation et en partageant des informations vitales ; tout en continuant à contrôler les droits humains, à signaler les violations et à plaider pour un changement durable.

En gardant à l'esprit la lutte plus vaste qui se poursuivra après la pandémie, et face aux récits incriminants et déshumanisants, les militants des droits des femmes, des droits des LGBTQI+ et des migrants et des réfugiés ont persévéré dans leurs efforts à long terme pour changer les interprétations, modifier les perspectives, exprimer les non-dits et rendre visible l'invisible. Partout dans le monde, les personnes prises pour cible se sont mobilisées en nombre pour dénoncer la discrimination, la violence et les violations des droits. Ce faisant, elles ont attiré l'attention du public sur des problèmes urgents tels que la violence fondée sur le genre, le déni des droits sexuels et reproductifs, la politisation de l'homophobie et de la xénophobie. Elles ont inscrit ces questions à l'ordre du jour et ont demandé un changement de politique, qui s'est concrétisé dans quelques cas. Dans tous les pays, elles sont parvenues à transformer des problèmes qui étaient jusqu'alors inconnus en questions prioritaires exigeant des solutions politiques, à redéfinir les épreuves individuelles comme des griefs collectifs, et à repenser les idéologies et l'oppression comme étant le fait de l'homme, et donc susceptibles d'être remises en question et changées.

Pour exiger de la visibilité, revendiquer l'espace et obtenir des changements, les personnes visées ont combiné toutes les stratégies actuelles, y compris les manifestations de rue, les campagnes publiques, le plaidoyer et les actions en justice. Des progrès ont

été réalisés. L'homosexualité a été dépénalisée au Bhoutan et au Gabon, tandis que le mariage entre personnes de même sexe est devenu légal au Costa Rica. Après des décennies de lutte, l'avortement est devenu légal en Argentine et en Nouvelle-Zélande, tandis que les Chiliennes ont exigé et obtenu la parité dans le processus de changement constitutionnel, qui façonnera le pays pour les décennies à venir. Le Soudan a interdit la pratique des mutilations génitales féminines, et l'interdiction faite aux filles enceintes d'aller à l'école a été levée en Tanzanie.

Un **jugement historique** en Ouganda, suite à une action en justice de la société civile concernant la mort de deux femmes pendant leur accouchement en 2011, a imposé au gouvernement d'augmenter son budget de santé pour que les femmes puissent bénéficier de soins maternels décents. Un tribunal allemand a **décidé** que les associations ne pouvaient pas faire de discrimination arbitraire fondée sur le genre. Des progrès ont également été réalisés grâce aux tribunaux en France, où il a été établi que les actes de fraternité envers les migrants et les réfugiés peuvent être faits légitimement, soit individuellement, soit en association avec une OSC. En Grèce, des dirigeants d'un parti néonazi ont été condamnés pour avoir dirigé une organisation criminelle, et plusieurs personnes ont été emprisonnées pour avoir commis des attaques violentes contre des migrants. Plus récemment, un procureur italien a donné le feu vert au procès de l'ancien vice-premier ministre Matteo Salvini, après que celui-ci a pris pour cible les migrants et les réfugiés lorsqu'il était en fonction.

Bien que des progrès aient été réalisés sur certains fronts, il reste encore beaucoup à faire dans d'autres domaines. En effet, la violence fondée sur le genre, qui représente l'une des violations des droits humains les plus répandues dans le monde, a pris des proportions énormes pendant la pandémie de COVID-19. Une vague d'homophobie instrumentalisée à des fins politiques a balayé l'Europe centrale et orientale. Dans de nombreux pays, les défenseurs des droits des femmes et des LGBTQI+ ont malheureusement payé leur militantisme de leur liberté, et parfois de leur vie. Ces revers ont rappelé les nombreuses luttes auxquelles les gens sont encore confrontés.

Toutes les percées réalisées pendant l'année ont été le résultat d'un plaidoyer et d'une campagne de longue haleine, et ont généralement eu lieu après avoir surmonté des revers au fil des ans. Les nouvelles avancées en matière de droits avaient également eu tendance à susciter des réactions hostiles, souvent sous la forme de harcèlement, de menaces et de violence, ce qui montre la nécessité de protéger les acquis fragiles tout en allant encore plus loin sur la voie du progrès. La société civile devra continuer à s'engager dans le combat perpétuel pour les droits.

## LES EFFETS D'EXCLUSION ENGENDRÉS PAR LA PANDÉMIE

La pandémie a présenté plusieurs défis précis pour les femmes. Même dans les pays considérés comme étant à l'avant-garde de la reconnaissance des droits des femmes, la position des femmes a régressé pendant la pandémie, notamment en ce qui concerne l'accès au travail et la répartition des tâches domestiques et des soins non rémunérés. Les gouvernements du monde entier ont souvent omis de prendre en compte les impacts sexospécifiques de la pandémie et les restrictions telles que les confinements, mettant encore plus en danger les personnes qui l'étaient déjà. Les femmes ont été davantage exposées à la violence fondée sur le genre, n'ont plus eu accès à la contraception et ont été contraintes de subir des avortements à risque pendant les périodes de confinement. En outre, même lorsque les restrictions ont été assouplies, elles étaient toujours privées des soins de santé sexuelle et reproductive dont elles avaient besoin, étant donné que les ressources en matière de santé publique ont largement été mobilisées pour lutter contre le virus.



Des femmes protestent contre la violence fondée sur le genre sur la place du peuple à Rome, en Italie, le 28 novembre 2020. Photo par Simona Granati/Corbis via Getty Images

De nombreuses jeunes personnes **LGBTQI+** ont été contraintes de retourner auprès de leur famille, ce qui impliquait dans bien des cas qu'elles devaient de nouveau garder secrète leur orientation sexuelle, et qu'elles étaient privées des réseaux de soutien essentiels, ce qui a parfois abouti à des dépressions et des suicides. Dans certains cas, les personnes LGBTQI+ ont été insultées et accusées de propager le virus, comme en témoigne la **réaction homophobe** qui s'est produite lorsqu'une recrudescence de l'épidémie a été attribuée à une boîte de nuit en Corée du Sud. Dans de nombreux cas, les minorités ethniques, raciales et religieuses ont également servi de boucs émissaires et ont été isolées, étant considérées comme potentiellement contagieuses, en particulier lorsqu'elles étaient associées par leurs agresseurs à la Chine, comme cela a été démontré par une vague de crimes haineux contre les Américains d'origine asiatique aux États-Unis. Les mauvaises conditions dans lesquelles vivent de nombreux migrants et réfugiés les exposent à un risque accru de contagion, et de sanction pour avoir enfreint les règles de confinement. De nombreux travailleurs domestiques, employés pour la plupart dans le secteur informel, et en grande majorité des femmes, ont perdu leur emploi ou cessé d'être payés, ou ont été contraints de continuer à travailler dans des conditions dangereuses.

Ces défis ont obligé les militants et les organisations de la société civile à revoir leurs stratégies et à se réinventer. Aux Philippines, **Youth Voices Count** a aidé à faire face à la situation en distribuant des kits de soins LGBTQI+, notamment aux personnes vivant avec le VIH/sida. L'organisation Handicap International, connue dans les pays anglophones sous le nom de Humanity and Inclusion, a fourni un soutien psychologique individuel aux **réfugiés rohingyas** du Myanmar vivant au Bangladesh. De nombreuses autres organisations ont entrepris des initiatives similaires dans le monde entier.

De nombreuses entités se sont mobilisées pour répondre aux nouveaux besoins urgents en matière de violence fondée sur le genre. Quelques semaines à peine après le début de la pandémie, des **préoccupations** sont apparues quant à la sécurité des femmes enfermées chez elles avec leurs agresseurs. Les données faisant état de pics de violence fondée sur le genre ont fait la une des journaux. Les organisations de défense des droits des femmes du monde entier avaient anticipé cette situation, sachant que les ralentissements économiques, les catastrophes naturelles et les épidémies ont tous un impact disproportionné sur les femmes : les femmes sont les premières à en subir les effets, de plein fouet et plus longtemps. Elles sont également plus touchées que les autres par les évolutions et les défaillances des marchés, et par les décisions ou absence de décisions des gouvernements.

Les organisations de défense des droits des femmes ont rapidement alerté leurs gouvernements et ont ensuite fait pression pour qu'ils reconnaissent les impacts sexospécifiques de la pandémie et agissent en conséquence, notamment en adoptant des approches sexospécifiques de la reconstruction post-pandémie. Malgré les pressions auxquelles elles étaient déjà confrontées, à savoir le manque de ressources, l'absence de reconnaissance de la part des gouvernements, la restriction de l'espace civique et les attaques menées par les groupes anti-droits, les organisations féministes se sont empressées de combler les lacunes liées aux services fournis par les gouvernements et les marchés. Les initiatives dirigées par des femmes étaient souvent en première ligne de la riposte, et elles ont aidé les femmes et d'autres groupes marginalisés et vulnérables.

Pour les organisations luttant contre la violence fondée sur le genre, le principal objectif était de maintenir et d'accroître les services et d'innover, à un moment où les besoins augmentent et où de nouvelles restrictions sont imposées sur le lieu de travail. Dans certains cas, les organisations féministes ont dû affronter les autorités pour s'assurer que les besoins des femmes étaient satisfaits. La **fondation Mor Çati Women's Shelter**, l'une des premières organisations turques à se consacrer à la lutte contre la violence fondée sur le genre, a réalisé que la police donnait aux femmes victimes de violences des fausses informations sur les services disponibles. Elle s'est donc tournée vers les réseaux sociaux pour faire passer le message le plus important, à savoir que la police est tenue de donner suite aux signalements de violence fondée sur le genre, et que les refuges sont toujours ouverts. Alors que les tribunaux tunisiens étaient fermés, l'**Association tunisienne des femmes démocrates** a réussi à faire pression sur le gouvernement pour que les affaires de violence fondée sur le genre fassent partie des affaires judiciaires d'urgence pouvant être examinées pendant le confinement.

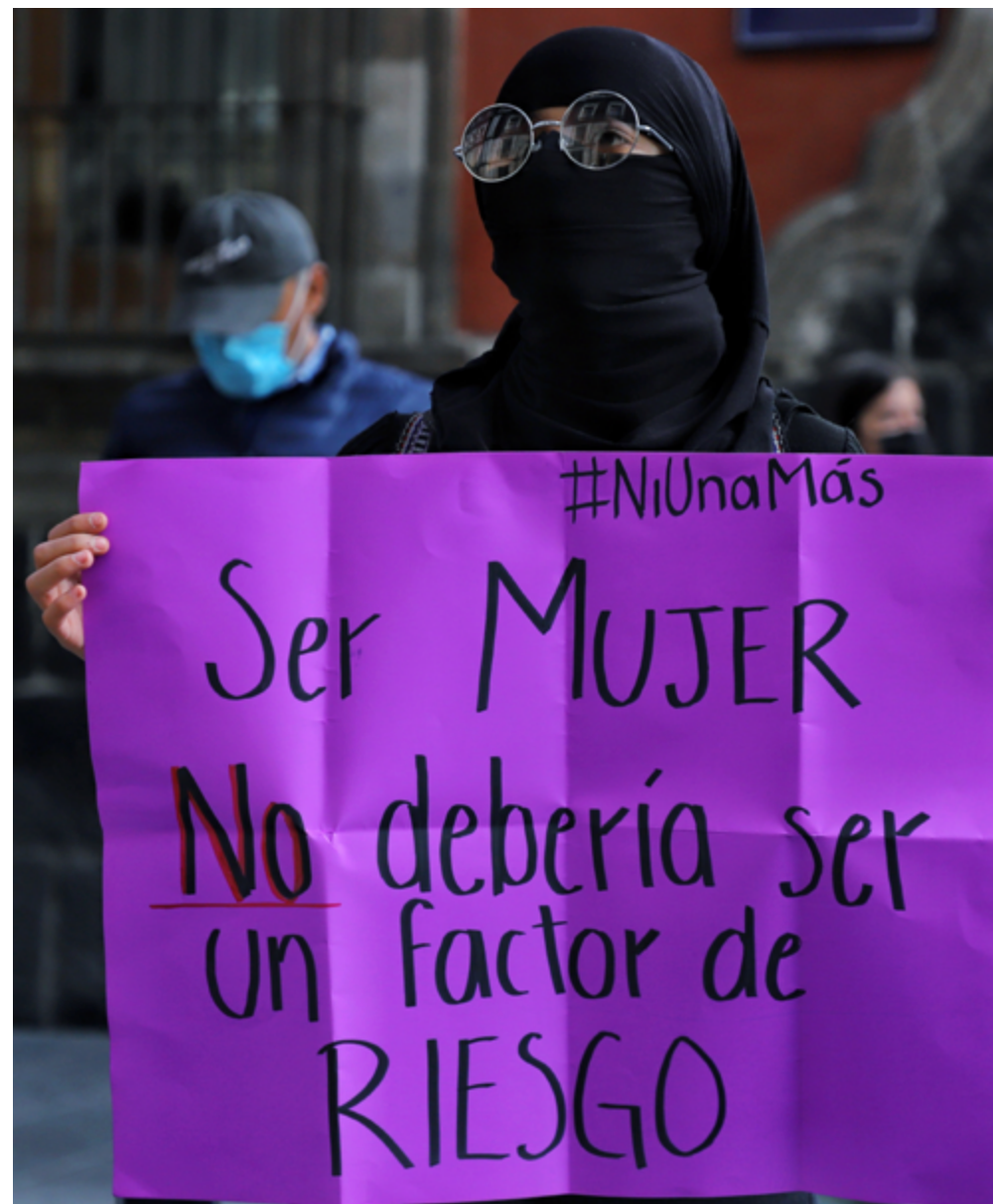
Alors qu'ils se trouvaient soumis à des restrictions d'urgence, les militants ont exploré des moyens supplémentaires et alternatifs pour aider les femmes à signaler les violences et à se protéger contre les abus. Une tactique courante a consisté à proposer des services ne nécessitant pas une présence physique en ligne, en adaptant et en développant les lignes d'assistance et les services de conseil par téléphone et sur Internet, et en proposant des services par le biais de plateformes alternatives, notamment WhatsApp et d'autres applications mobiles. Ces services offraient aux femmes enfermées avec leurs agresseurs de multiples canaux pour appeler à l'aide. Certaines organisations ont offert l'accès à un service en nuage pour que les femmes puissent stocker les preuves de la violence en toute sécurité. Dans les cas où l'interruption des services en personne aurait exposé les femmes à un risque accru, de nouveaux protocoles ont été conçus et mis en œuvre pour



continuer à faire fonctionner les refuges, les centres d'urgence, les maisons de transition et d'autres établissements de la manière la plus sûre possible. Parmi ces protocoles, on peut citer l'échelonnement des rendez-vous, la création d'espaces de quarantaine pour les nouveaux arrivants et de salles d'isolement pour les personnes testées positives au COVID-19 à l'intérieur des établissements.

Les organisations ont utilisé des méthodes créatives pour diffuser les numéros des lignes d'urgence. Au Liban, le **Resource Center for Gender Equality (ABAAD)** a lancé une campagne, #LockdownNotLockup, demandant aux gens de partager leur numéro de ligne d'urgence depuis leurs fenêtres et balcons, tout en produisant des « vidéos de camouflage » avec le numéro secrètement intégré dans les tutoriels et dans les sous-titres, afin que les femmes puissent les regarder en toute sécurité en étant confinées avec leurs agresseurs. L'**Observatório de Favelas** du Brésil, une organisation dont le travail se concentre sur les bidonvilles et les problèmes urbains, a suivi une stratégie de camouflage similaire. Tout en diffusant des informations vitales sur le virus et les mesures d'hygiène à prendre pour éviter l'infection, par le biais de SMS, de messages vocaux, de mêmes accrocheurs et d'infographies, l'organisation a ajouté des conseils sur la manière d'obtenir de l'aide en cas de violence basée sur le genre.

Des technologies nouvelles et anciennes ont été combinées pour tenter d'assurer une large couverture : dans divers contextes, les OSC ont utilisé des plateformes de médias sociaux et des applications de messagerie, ainsi que la distribution de tracts, des véhicules équipés de haut-parleurs, des radios communautaires et des télévisions locales, et ont diffusé leurs messages dans plusieurs langues. Les OSC ont noué des alliances avec des partenaires privés - ce qui a permis à la **Red Nacional de Refugios** du Mexique de mener des opérations de sauvetage coordonnées - et des agences gouvernementales. C'est le cas de la **International Foundation for Crime Prevention & Victim Care (PCVC)**, en Inde, qui a permis aux femmes d'obtenir des cartes de circulation pour se déplacer en toute sécurité pendant les confinements. Au Malawi, le **Centre for Social Concern and Development** a fait pression pour que des informations sur la prévention de la violence basée sur le genre soient incluses dans les documents portant sur la prévention de la COVID-19 préparés et distribués par les prestataires de soins de santé. Au Mexique, une **campagne de la société civile** a appelé le gouvernement à adopter une approche transversale et fondée sur les droits afin de faire face aux conséquences de la pandémie sur les femmes, et à allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de politiques en matière de justice pour les femmes.



Lors d'une manifestation contre les féminicides le 20 juillet 2020 à Mexico, une manifestante tient une pancarte sur laquelle on peut lire « être une femme ne devrait pas être un facteur de risque ». Photo par Héctor Alfaro/Agencia Press South/Getty Images

## UNE REPRISE EN MAIN FÉMINISTE ?

Un pays après l'autre, du **Canada** <sup>7</sup> au **Royaume-Uni** <sup>7</sup>, les organisations de femmes ont ouvert la voie en élaborant, parfois aux côtés des décideurs politiques, des **plans et des politiques féministes** <sup>7</sup> pour une relance post-pandémique plus juste. Dans l'ensemble, ces mesures politiques étaient fondées sur les principes de solidarité et d'intersectionnalité, et cherchaient à s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion multidimensionnelle. Elles visaient à faire reconnaître le travail de soins comme un travail essentiel et à le récompenser comme tel, et se concentraient sur l'éducation et les soins de santé, les emplois de qualité et l'assurance chômage, et la violence basée sur le genre. Bien que les plans de relance féministes soient souvent restés un projet de la société civile, dans certains cas, généralement au niveau local, ils ont été adoptés par les gouvernements, comme ce fut le cas notamment pour le gouvernement de l'État d'**Hawaï** <sup>7</sup> aux États-Unis.

En Argentine, le plan de relance féministe est le résultat d'un nouveau partenariat dirigé par la société civile et incluant des femmes leaders dans le monde des affaires et de la politique, axé sur la réduction de l'écart entre les sexes en matière d'emploi, qui s'est creusé pendant la pandémie. Comme l'explique **Gala Díaz Langou** <sup>7</sup>, du **Centro de Implementación de Políticas Públicas para la Equidad y el Crecimiento (CIPPEC)** <sup>7</sup>, l'initiative a été conçue en partant du principe que la clé de la reprise réside dans la promotion de l'emploi des femmes et la redistribution du travail de soins non rémunéré.<sup>1</sup>

*L'Agenda pour l'égalité* <sup>7</sup> comportait trois objectifs : premièrement, promouvoir l'embauche de femmes dans les emplois du secteur privé formel et encourager une meilleure participation des femmes dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes ; deuxièmement, redistribuer le travail de soins non rémunéré ; et troisièmement, briser les stéréotypes et encourager et rendre visible la participation des femmes aux discussions et à la prise de décision.

*L'Agenda pour l'égalité a été lancé le 30 juillet 2020. Il a été initialement signé par 200 femmes leaders du monde universitaire, de la société civile, des syndicats et des entreprises de tous types, des multinationales aux PME et aux coopératives. Une*

*fois l'initiative rendue publique, elle a été ouverte à d'autres soutiens, et aujourd'hui nous avons près de 1 500 signatures de dirigeants, de différents sexes, de tout le pays et de différents secteurs.*

*Dans le cadre de la pandémie et des changements qu'elle a entraînés, et qui pourraient avoir des effets régressifs durables, il est important de souligner que les groupes qui ont promu l'Agenda se sont engagés à travailler avec les autorités pour promouvoir des politiques publiques qui réduisent et redistribuent le travail de soins non rémunéré.*

L'élaboration de l'Agenda a été un premier pas important, mais un long chemin attend les organisations de femmes et la société civile au sens large pour s'assurer qu'il se traduise par des changements réels.

*Premièrement, le changement doit se produire au sein des organisations. La grande majorité des personnes qui ont rejoint l'initiative dirigent des organisations de différents secteurs et ont le potentiel de promouvoir des changements concrets au sein de leurs organisations. Je pense que la société civile, et en particulier les organisations spécialisées dans ces questions, ont un rôle à jouer ici, car elles peuvent fournir les outils nécessaires pour promouvoir ces changements.*

*Deuxièmement, ces changements doivent avoir lieu au niveau des politiques publiques. Nombre des recommandations formulées impliquent des changements qui devraient être discutés à différents niveaux de gouvernement et dans différentes branches du gouvernement. Là aussi, la société civile a un rôle à jouer en termes de plaidoyer et de travail conjoint avec les autorités pour contribuer à la conception de ces politiques.*

*Enfin, comme le problème des disparités entre les sexes et leur aggravation du fait de la pandémie est loin d'être exclusif à l'Argentine, la société civile devrait également y travailler dans le cadre de réseaux régionaux et mondiaux.*

<sup>1</sup> Les citations dans ce chapitre proviennent soit d'entretiens avec des représentants de la société civile, soit d'un webinaire organisé par CIVICUS afin de permettre à un éventail de militants de contribuer à ce rapport. Ces citations sont des extraits édités. Les versions complètes des entretiens sont disponibles ici. Un enregistrement du webinaire, intitulé « Remise en cause de l'exclusion et revendication des droits », est disponible ici.



## LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE SUR LES MIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS

Peu de personnes ont été aussi durement touchées que les nombreux migrants et réfugiés dans le monde. Les demandeurs d'asile, par exemple, ont souvent été laissés dans l'incertitude pendant la pandémie, car les procédures d'obtention d'un statut permanent se sont arrêtées, tandis que les conditions de vie continuaient à se dégrader. Avant même la pandémie, ceux qui tentaient de se frayer un chemin dans les méandres des procédures officielles se plaignaient de la lenteur, de l'inefficacité et de l'injustice de ces dernières. Ils restaient ainsi des années dans l'attente, souvent dans des conditions d'insalubrité et d'entassement dans des centres et des camps d'accueil pour migrants, ces conditions mettant leur vie en danger à mesure que la pandémie s'intensifiait. De nombreux travailleurs migrants ont été livrés à eux-mêmes, leurs sources de revenus ayant été soudainement interrompues, mais sans aucune possibilité de rentrer chez eux. Tout comme les personnes réfugiées, ils ont souvent été oubliés par les programmes d'aide.

En ces temps difficiles, il était essentiel d'affirmer l'humanité des migrants et des réfugiés et de satisfaire leurs revendications en matière de droits ; de condamner les cas d'abus tout en célébrant les exemples de résistance et d'action revendiqués par les migrants et les réfugiés, et de fournir autant de soutien que possible. Partout dans le monde, les OSC se sont démenées pour répondre aux besoins fondamentaux des migrants et des réfugiés. La solidarité était à la fois locale et internationale. Au début de la pandémie, la fondation Soi Dog du Myanmar a **distribué de la nourriture** aux familles de travailleurs migrants dont le travail dans les secteurs de la construction et des loisirs s'était arrêté. Caminando Fronteras, une OSC qui soutient les migrants au Maroc et en Espagne, a travaillé avec des partenaires des deux côtés de la Méditerranée pour **fournir** des produits de première nécessité et des kits sanitaires. En Italie, lorsque des travailleuses du sexe ayant fait l'objet d'un trafic depuis le Nigéria par des bandes criminelles ont été abandonnées pendant le confinement, la société civile **est intervenue** pour fournir de la nourriture ainsi qu'un soutien psychologique aux femmes qui tentaient de rompre les liens avec leurs trafiquants.

Tout en s'efforçant de répondre aux besoins immédiats, les OSC ont tenté de réagir à la nouvelle réalité en proposant des solutions à plus long terme. En avril, la campagne italienne « **Ero Straniero** » (**J'étais un étranger**) a demandé au gouvernement d'accorder un statut légal aux citoyens étrangers non ressortissants de l'Union européenne (UE) qui se trouvaient en Italie, dont beaucoup étaient des employés agricoles, et de leur délivrer un permis de séjour afin qu'ils puissent conserver un emploi rémunéré et que la production alimentaire puisse se poursuivre sans interruption. L'organisateur syndical Aboubakar Soumahro a mené des manifestations à distance pour revendiquer les droits et rendre visible la contribution de ces travailleurs migrants surnommés « **les Invisibles** ».



Des migrants laissés sans abri après un incendie réclament des logements et des emplois devant le bâtiment de la municipalité à Lepe, en Espagne, le 24 juillet 2020. Photo par Niccolo Guasti/Getty Images

## LES DROITS DES MIGRANTS PENDANT LA PANDÉMIE : COMBATTRE L'HOSTILITÉ EN MALAISIE

En Malaisie, l'hostilité de l'État à l'égard des migrants et des réfugiés s'est accrue pendant la pandémie, le gouvernement les accusant de propager le virus tout en créant les conditions propices à leur infection. Les autorités ont éconduit à maintes reprises des bateaux transportant des réfugiés rohingyas fuyant les conditions de vie dramatiques des camps du Bangladesh. Ceux qui ont réussi à débarquer ont été **condamnés** à sept mois de prison en vertu de la loi sur l'immigration, et beaucoup d'entre eux ont également été soumis à la bastonnade en vertu des lois draconiennes de la Malaisie. Les travailleurs migrants étaient exclus des programmes d'aide prévus pour les citoyens malaisiens. De nombreux migrants ont été arrêtés et enfermés dans des centres de détention surpeuplés, qui sont devenus un terrain fertile pour le virus : environ 10 % des cas de COVID-19 signalés en Malaisie y ont été enregistrés.

Des journalistes et des médias ont été pris pour cible pour avoir rendu compte du traitement réservé aux migrants pendant la pandémie. En mai, la police a **convoqué** Tashny Sukumaran, journaliste du South China Morning Post, pour l'interroger au sujet d'un article qui décrivait les rafles visant des milliers de migrants sans papiers, et soulignait les craintes que ces actions ne viennent saper les efforts de lutte contre la propagation de la COVID-19.

En juillet, Al Jazeera a fait l'objet d'une enquête officielle et son personnel a été **victime** de harcèlement et de menaces en ligne après la diffusion de son **documentaire** « Locked up in Malaysia's Lockdown », consacré à la situation critique des migrants sans papiers détenus. La police a ouvert une enquête sur le personnel pour sédition, diffamation et violation de la loi sur les communications et le multimédia. La police a **effectué une descente** dans les bureaux d'Al Jazeera et de deux autres sociétés de diffusion, saisissant des ordinateurs. Un rapport préliminaire de la Malaysia National Film Development Corporation a **conclu** qu'Al Jazeera n'avait pas obtenu de licence pour produire la vidéo, bien qu'une telle licence ne soit pas requise par la loi. Un travailleur migrant bangladais, Rayhan Kabir, a été **arrêté** pour avoir figuré dans le documentaire, dans lequel il avait donné un compte-rendu de première main sur le traitement reçu par les migrants en Malaisie pendant la pandémie ; pour le punir d'avoir dénoncé la situation, le service de l'immigration a **révoqué** son permis de travail et il a été **expulsé** et inscrit sur une liste noire l'empêchant de revenir en Malaisie. Plusieurs journalistes d'Al Jazeera qui ont travaillé sur le documentaire ont

également été **contraints de quitter** la Malaisie lorsque le renouvellement de leur visa a été refusé.

En juillet, la police a **interrogé** Heidy Quah, directrice de l'association Refuge for the Refugees, au sujet d'un post Facebook concernant les mauvais traitements présumés infligés aux réfugiés dans les centres de détention pour immigrés, qui décrivait notamment son expérience de travail avec une femme qui avait été confinée dans un centre de détention immédiatement après avoir accouché. Elle a été mise en examen et a reçu une avalanche de commentaires haineux et de menaces sur les médias sociaux.

Dans ce contexte hostile, **Adrian Pereira**, de **North South Initiative**, décrit comment la société civile, y compris de nombreux groupes qui travaillent habituellement sur d'autres sujets, a réagi à l'aggravation de la situation des travailleurs migrants en Malaisie dans le cadre de la pandémie :

*Nous formons des leaders migrants afin de garantir que leurs communautés aient accès aux réseaux qui fournissent des services et puissent partager des informations précises sur les besoins existants avec ceux qui fournissent ces services. Certains réseaux publics, tels que le groupe Care Mongering Malaysia, offrent à la population malaisienne une plateforme pour aider les migrants et les réfugiés dans le besoin. Il s'agit d'une plateforme en ligne qui met en relation ceux qui ont besoin d'aide et ceux qui peuvent payer pour ce service. Les temples sikhs offrent également de la nourriture et des paniers repas.*

*D'autres OSC travaillent d'arrache-pied sur le terrain pour distribuer de la nourriture : BRESH 1.0, Beyond Borders, Dapur Jalanan, Engage, Geutanyoe Foundation, HOPE, Liga Rakyat Demokratik, Malaysian Trades Union Congress, Our Journey, The Patani, Refuge for the Refugees, Tenaganita et d'autres organisations communautaires de réfugiés et de migrants. Les travailleurs migrants peuvent les appeler lorsqu'ils ont besoin d'aide pour obtenir de la nourriture.*

*Nous formons un réseau pour assurer la fourniture de services à long terme, car nous pensons que la situation va perdurer pendant de nombreux mois. De nombreux travailleurs migrants vont rester en Malaisie et ont besoin d'aide, c'est pourquoi nous développons une chaîne d'approvisionnement pour les soutenir.*



*Nous veillons à ce que les migrants reçoivent des informations correctes de la part d'agences mondiales telles que l'Organisation internationale pour les migrations, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, ainsi que de différentes agences gouvernementales liées à la santé, au travail, à la sécurité et au bien-être. Nous fournissons, entre autres, des informations dans différentes langues avec des infographies sur les services de conseil et les questions de santé.*

*Nous luttons également contre la désinformation liée aux travailleurs migrants et aux réfugiés. Il y a eu beaucoup de craintes parce qu'ils ont été accusés de propager le virus.*

*Nous encourageons les migrants à se faire soigner s'ils sont malades et nous surveillons les employeurs qui profitent de la situation actuelle et commettent des violations des droits du travail, notamment parce que les ordres de contrôle des mouvements (OCM) ont en partie empêché les avocats de leur fournir une représentation et des conseils juridiques.*

D'autres OSC fournissent des conseils, distribuent de la nourriture, collectent des fonds, surveillent le trafic d'êtres humains, proposent des services en matière d'égalité des sexes et de maternité et répondent aux besoins des femmes.



Des migrants font la queue pour des contrôles de documents après avoir été arrêtés lors d'une descente des services d'immigration le 11 mai 2020 à Kuala Lumpur, en Malaisie. Photo par Rahman Roslan/Getty Images

## PROTESTATION DES FEMMES : L'ACCENT SUR LA VIOLENCE SEXISTE

Tout en réagissant à la pandémie et à la forte augmentation de la violence sexuelle et de la violence liée au genre qu'elle a entraînée, les activistes et les organisations de défense des droits des femmes ont continué à s'attaquer aux causes sous-jacentes de cette violence, qui ont précédé la pandémie et lui survivront : les normes de genre et les relations de pouvoir inégales qui placent les femmes dans des positions subordonnées et leur dénie une véritable personnalité et un rôle actif. Même au cours d'une année de pandémie où il était difficile de manifester, les femmes sont descendues dans la rue aussi souvent que nécessaire, aux quatre coins du monde, du Mexique à la Pologne et de la Namibie au Bangladesh.

Il n'est pas surprenant de constater que, **cinq ans** après la naissance du mouvement #NiUnaMenos (Pas une femme de moins), qui est parti d'Argentine et s'est rapidement propagé dans la région et au-delà, l'Amérique latine continue d'être un haut lieu du **fémicide** mais également de la lutte pour y mettre fin. Les manifestations ont souvent eu lieu en réaction à des cas de violence sexuelle et de fémicide ayant fait la une des journaux et ayant touché une corde sensible. Au Paraguay, les **manifestations** contre la violence basée sur le genre ont été déclenchées en juin en réaction à l'abus sexuel et le meurtre d'une jeune fille autochtone guarani de 12 ans, qui s'inscrivait dans une longue série de cas de ce genre. Les manifestants ont également décrié le refus catégorique de l'avortement, même pour les femmes tombées enceintes à la suite d'un viol. Au **Guatemala**, des centaines de femmes ont **manifesté** contre la violence basée sur le genre le 10 octobre, Journée internationale de la fille ; les manifestants se sont mobilisés après que **deux jeunes femmes**, Laura Hernández Guevara, enseignante de 22 ans, et Litzy Cordón Guardado, étudiante de 20 ans, ont été tuées la même semaine dans le département de Zacapa.

Les protestations en Amérique latine n'ont été nulle part aussi fortes qu'au Mexique. Quelques semaines seulement après le début de l'année 2020, l'artiste et militante des droits des femmes **Isabel Cabanillas** a été retrouvée morte à Ciudad Juárez, le lendemain de sa **disparition**. L'Instituto nacional de las mujeres (INMUJERES) a **décrié** ce fémicide comme « une attaque contre le militantisme qui, depuis des mois, est confronté à l'hostilité et aux agressions de ceux qui tentent de réduire au silence le droit des femmes à protester pour exiger une vie sans violence ». Ce meurtre a déclenché une nouvelle vague de protestations contre la violence basée sur le genre. Quelques jours plus tôt, des activistes avaient placé des centaines de **chaussures de**



Flash mob féministe contre la violence basée sur le genre devant le Palais national de la culture à Guatemala City, le 12 janvier 2020. Photo par Josue Decavele/Getty Images

**femme rouges** sur la place principale de Mexico pour attirer l'attention du public sur le fait qu'en moyenne, dix femmes et filles sont assassinées chaque jour au Mexique et que moins de 10 % des cas de fémicides sont résolus. La manifestation était la répétition d'une performance organisée la première fois par l'artiste Elina Chauvet en 2009 après le meurtre de sa sœur.

Le 14 février, une vive **manifestation** de la Saint-Valentin a éclaté à Mexico en réaction au meurtre d'**Ingrid Escamilla**, 25 ans, et à la publication de photos explicites de son



corps mutilé. Des dizaines de militants se sont rassemblés devant le palais présidentiel, ont aspergé ses portes de peinture rouge sang et ont écrit les mots « État féminicide ». Il n'était pas surprenant de voir **80 000 femmes** se rassembler à Mexico, pour demander la fin de la violence basée sur le genre, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme. Nombre d'entre elles portaient du violet, couleur représentant le mouvement féministe, et tenaient dans leurs mains des photos de leurs proches, tuées ou disparues. Si la plupart des événements de la journée ont été pacifiques, des affrontements avec des contre-manifestants et d'autres épisodes de violence ont fait 52 blessés et 13 personnes **hospitalisées**. Quelques cas de **vandalisme** ont été signalés, notamment des façades de magasins et de bâtiments gouvernementaux peints à la bombe avec des messages tels que « Mexique misogyne » et « le président ne se soucie pas de nous ». Le lendemain, les femmes de tout le pays sont restées chez elles dans le cadre d'une **grève générale** (baptisée « un día sin nosotras » (un jour sans nous)) pour protester contre l'augmentation de la violence basée sur le genre et l'inaction du gouvernement face à la crise. L'université José Martí a **mis en ligne** des photos de ses salles de classe à moitié vides, expliquant que cela représentait ce à quoi ressembleraient les salles de classe si les féminicides continuaient.

Les étudiants de l'Université nationale autonome du Mexique, qui protestaient depuis octobre 2019 contre l'incapacité de l'établissement à lutter contre la violence basée sur le genre et les agressions sexuelles, **ont continué** à le faire en 2020, même après que les cours ont été déplacés **en ligne** en raison de la pandémie. Selon les données officielles, en mars, quelques semaines à peine après le début de la pandémie, la ligne d'assistance téléphonique du Mexique pour les violences basées sur le genre a été **saturée** par plus de 26 000 signalements, le nombre le plus élevé depuis sa création. Mais le président Andrés Manuel Lopez Obrador, qui n'a cessé de rejeter le féminisme, a balayé cette annonce d'un revers de main, considérant sans aucun fondement que la plupart des appels n'étaient guère plus que des farces.

Les manifestations se sont calmées au fur et à mesure que la pandémie faisait rage, mais le 16 août, de nouvelles manifestations contre la violence basée sur le genre ont eu lieu à Mexico. Selon les médias, les forces de police étaient **plus nombreuses** que les manifestants, mais la marche s'est déroulée de manière essentiellement pacifique, avec un seul affrontement signalé entre les manifestants et la police. Quelques jours plus tôt, les autorités de l'État de Quintana Roo avaient arrêté 12 personnes accusées de trafic sexuel. À Cancún et à Playa del Carmen, des étudiants et des militants **ont manifesté** devant le Palais de justice pour réclamer justice et mettre fin à l'impunité.

Début septembre, deux **meurtres** successifs de femmes transgenres ont suscité de nouvelles protestations à Ciudad Juarez. Le 13 septembre, un suspect a été **arrêté** et inculpé de meurtre aggravé lié au genre en rapport avec le meurtre de la militante **Mireya Rodriguez Lemus**, de l'Union des femmes transgenres du Chihuahua. En septembre également, des groupes féministes ont littéralement réquisitionné l'espace en **occupant** le bâtiment de la Commission nationale des droits de l'homme à Mexico, le transformant en refuge pour les victimes et exhortant le gouvernement à prendre des mesures décisives pour lutter contre la violence basée sur le genre. **L'occupation** a duré plusieurs semaines. Des **manifestations** ont également eu lieu devant les Commissions locales des droits de l'homme, dans plusieurs villes du Mexique, dont Puebla, San Cristóbal, Tampico et Villahermosa.

Le 9 novembre, environ 2 000 personnes ont manifesté à Cancún, dans l'État de Quintana Roo, après la découverte du corps démembré de Bianca « Alexis » Lorenzana, 20 ans, quelques jours après sa disparition. La police a réagi à la consternation des manifestants face à cet acte de violence en **ouvrant le feu** sur eux ; parmi les blessés figuraient au moins quatre **journalistes**, dont trois souffraient de **blessures par balle**. Soulignant une fois encore que la police constitue une partie du problème, des manifestants arrêtés ont signalé des cas d'**agression sexuelle** perpétrés par des officiers de police.

Le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, des **milliers** de personnes ont participé à une marche féministe à Mexico. Si la manifestation s'est déroulée en grande partie de manière pacifique, des **affrontements** ont eu lieu entre des groupes de manifestants et la police. Les manifestants ont jeté des objets et les policiers ont utilisé en retour des gaz lacrymogènes et des grenades flashbang. Selon les médias, des **confrontations** ont eu lieu entre certains manifestants et des contre-manifestants fondamentalistes religieux.

Au-delà de l'Amérique latine, des manifestations contre la violence basée sur le genre ont eu lieu sur tous les continents, reflétant le fait que la crise est véritablement mondiale. En Afrique, des manifestations ont eu lieu en réponse à des viols et des féminicides au **Liberia** et au **Nigeria**, tandis que l'Asie a enregistré des protestations en **Afghanistan** et en Inde, pour ne citer que quelques exemples. En Albanie, des milliers de femmes ont **protesté** contre les violences sexuelles après la révélation, en juin, d'une histoire d'abus sexuels répétés sur une adolescente. En juillet, des centaines de personnes portant des vêtements de deuil **ont défilé** dans les rues de Port Moresby, capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, après le meurtre de Jenelyn Kennedy, 19 ans, qui aurait été commis par son partenaire.

## NAMIBIE : LA NAISSANCE D'UN MOUVEMENT CONTRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

Comme dans nombre de ces cas, c'est le meurtre d'une jeune femme qui a déclenché les protestations contre la violence basée sur le genre en **Namibie** <sup>7</sup>. Au moins 200 cas de violence basée sur le genre y sont **signalés** <sup>7</sup> chaque mois, et plus de 1600 viols ont été signalés au cours des 18 mois précédant juin 2020. Cependant, la disparition d'une personne a fait vibrer la corde sensible, ce qui a activé un mouvement de protestation.

En avril 2020, la **disparition** <sup>7</sup> de Shannon Darlikie Wasserfall, 22 ans, à Windhoek, la capitale de la Namibie, a déclenché une campagne sur les médias sociaux au cours de laquelle des centaines d'utilisateurs ont posté, partagé et retweeté le hashtag #BringShannonHome, cherchant des indices pour retrouver Shannon et demandant à la police de se concentrer sur son cas.

Quelques mois plus tard, le 16 juillet, des manifestants ont suivi la vague mondiale des protestations de Black Lives Matter (voir le chapitre de ce rapport sur la lutte mondiale pour la justice raciale) et sont **descendus dans les rues** <sup>7</sup> de Windhoek pour **protester** <sup>7</sup> contre la brutalité policière et la violence basée sur le genre. Ils ont demandé une éducation publique holistique concernant la violence basée sur le genre, la culture du viol et les droits des personnes LGBTQI+, et ont exigé une modification de la loi de 2000 sur le viol pour y inclure un registre des délinquants sexuels.

Début octobre, après la **découverte** <sup>7</sup> par la police de ce que l'on pense être les restes de Shannon, des centaines de manifestants sont descendus dans la rue sous la bannière #ShutItAllDown à Windhoek et dans d'autres villes de Namibie. **Bertha Tobias** <sup>7</sup>, jeune militante, fait partie de ceux qui se sont engagés dans la lutte contre la violence basée sur le genre après l'annonce de la nouvelle, et raconte les réactions massives qu'elle a suscitées :

*La publication du titre de l'article sur le compte Twitter de l'un des principaux médias nationaux a galvanisé de nombreux jeunes à l'action, les a poussés à s'organiser et à descendre dans la rue pour manifester. Elle a donné un caractère d'urgence à la conversation sur la violence basée sur le genre (VBG) et le féminicide en Namibie.*

*Il ne s'agissait pas d'un cas isolé, car des jeunes femmes disparaissent tout le temps en Namibie. Mais lorsque cette affaire a été révélée, elle a relancé la conversation nationale sur la question. Quelqu'un sur Twitter a déclaré à juste titre que quelque chose devait se passer, que quelque chose devait changer, et j'ai répondu à leur commentaire et je me suis impliquée.*

*Avec d'autres jeunes, nous avons envoyé des courriels, obtenu le soutien nécessaire et nous nous sommes organisés en moins de 24 heures, principalement et surtout par le biais des réseaux sociaux. Nous avons fait un tract qui a été largement diffusé et de nombreuses personnes sont venues manifester. Nous, les jeunes, nous avons pris en main l'initiative et c'est ainsi que tout a commencé : c'était un exemple du pouvoir d'internet et du pouvoir des jeunes. Ce sont les jeunes femmes qui étaient à l'avant-garde, tandis que les jeunes hommes leur ont apporté leur soutien.*

Le rôle actif joué par les jeunes, et les jeunes femmes en particulier, fait partie de ce qui a rendu la campagne #ShutItAllDown différente des précédentes manifestations pour les droits des femmes, tout comme l'adoption de tactiques perturbatrices et l'utilisation intensive des médias sociaux. En outre, le rôle prépondérant joué par les personnes LGBTQI+ a marqué un tournant positif par rapport au passé. La philosophie de #ShutItAllDown est radicale dans sa simplicité.

*Elle consiste à tout arrêter jusqu'à ce que l'on comprenne ce qui ne fonctionne pas pour les femmes namibiennes en termes de sécurité. Tant qu'on n'aura pas de réponses à cette question, on ne pense pas que ce soit juste, sain ou dans l'intérêt de quiconque de continuer à faire comme si de rien n'était. On ne veut pas que l'activité économique continue comme si de rien n'était alors que les jeunes femmes ne se sentent pas en sécurité.*

Les manifestants ont exigé que le président déclare l'état d'urgence pour faire face aux taux élevés de féminicides et de VBG dans le pays, et ont demandé à ce que les policiers soient formés pour traiter les cas de VBG. Ils ont toutefois été rapidement **dispersés** <sup>7</sup> par les agents de sécurité à l'aide de gaz lacrymogènes, de balles en caoutchouc et de coups de matraques. La veille, des manifestants avaient défilé jusqu'au siège du gouvernement pour demander la démission du ministre de l'Égalité des sexes et de la Protection de l'enfance. Quelques jours plus tard, le gouvernement a publié une déclaration selon laquelle il promettait de prendre des mesures pour faire face à ce problème, notamment en créant un registre des délinquants sexuels et en mettant en place des tribunaux spécialisés dans le traitement des affaires de violence sexuelle et de VBG. Le 17 octobre, le président Hage Geingob a **rencontré les manifestants** <sup>7</sup> et a reconnu qu'il fallait prendre des mesures supplémentaires pour s'attaquer au problème, mais le mouvement a continué à faire pression.



Malheureusement, on n'a pas obtenu la déclaration de l'état d'urgence qu'on demandait. Mais d'autres demandes, telles que le renforcement de la sécurité par des patrouilles, la modification du programme d'enseignement et la création de groupes de travail ou de comités pour intensifier les efforts visant à endiguer la violence sexuelle et de genre (VSG), ont reçu un accueil favorable. Une autre demande importante qui a reçu une réponse positive a été la formation des officiers de police pour qu'ils soient plus sympathiques et empathiques dans le traitement des cas et la réception des plaintes de VSG. On sait que l'accueil que les victimes d'abus reçoivent dans les commissariats de police et le manque d'attention et d'urgence avec lequel leurs cas sont traités sont parmi les principales raisons pour lesquelles de nombreuses femmes ne dénoncent pas la VBG.

Bien qu'il ait été déclenché par un horrible cas de féminicide, le mouvement

#ShutItAllDown a mis en lumière plusieurs problèmes en plus de la violence basée sur le genre.

*Out-Right Namibia, l'une des principales organisations de défense des droits humains LGBTQI+ de Namibie, a mis à profit sa position pour pousser #ShutItAllDown et créer un réseau solide et bien connecté pour défendre nos droits collectifs en tant que femmes noires et/ou queer.*

*Les manifestations de #ShutItAllDown ont également mis en lumière l'illégalité de l'avortement en Namibie et plus généralement la précarité de notre droit à la santé reproductive. C'est dans ce contexte que l'on a intensifié nos conversations sur la question des droits des femmes en matière de santé reproductive. Celles-ci sont quelques-unes des questions essentielles que #ShutItAllDown a mises en lumière, soulignant tout le chemin qu'il reste à parcourir pour que les droits de toutes les femmes soient reconnus et respectés.*



Affiche publiée par Out-Right Namibia sur les médias sociaux appelant à une manifestation #ShutItAllDown en octobre 2020. Photo par Out-Right Namibia/Facebook

En Inde, les manifestations se sont concentrées sur les expériences des **femmes dalits**,<sup>7</sup> qui sont confrontées à de multiples niveaux d'exclusion et de violence, du fait à la fois de leur genre et de leur appartenance à la caste la plus basse (voir le chapitre de ce rapport consacré à la lutte mondiale pour la justice raciale). En octobre, le **viol collectif, la torture et le meurtre**<sup>7</sup> d'une jeune femme dalit à Hathras, dans l'Uttar Pradesh - qui n'est malheureusement que l'un des nombreux viols brutaux commis récemment contre des femmes dalits - ont déclenché de grandes manifestations dans toute l'Inde. Mais, reflétant le déni permanent de l'humanité des Dalits en Inde, le gouvernement et ses partisans ont semblé se ranger du côté des agresseurs présumés. Le premier réflexe des autorités a été de **couvrir**<sup>7</sup> le crime. Avant sa mort, la femme avait désigné ses agresseurs, mais les officiers de police ont tardé à enregistrer sa plainte et se sont empressés d'incinérer son corps sans le consentement de sa famille, rendant impossible la collecte de preuves. Avant que l'indignation n'éclate, un ministre du gouvernement a même qualifié l'affaire de « petit incident ».

## LIBERTÉ ET NON PROTECTION : L'IMPUNITÉ REMISE EN CAUSE AU BANGLADESH

Au début du mois d'octobre, une **vague de manifestations** <sup>7</sup> contre les violences sexuelles et la violence basée sur le genre a déferlé sur le Bangladesh après la diffusion sur les médias sociaux d'une vidéo montrant cinq hommes violant collectivement une femme.

Des organisations de défense des droits humains, des organisations culturelles et des groupes d'étudiants, ainsi que de nombreux étudiants et d'autres personnes, pour la plupart des femmes, se sont mobilisées dans la capitale, Dacca, et dans plusieurs autres villes. Ces personnes s'unissaient derrière la bannière d'une plateforme nouvellement créée, « le Bangladesh contre le viol et l'impunité », afin de demander justice pour les victimes de viol, de harcèlement sexuel et de violence basée sur le genre. Les femmes ont également utilisé la protestation en ligne sur les médias sociaux.

**Aparajita Sangita** <sup>7</sup>, défenseure bangladaise des droits humains et réalisatrice indépendante, décrit cette expérience :

*Le mouvement de protestation contre le viol a rassemblé des personnes de différents horizons, notamment des membres de partis politiques, des écrivains, des militants culturels, des activistes des réseaux sociaux, des joueurs de l'équipe nationale de cricket, des activistes des droits des femmes et des journalistes. Pour la première fois au Bangladesh, des femmes ont manifesté contre le viol au milieu de la nuit. À Dhaka, ils ont marché de Shahbag au Parlement, portant des torches et criant des slogans.*

Pour beaucoup, le simple fait d'être dehors la nuit était un acte d'émancipation. Sortir la nuit pour protester était « quelque chose que beaucoup d'entre nous ne pouvaient même pas imaginer avant la marche de cette nuit-là », a **déclaré** <sup>7</sup> une personne membre de la nouvelle coalition Feminists Across Generations. De nombreuses jeunes femmes ont dû se battre contre des parents inquiets pour pouvoir sortir, mais, selon la jeune militante, « pendant ces quelques heures, nous avons l'impression que tout était possible ».

Faisant écho aux paroles de « **Un violador en tu camino** » (Un violeur sur ton chemin) <sup>7</sup>, la chanson chilienne qui a touché une corde sensible dans le monde entier (voir ci-dessous), les manifestants bangladais ont **scandé** <sup>7</sup> « La culpabilité n'appartient qu'à vous... le violeur, c'est vous », déplaçant la responsabilité des victimes vers les structures de pouvoir patriarcales qui oppriment les femmes, ainsi que vers les juges, la police et les politiciens qui les perpétuent. Dans la même veine, les manifestants ont insisté sur le

fait qu'il ne s'agissait pas d'un appel à l'aide individuel mais d'une expression collective d'indignation et de désir de changement, en scandant « Nous voulons la liberté, pas la protection ».

Les manifestants ont demandé la démission du ministre de l'Intérieur, qui non seulement n'avait pas agi contre la violence basée sur le genre, mais qui, pire encore, avait fait des commentaires déroutants et étranges sur le viol, que les manifestants considéraient comme un encouragement pour les violeurs. Ils ont également demandé que le gouvernement soit **tenu pour responsable** <sup>7</sup> du fait que de nombreux viols dénoncés auraient été commis par des dirigeants et des partisans du parti au pouvoir. Ils ont **exhorté** <sup>7</sup> les autorités à prendre des mesures pour mettre fin aux discours de haine à l'égard des femmes, et empêcher que celles-ci soient traitées comme des objets dans la littérature, les pièces de théâtre, le cinéma et les publicités.

Parmi les manifestants, certains ont demandé que la peine de mort soit imposée comme la plus haute sanction pour les violeurs. La plupart des organisations féministes se sont toutefois opposées à cette demande, contraire aux droits humains, car elles considèrent que le très faible taux de condamnation plutôt que la sévérité de la peine constitue le principal obstacle à la traduction des violeurs en justice. L'impunité quasi absolue est alimentée par la stigmatisation et le blâme des victimes qui accompagnent toute reconnaissance publique du viol, et par les obstacles majeurs auxquels les victimes sont confrontées lorsqu'elles tentent de signaler les viols à la police. Les organisations de défense des droits des femmes ont demandé l'introduction de procédures visant à éviter la revictimisation des femmes.

*Les manifestants ont exigé la fin de tous les abus sexuels et sociaux à l'encontre des femmes tribales, la création d'un comité pour prévenir le harcèlement sexuel à l'encontre des femmes dans toutes les organisations gouvernementales et dans le secteur privé, ainsi que dans les établissements d'enseignement, conformément aux décisions de la Haute Cour, et la pleine application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Ils ont également appelé à l'abolition des lois et des pratiques qui perpétuent les inégalités entre les sexes.*

*Il a également été demandé de mettre fin au harcèlement mental des victimes pendant les enquêtes et de garantir leur sécurité juridique et sociale, d'inclure des*

*experts en matière de criminalité et de genre dans les tribunaux de prévention de la répression des femmes et des enfants, et de créer davantage de tribunaux pour assurer un traitement rapide des affaires.*

*Enfin, les manifestants ont demandé la modification de la section 155(4) et d'autres sections pertinentes de la loi sur les preuves afin de mettre fin à la recevabilité des preuves de la moralité des plaignants dans les procès pour viol, et au retrait des manuels scolaires de tout matériel jugé diffamatoire envers les femmes ou les présentant comme inférieures.*

En réaction aux manifestations, les autorités ont d'abord riposté par la répression et la remise en question des motivations des manifestants, avant de donner une réponse politique, que la plupart des membres du mouvement des droits des femmes a rejetée comme n'étant pas une solution.

*Le 6 octobre, les manifestants ont marché de Shahbag jusqu'au bureau du Premier ministre avec des drapeaux noirs, mais ont été arrêtés par la police près de l'hôtel Intercontinental. Plusieurs dirigeants et activistes d'un corps étudiant de gauche ont été blessés par la police.*

*En outre, le communiqué publié par la direction de la police le 10 octobre contenait des éléments de diffamation des manifestants. Il a déclaré que certains secteurs essayaient d'utiliser la manifestation « pour servir leurs intérêts », en sapant l'ordre*

*public et en « créant du chaos social ». La police a averti les manifestants d'éviter toute « activité anti-étatique » et a annoncé que la police s'engageait à assurer la paix et l'ordre interne à tout prix. Cette déclaration a provoqué la panique des manifestants, qui craignaient la répression.*

*En plus de faire face à la répression policière, plusieurs femmes activistes, dont la dirigeante de l'Association des étudiants de gauche, qui ont participé au mouvement anti-viol, ont été menacées par téléphone et par Facebook Messenger. Certains des activistes ont également été menacés de poursuites pénales.*

*Après que les manifestations contre les viols et les agressions sexuelles se soient répandues dans tout le pays, la loi sur la prévention de la répression des femmes et des enfants a été modifiée. La peine de mort a été imposée comme la punition la plus sévère pour le viol. Auparavant, la peine maximale pour viol au Bangladesh était la prison à vie. La peine de mort n'était appliquée que dans les cas de viols collectifs ou de viols ayant entraîné la mort de la victime.*

*Les manifestations ont cessé, car beaucoup de gens pensaient que la peine de mort réduirait les crimes de viol. Cependant, de nombreuses défenseuses des droits des femmes insistent sur le fait que la peine de mort n'est pas la solution et demandent une réforme approfondie du système juridique et davantage d'éducation pour lutter contre ce qu'elles considèrent comme une épidémie de violence à l'égard des femmes au Bangladesh.*

## LES LUTTES DES MIGRANTS DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE

Les migrants et les réfugiés se sont également mobilisés en dépit des difficultés pour faire en sorte de ne pas être oubliés. Des manifestations ont commencé avant la pandémie. En janvier, des dizaines de demandeurs d'asile d'Éthiopie et du Soudan, pour la plupart des femmes et des enfants, ont **manifesté** <sup>7</sup> en face du bureau de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés à Beyrouth, au Liban. Aux côtés de militants d'OSC, dont des membres du Mouvement contre le racisme, ils ont exigé la réouverture de leurs dossiers et le traitement de demandes en attente depuis des années. Ils ont dénoncé le racisme et exigé le respect de leurs droits et de leur dignité.

Alors que la pandémie se propageait, les migrants et les réfugiés ont protesté contre le manque de considération des autorités à l'égard de leur situation. En Tunisie, en avril,

un groupe de migrants a entamé une **grève de la faim** <sup>7</sup> de plusieurs semaines dans un centre de rétention pour migrants à Tunis, afin d'exiger une amélioration des conditions sanitaires ; leurs revendications ont amené les autorités à distribuer des masques et du désinfectant aux migrants. Au Rwanda, des réfugiés qui avaient été transférés depuis des camps inhumains en Libye **ont protesté contre** <sup>7</sup> les conséquences du confinement lié à la pandémie, qui a interrompu les transferts prévus vers les pays qui avaient accepté de les accueillir.

Les autorités de l'État ne semblaient guère hésiter à répondre à ces protestations par la violence. En novembre, des migrants et des réfugiés soudanais **ont protesté** <sup>7</sup> contre le meurtre brutal d'un enfant au Caire, en Égypte ; ils ont été dispersés par la police à l'aide de gaz lacrymogènes et de canons à eau, et des dizaines de personnes ont été arbitrairement arrêtées. Les manifestants ont subi des coups de matraque, ainsi que des insultes raciales et xénophobes et d'autres formes de mauvais traitements. Le même



mois, en France, des migrants qui avaient été évacués de leurs abris de fortune à Saint-Denis, dans le nord de Paris, et qui avaient campé sur la place de la République, ont été **expulsés** et dispersés avec violence, notamment à coups de gaz lacrymogènes. Il semble que les autorités françaises préféreraient que ces personnes victimes d'exclusion ne soient pas vues et ne puissent pas s'exprimer publiquement. De même, en **Espagne**, l'attitude des autorités laissait penser que celles-ci cherchaient à rendre invisibles les migrants et les réfugiés: des journalistes **ont rapporté** que le gouvernement les empêchait de prendre des photos de l'**arrivée** des réfugiés aux îles Canaries, ce qui a entraîné la multiplication de camps précaires près du port.

Les manifestants se sont mobilisés en solidarité avec les migrants et les réfugiés. À Taïwan, l'un des rares endroits où les manifestations de la Journée internationale des travailleurs ont pu avoir lieu le 1er mai malgré la pandémie, des dizaines de travailleurs migrants et de défenseurs des droits des travailleurs **ont manifesté** devant le ministère du Travail à Taipei, appelant le gouvernement à garantir des conditions de travail

plus sûres pour les travailleurs migrants. Selon le Migrants Empowerment Network de Taïwan, certains travailleurs se sont vu interdire par leurs employeurs de sortir en raison de la pandémie, tandis que d'autres n'ont pas pu reprendre leur travail à Taïwan, ou se rendre dans leur pays d'origine. Les manifestants ont également réclamé des réglementations gouvernementales pour garantir la séparation des usines et des lieux de vie des travailleurs, afin de réduire les conséquences des incendies.

Au mois de mai à Melbourne, en Australie, des militants ont choisi un hôtel où étaient détenus des réfugiés comme lieu de leur **manifestation**. L'hôtel accueillait des réfugiés qui avaient été transférés pour cause de maladie depuis les centres de détention inhumains australiens à Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en vertu de la loi Medevac que le gouvernement a **abrogée** de manière controversée en décembre 2019. Un groupe de manifestants a grimpé sur le toit tandis que d'autres se sont barricadés à l'intérieur de l'hôtel pour exiger la libération de plus de 65 demandeurs d'asile qui y étaient détenus.



Des personnes de toute la France convergent vers la place de la République pour réclamer les droits des migrants, le 17 octobre 2020 à Paris. Photo par Siegfried Modola/Getty Images



## #ABOLISHICE : UNE NOUVELLE URGENCE AUX ETATS-UNIS

Les procédures d'immigration déjà inadéquates et inhumaines des États-Unis, délibérément rendues encore plus barbares sous le président Trump, ont été paralysées presque complètement par la pandémie. Le traitement des visas, des prestations et les audiences des tribunaux de l'immigration ont tous été fortement affectés. Des barrières se sont élevées tant pour les migrants légaux que pour les sans-papiers. L'entrée par les frontières terrestres du pays a été sévèrement limitée, même pour les demandeurs d'asile et les enfants non accompagnés, et bien que leur nombre ait diminué, les descentes des services d'immigration n'ont pas cessé. Des dizaines de milliers de personnes sont restées bloquées dans des centres de détention surpeuplés gérés par le Service de l'immigration et des douanes (ICE), ce qui les rendait très vulnérables à l'infection à la COVID-19. Des millions de familles de migrants ont été exclues des programmes d'aide d'urgence et ont eu des difficultés pour se maintenir à flot.

Tout au long de l'année, des rapports ont fait état à plusieurs reprises des **conditions atroces** vécues par les migrants dans les centres de détention de l'ICE. Dans l'un de ces centres, en Géorgie, les mauvais traitements se traduisaient notamment par l'absence de soins de santé et un taux élevé d'hystérectomies pratiquées sur des femmes, apparemment sans leur plein consentement, une violation des droits qui évoquait de manière sinistre les pratiques **eugéniques** du passé réalisées à l'encontre des personnes noires. Les enquêtes ont également

révéillé que des crises cardiaques, des fausses couches et même un décès avaient eu lieu à bord des **vols de déportations de l'ICE**.

L'année où les manifestations de Black Lives Matter se sont mobilisées en grand nombre aux États-Unis et dans le monde entier, des personnes se sont levées pour protester contre ces conditions épouvantables. Entre mars et septembre, environ 2 500 personnes ont rejoint les **grèves de la faim liées à la COVID-19** dans des centres de détention à travers les États-Unis. En juin, des personnes détenues au centre de détention de **Mesa Verde** à Bakersfield, en Californie, ont organisé ce que l'OSC Centro Legal de la Raza a décrit comme la première manifestation de Black Lives Matter à l'intérieur d'une prison de l'ICE. Les gens ont constaté que les manifestations Black Lives Matter et anti-ICE étaient clairement liées, inscrites dans le racisme systémique, et emblématiques d'un État qui considère les personnes noires et « brown » comme des éléments qu'il faut réprimer, contrôler et **emprisonner** (voir le chapitre de ce rapport sur la lutte mondiale pour la justice raciale).

En dehors des centres de détention de l'ICE, les manifestations Abolish ICE qui se sont mobilisées tout au long de la présidence de Trump se sont poursuivies, désormais alimentées par l'urgence imposée par la pandémie. En avril, plus d'une centaine de manifestants portant des masques ont participé à un **rassemblement en voiture** en Arizona. Planifiées par plusieurs groupes de la base, dont le Mouvement pour les droits humains Puente et No More Deaths, et présentées comme une action sans risque au regard de la COVID-19, les manifestations réclamaient la libération des migrants détenus dans des installations où le virus se propage rapidement. Les participants ont fixé sur leurs voitures des affiches sur lesquelles on pouvait lire « Libérez-les tous » et « La détention est mortelle ». Ils ont défilé devant la clôture entourant le centre de détention d'Eloy et le centre correctionnel de La Palma, en klaxonnant et en tapant sur des casseroles.

Des manifestations contre les politiques d'immigration américaines durant la pandémie ont également eu lieu de l'autre côté de la frontière, au Mexique. Le 21 septembre, des demandeurs d'asile **se sont rassemblés** près de la frontière à Ambos Nogales pour protester contre le refus du gouvernement américain de traiter les demandes dans le contexte de la pandémie. Ils ont affirmé que l'administration Trump se servait de l'urgence sanitaire comme d'un prétexte pour empêcher les migrants du Mexique et d'Amérique centrale d'entrer légalement aux États-Unis, ce qui contribuait à accroître les tensions dans les villes frontalières, où les migrants étaient contraints d'attendre jusqu'à ce que leur cas soit examiné. Le 31 octobre, des activistes migrants à Tijuana ont brûlé des effigies du président Trump et ont **appelé les électeurs** à soutenir son adversaire lors de l'élection présidentielle. Ils attendront une approche plus empathique de la part de son successeur.



Manifestation devant la Cour suprême des États-Unis lors d'une audience concernant les droits des demandeurs d'asile, le 2 mars 2020. Photo par Drew Angerer/Getty Images

En juin, des centaines de personnes ont organisé un **rassemblement** ↗ contre le racisme à Glasgow, au Royaume-Uni. Peu après, une **manifestation** ↗ du mouvement Black Lives Matter s'est tenue devant le Parlement écossais à Édimbourg en solidarité avec le peuple soudanais d'Écosse. Cette manifestation a été organisée en réponse aux problèmes rencontrés à Glasgow par les demandeurs d'asile qui ont été déplacés par une entreprise du secteur privé dans des hôtels temporaires en raison de la pandémie, et y ont reçu un soutien minimal. Quelques jours avant la manifestation, un demandeur d'asile soudanais a été abattu par la police après avoir poignardé d'autres demandeurs d'asile et des membres du personnel de l'hôtel. Il souffrait manifestement de graves problèmes de santé mentale, exacerbés par son transfert. En septembre, une nouvelle **manifestation** ↗ a eu lieu à Glasgow pour dénoncer le traitement réservé aux réfugiés, à la suite du décès de deux réfugiés en cours de procédure d'asile. Menés par l'organisation Stand Up to Racism, les manifestants ont exhorté le gouvernement écossais décentralisé à enfreindre les lois sur l'immigration imposées par le gouvernement central britannique afin de protéger la vie des demandeurs d'asile vulnérables. Tout au long de l'année, des manifestations de **demandeurs d'asile** ↗ dénonçant leurs conditions de vie ont été organisées dans des villes du Royaume-Uni.



Abdul Safi, un demandeur d'asile afghan, fait une grève de la faim devant le Home Office à Glasgow, en Écosse, le 23 septembre 2020. Photo par Jeff J Mitchell/Getty Images

Le contexte britannique, cependant, était caractérisé par une réaction anti-droits permanente de la part d'une frange de plus en plus isolationniste du public suite au Brexit, favorisée par le parti au pouvoir et renforcée par les peurs, les incertitudes et la désignation de boucs émissaires résultant de la pandémie. Les migrants et les réfugiés ont souvent été déshumanisés dans le discours public. Des politiciens de droite ont décrit l'arrivée de réfugiés, y compris d'enfants, comme « une invasion choquante » et ont proposé de réagir à l'arrivée d'embarcations traversant la Manche en déployant des avions de surveillance et des navires de guerre. Le gouvernement a répondu en **annonçant** ↗ la nomination d'un « commandant de la menace clandestine de la Manche » ayant une formation militaire ; le mot « menace » indiquait clairement la manière de considérer ceux qui avaient tout risqué pour traverser la mer. Le discours politique toxique a alimenté les agressions. Des vidéos mises en ligne par des organisations d'extrême droite **montrent** ↗ des activistes entrant dans des hôtels où des demandeurs d'asile étaient détenus pendant la pandémie, frappant à leur porte pour les interroger et les accusant de gaspiller l'argent des contribuables. Dans ce climat anxigène, une commission parlementaire a **conclu** ↗ que les politiques d'immigration avaient tendance à se fonder sur « des anecdotes, des suppositions et des préjugés » plutôt que sur des preuves.

Un discours xénophobe similaire, en Bosnie-Herzégovine, a conduit des centaines de personnes à bloquer la route menant à un camp de migrants pour **exiger** ↗ sa fermeture ; dans un autre camp, un réfugié pakistanais a été poursuivi pour avoir organisé une manifestation.

## MOBILISATIONS POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Alors que de nombreuses manifestations pour les droits ont dû s'adapter à la pandémie ou courir le risque de subir un traitement sévère pour avoir enfreint les règles liées à la pandémie, le dynamisme de l'action publique de masse a été mis en évidence lors de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, juste avant que le virus ne vienne bouleverser nos vies. Lors des dernières manifestations mondiales de masse précédant la pandémie, les femmes se sont mobilisées pour revendiquer leurs droits et célébrer leurs réalisations sur tous les continents. En **Amérique latine** ↗, les mobilisations de masse ont porté sur le féminicide, le droit à l'avortement et les inégalités. Dans d'autres contextes, les thèmes principaux allaient du changement climatique aux droits des communautés autochtones, en passant par les droits des travailleurs domestiques et des migrants.

Au **Canada** ↗, des milliers de personnes ont défilé ↗ à Toronto pour demander aux autorités de respecter les droits fonciers des autochtones, de soutenir le financement de l'éducation et de remédier à la crise climatique. Organisée par une coalition de groupes communautaires, d'étudiants et de syndicats, la manifestation de 2020 avait pour thème « Le monde est en feu et nous nous levons » (The World is on Fire and We Are Rising), et a permis de célébrer le rôle des femmes dans la lutte pour le changement. À Taïwan, les manifestations organisées à l'occasion de la Journée internationale de la femme ont rassemblé des groupes de défense des droits des femmes et des migrants afin de réclamer ↗ de meilleures conditions pour les travailleuses domestiques migrantes et les aides-soignantes. Cette action s'explique par le fait qu'il y a environ 250 000 travailleurs migrants à Taïwan, qui sont généralement des femmes et sont souvent victimes de mauvais traitements.

Aux **Fidji**, ↗ les célébrations comprenaient un concert intitulé « Si les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête » pour soutenir la grève mondiale des femmes. Dans la capitale de la Bosnie-Herzégovine, Sarajevo, la fondation CURE (GIRLS) a organisé une marche ↗ sous le slogan « Harcèlement, trace ta route! », tandis que dans la ville de Mostar, dans le sud du pays, les femmes ont défilé sous le slogan « Rendez-nous notre vote! ».

À Zagreb, capitale de la Croatie, 7 000 femmes ont participé à la **Marche de la nuit** ↗ pour la cinquième année consécutive, afin de réclamer la fin de la violence à l'égard des femmes et l'amélioration des services de santé publique, y compris l'avortement, ainsi que des politiques visant à combler l'écart salarial entre les sexes. En Moldavie, la **Marche de la solidarité** ↗ a été consacrée à demander la ratification de la Convention d'Istanbul sur la violence basée sur le genre (voir ci-dessous). Des **manifestations** ↗ pacifiques ont eu lieu au Monténégro, axées sur le rejet du fascisme, du nationalisme de l'exclusion et des inégalités.

Dans de nombreux pays, cependant, les femmes qui ont défilé pour défendre leurs droits ou qui ont tenté de le faire se sont heurtées à diverses restrictions de la part des États et de groupes non étatiques. Le plus souvent, elles ont trouvé des moyens de contourner les restrictions, mais cela dénote un climat de suspicion envers les efforts des femmes pour faire valoir leurs droits.

Au Pakistan, la plateforme d'OSC féministes à l'origine de la **marche Aurat**, ↗ organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, a été attaquée par une **pétition** ↗ déposée par un avocat religieux, qui demandait l'interdiction permanente de leur marche au motif qu'elle était « anti-étatique » et « non islamique ». Le tribunal a accepté



Rassemblement à Amsterdam, aux Pays-Bas, contre l'inégalité et la violence sexiste le 8 mars 2020, Journée internationale de la femme. Photo par Getty Images News

d'entendre la pétition et, à l'approche du 8 mars, les calomnies et les **menaces** ↗ contre les organisateurs de la marche se sont multipliées. Leur slogan audacieux affirmant l'**autonomie corporelle** ↗ – « Mera Jism, Meri Marzi » (« mon corps, mon choix ») - a provoqué la **réaction** ↗ de groupes religieux et de partis politiques, dont les représentants ont qualifié le slogan d'obscène, occidental et contraire à l'éthique culturelle du Pakistan. Malgré les tentatives pour les arrêter, le 8 mars, des milliers de femmes ont défilé dans les principaux centres urbains pour la troisième année consécutive. Le mouvement **s'est élargi** ↗ pour inclure les droits des transsexuels et pour sensibiliser au pouvoir croissant des dirigeants musulmans conservateurs de droite, qui ont souvent alimenté les restrictions des libertés des femmes.

Dans plusieurs cas, des problèmes sont apparus après que les marches de la Journée internationale de la femme ont été interdites ou forcées de quitter les centres villes. C'est ce qui s'est passé en Azerbaïdjan, où les autorités ont **refusé** ↗ l'autorisation d'organiser la marche dans le centre de la capitale, Bakou, et ont tenté de la repousser à la périphérie. Avant la marche, plusieurs personnes ont reçu l'ordre de se présenter à des postes de police et l'une d'entre elles a été victime du piratage de son compte Telegram. Alors que la marche se poursuivait à Bakou malgré l'interdiction, son itinéraire a été obstrué par la police, qui a tenté de disperser la foule par la force, blessant des dizaines de



manifestants. Un groupe d'hommes qui participaient à la manifestation a été arrêté et emmené vers un site éloigné. D'autres ont été surveillés jusqu'à ce qu'ils atteignent leur domicile tandis que des journalistes ont été agressés et leurs appareils photo saisis.

Au Kirghizistan, les autorités locales ont cherché à **empêcher** le déroulement de la manifestation du 8 mars dans la capitale, Bichkek, en demandant aux tribunaux d'interdire toute assemblée non officielle dans la capitale jusqu'au 1er juillet, invoquant la nécessité de prévenir la propagation du COVID-19. Bien qu'ils aient finalement fait marche arrière et que la marche ait suivi son cours, les femmes qui protestaient contre la violence basée sur le genre le 8 mars ont été victimes de violences à deux reprises, d'abord commises par des personnes inconnues, puis par la police. La police a tenté de justifier les détentions et les mauvais traitements en qualifiant la marche de « non autorisée », alors que la loi n'exige pas d'autorisation préalable pour les rassemblements. La police a prétendu qu'elle tentait d'empêcher les affrontements entre les manifestants et leurs agresseurs.



Des femmes portant des masques se mobilisent au cours de la Journée internationale de la femme à Santiago, au Chili, le 8 mars 2020. Photo par Claudio Santana/Getty Images

A Istanbul en Turquie, les femmes se sont rassemblées sur la place centrale Taksim malgré l'**interdiction**. Pour la deuxième année consécutive, le bureau du gouverneur a refusé l'autorisation de tenir le rassemblement annuel à cet endroit, mais plusieurs milliers de femmes s'y sont tout de même rendues et ont été bloquées par des centaines de policiers anti-émeutes, qui ont utilisé du gaz poivré et des grenades lacrymogènes pour les disperser ; plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées. À la frontière turque, des femmes qui demandaient l'asile ont également **protesté** pour être autorisées à passer en Grèce.

Au Nicaragua, les **réunions et les manifestations flashmob** organisées à l'occasion de la Journée internationale de la femme pour réclamer la fin de la violence basée sur le genre, et la justice pour les victimes de féminicide, ont fait l'objet de harcèlement et de **répression** de la part de la police, alors qu'elles se déroulaient principalement au sein de propriétés privées. Le contraste était saisissant par rapport à une marche approuvée par le gouvernement et à laquelle participait la vice-présidente Rosario Murillo, qui s'est déroulée sans incident. Dans la capitale, Managua, au moins 10 patrouilles de police auraient **encerclé** le siège de l'OSC La Corriente, érigeant un **barrage** à l'entrée pour empêcher les gens de sortir et de manifester. Deux membres de la Commission permanente des droits humains du Nicaragua ont été **agressés** par les forces de sécurité alors qu'ils tentaient de quitter le bâtiment. D'autres événements, dont un rassemblement à l'intérieur d'une église par des femmes du mouvement d'opposition Alianza Cívica et un colloque du Mouvement des femmes travailleuses et chômeuses, ont également fait l'objet d'une forte surveillance policière et de tentatives d'intimidation. Les femmes ont néanmoins trouvé des **moyens créatifs** de protester. À l'Université d'Amérique centrale, par exemple, les militantes ont éparpillé des paires de chaussures sur le campus, avec de la peinture rouge symbolisant le sang et des panneaux indiquant les noms et les âges des victimes nicaraguayennes de féminicides. La mobilisation comportait également des **émissions** de radio et des diffusions en ligne.

Au Chili, un nombre sans précédent de femmes – deux millions, selon les organisateurs – sont **descendues dans les rues** le 8 mars, portant une attention particulière à l'égalité des femmes dans le contexte du référendum constitutionnel (voir le chapitre de ce rapport sur la démocratie dans le contexte de la pandémie), tout en formulant des revendications concernant l'avortement légal, la violence basée sur le genre et l'égalité professionnelle. Le **slogan** « Plus jamais sans nous, les femmes » (« Nunca más sin nosotras »), largement repris, exigeait que les femmes disposent d'une influence égale dans les processus décisionnels, à commencer par les décisions concernant la



Constitution. Dans la capitale, Santiago, la police a utilisé des **lances à eau et des gaz lacrymogènes** ↗ pour disperser la foule, mais de nombreux manifestants étaient munis de masques à gaz. Une force excessive contre les manifestants, notamment des gaz lacrymogènes et des passages à tabac, a également été observée en **France** ↗, parmi de nombreux autres cas.

Les représailles surviennent parfois après coup. Au Kazakhstan, deux femmes ont été **condamnées** ↗ après avoir manifesté lors de la Journée internationale de la femme ; elles ont été reconnues coupables de hooliganisme mineur pour avoir brûlé une couronne funéraire dans un lieu public et ont été condamnées à une amende. Au **Guatemala** ↗, le média communautaire Prensa Comunitaria et ses femmes journalistes ont fait l'objet d'une **campagne de diffamation** ↗ dans les médias conservateurs et sur les médias sociaux, pour leur couverture de la marche de la Journée internationale de la femme organisée à Guatemala City. Pendant les manifestations, Prensa Comunitaria a montré des images de posters de rue et de graffitis sur des murs et des monuments publics ; cette couverture a donné lieu à des accusations selon lesquelles ses journalistes étaient responsables de la campagne de graffitis et de collage d'affiches dans les rues. À la suite de ces accusations sans fondement, elles ont fait l'objet d'insultes, de diffamation et de discours de haine. Tels étaient les risques que les femmes pouvaient encourir pour avoir manifesté lors de la Journée internationale de la femme.

## FIERTÉ CONTRE PRÉJUGÉS

Contrairement à la Journée internationale de la femme, dans la plupart des pays du monde, les manifestations de la fierté LGBTQI+ n'ont pas pu se dérouler comme prévu, car elles avaient été programmées pour la plupart au moment où les restrictions liées à la pandémie étaient les plus sévères. Le principal risque résidait dans le renforcement de l'invisibilité des personnes LGBTQI+, que les événements de la Fierté visent à combattre, et dans l'absence de possibilité de célébrer dans la joie les existences des personnes LGBTQI+, ce qui contribue à l'épanouissement des communautés.

À **New York**, ↗ une ville particulièrement touchée par la pandémie, ce qui devait être une célébration spectaculaire organisée à l'occasion du 50ème anniversaire de la Fierté s'est transformé en un événement extrêmement modeste, après que le maire de la ville ait annulé la marche officielle et encouragé les gens à « rester en sécurité, rester chez eux, rester fiers ». Au lieu d'un défilé massif, une procession symbolique de plusieurs dizaines de personnes et d'une poignée de véhicules aux couleurs de l'arc-en-ciel a été organisée. La Marche de Libération Queer, lancée en 2019 comme une alternative

radicale à la célébration officielle, a organisé son propre événement axé sur la question sensible du racisme et de la brutalité policière, et a attiré plus de 1 000 personnes.

Taiwan, après que son gouvernement ait réagi très rapidement à la pandémie, a été l'un des rares pays à pouvoir accueillir une **Marche des fiertés** ↗ dans son intégralité, le 28 juin. Pendant près d'une heure, des centaines de personnes, portant souvent des masques aux couleurs de l'arc-en-ciel, ont défilé sur la place de la Liberté à Taipei au son de la musique ; beaucoup tenaient des **pancartes** ↗ portant les noms des grandes villes du monde qui n'avaient pas pu célébrer le mois des fiertés à cause de la pandémie. Taiwan - qui est devenu le premier pays asiatique à **légaliser le mariage homosexuel** ↗ en 2019 - organise habituellement sa principale Marche des fiertés en octobre, mais en 2020, les organisateurs ont décidé de descendre dans les rues en juin pour apporter de l'espoir à ceux qui, dans le monde, n'ont pas pu le faire.

Quelques jours plus tard, environ 500 personnes en Croatie ont participé à la randonnée cycliste **Proud Zagreb** ↗, conçue comme un moyen sûr d'affirmer sa visibilité. Les organisateurs ont annoncé les noms de 117 candidats aux élections parlementaires de juillet qui ont signé les revendications préparées par les groupes LGBTQI+, un engagement important dans une région où l'homophobie est de plus en plus politisée.

Mais la plupart des événements de la Fierté dans le monde, de la **Colombie** ↗ à la **Turquie** ↗, se sont entièrement déroulés en ligne. En Argentine, où la **Marche des fiertés** ↗ annuelle a lieu en novembre, l'événement comprenait des chars virtuels et d'innombrables avatars aux couleurs de l'arc-en-ciel qui occupaient une Plaza de Mayo virtuelle, reproduite sur une interface en ligne. Un an plus tôt, la véritable Plaza de Mayo avait accueilli près de 200 000 personnes. Sous la devise « Nous prenons soin les uns des autres, notre communauté nous soutient », l'événement de 2020 a été célébré en hommage à l'un des fondateurs du mouvement LGBTQI+ local, décédé deux mois plus tôt, et s'est concentré sur la demande de mise en œuvre de la loi sur les quotas de personnes transsexuelles et l'inclusion sur le marché du travail. Suite à la pression constante de la société civile, le gouvernement a publié en septembre un **décret réglementaire** ↗ visant à mettre en œuvre un article de la loi nationale sur l'emploi public, qui réserverait un minimum de 1 % de tous les postes du secteur public national aux personnes transsexuelles. Lors de la manifestation de la Fierté, les militants LGBTQI+ ont rappelé au gouvernement qu'il devait prendre d'autres mesures pour mettre en œuvre cette loi, et qu'une législation plus complète était encore nécessaire pour garantir l'inclusion des personnes transsexuelles dans l'ensemble de l'économie. L'événement virtuel a eu pour effet secondaire positif de permettre la participation de

personnes venues de toute l'Argentine, y compris de provinces éloignées de la capitale où les personnes LGBTQI+ sont généralement confrontées à une discrimination et à des attaques anti-droits bien ancrées, ont beaucoup de difficultés à révéler leur orientation sexuelle, et encore plus à se mobiliser pour leurs droits.

En Amérique latine, la grande exception à la règle concernant le phénomène virtuel a été l'**Uruguay**<sup>7</sup>. En effet, la **Marche pour la Diversité**<sup>7</sup> organisée en septembre dans la capitale, Montevideo, a rassemblé des milliers de personnes portant le masque, dans le cadre du plus grand événement public depuis le déclenchement de la pandémie. Il s'agissait également d'une exception pour l'Uruguay, où d'autres événements annuels - comme la Marche du silence organisée en mai pour demander justice pour les victimes de la dictature militaire - ont eu lieu en ligne en 2020. La décision prise par les organisateurs de la Marche de la diversité de ne pas se passer en ligne faisait partie de la stratégie du mouvement, qui consiste à « ne pas régresser en matière de droits ni à faire un seul pas en arrière ». Par mesure de précaution, les organisateurs ont toutefois choisi un parcours alternatif à travers une avenue plus large, plus propice à la distanciation physique, et

ont annulé les habituelles performances artistiques et musicales qui attirent les foules, proposant à la place la lecture collective d'une proclamation avant de se disperser.

Ces dernières années, la Fierté est devenue plus contestée dans les contextes où les dirigeants politiques ont attisé l'homophobie pour en tirer un avantage politique, comme ce fut le cas dans plusieurs pays européens. Même si les contraintes imposées aux manifestations de rue ont limité les possibilités de réactions agressives de la part des groupes anti-droits, les réactions de rejet ont tout de même eu lieu dans certains contextes hostiles. C'est le cas en **Serbie**<sup>7</sup>, où la **fausse annonce**<sup>7</sup> de la tenue d'une parade de la fierté LGBTQI+ dans la ville de Leskovac a incité plusieurs centaines de personnes à manifester pour demander l'interdiction de ce rassemblement inexistant. Des manifestants violents ont pris la police pour cible et ont crié des messages de haine, menaçant les personnes LGBTQI+ de lynchage. Cependant, à l'exception d'une arrestation liée à un acte d'agression contre un journaliste, il n'y a eu aucune réaction de la part des autorités, ce qui réaffirmait le message selon lequel l'homophobie resterait impunie.



Une marche pour la diversité, conforme au protocole de prévention du COVID-19, est organisée à Montevideo, en Uruguay, le 25 septembre 2020. Photo par Marcha por la Diversidad/Facebook

## LES FEMMES, EN PREMIÈRE LIGNE DES PROTESTATIONS

Les femmes ont bien sûr joué un rôle de premier plan, et pas seulement dans les manifestations revendiquant les droits des femmes. En 2020, des millions de personnes sont descendues dans la rue pour insister sur l'action à mener concernant un ensemble de questions urgentes, notamment pour que les besoins sociaux immédiats soient satisfaits dans le cadre de la pandémie, pour réclamer des droits civiques et des libertés démocratiques et pour exhorter à agir au sujet du changement climatique, des inégalités économiques et du racisme systémique. Malgré les perturbations causées par la pandémie, les manifestations ont continué à mobiliser, et les femmes étaient à l'avant-garde d'une multitude de revendications pour le changement.

Le leadership féminin a continué à maintenir la pression en faveur de l'action pour le climat (voir le chapitre de ce rapport consacré aux revendications en matière de justice économique et environnementale), exigeant que la reconstruction post-pandémique se fasse en harmonie avec la planète ; Greta Thunberg n'a pas été la seule à faire les gros titres. De jeunes femmes leaders dans le domaine du climat, telles que **Licypriya Kangujam** en Inde et **Vanessa Nakate** en Ouganda, ont continué à organiser des grèves pour le climat « Fridays for Future » dans leurs pays respectifs. Au Royaume-Uni, des femmes se sont enchaînées à

des grilles à l'extérieur des Chambres du Parlement lors d'une manifestation d'**Extinction Rebellion**, afin d'exiger une action en faveur du climat.

Dans le cadre de la lutte mondiale contre le racisme systémique (voir le chapitre du présent rapport consacré à la lutte mondiale pour la justice raciale), les femmes étaient très visibles en tant qu'organisatrices du mouvement Black Lives Matter et manifestantes de première ligne, aux États-Unis et dans le reste du monde, dans les mobilisations de solidarité et dans les mouvements antiracistes de longue date qui, en 2020, ont intensifié leurs luttes, comme on l'a vu au Brésil. De nombreuses luttes connexes axées sur les brutalités policières ont également impliqué des femmes dans des rôles de premier plan. L'appel à la **dissolution** du SARS (« Special Anti-Robbery Squad ») du Nigeria, par exemple, a été soutenu par des milliers de jeunes Nigériens, et notamment par des jeunes femmes qui ont assuré l'organisation, élaboré des stratégies et collecté des fonds. L'organisation a également eu lieu **en ligne**, les femmes utilisant les médias sociaux pour diffuser des informations et coordonner l'assistance médicale et l'aide juridique.

Les protestations contre d'autres formes de violence, et notamment celles exercées contre les enfants, ont souvent été initiées par des femmes. C'est le cas au Cameroun, où, malgré l'interdiction des rassemblements, des centaines de femmes ont **défilé** en octobre pour exprimer leur colère et demander justice à la suite d'une **attaque armée** contre l'Académie internationale bilingue Mère Francisca à Kumba, dans la région du Sud-Ouest, qui a fait sept morts et au moins treize blessés parmi les enfants.

Les femmes ont joué un rôle de premier plan dans la revendication des droits des réfugiés. Un grand nombre des manifestations mobilisées par les demandeurs d'asile dans le monde, notamment en Grèce (voir ci-dessous), étaient dirigées par des femmes, et dans certains cas, les femmes et leurs enfants constituaient l'écrasante majorité des manifestants. Fin janvier, par exemple, 300 femmes, afghanes pour la plupart, qui avaient demandé l'asile et étaient hébergées dans le camp de Moria, sur l'île de Lesbos, **se sont rassemblées** avec leurs enfants dans le centre de la principale ville de l'île, pour protester contre la surpopulation et les conditions insalubres du camp, et pour demander leur transfert.

Les femmes ont également dirigé et renforcé les mouvements en faveur de la démocratie et du changement politique, de la Biélorussie à la Thaïlande (voir le chapitre du présent rapport consacré à la démocratie dans le contexte de la pandémie). En Biélorussie, les femmes ont été à l'avant-garde des manifestations visant à exiger le respect de la démocratie, alors que le président dictatorial Alexandre Loukachenko revendiquait frauduleusement la



Marche de femmes à Minsk, en Biélorussie, le 12 août 2020, après la victoire du président Alexandre Loukachenko aux élections frauduleuses. Photo de Misha Friedman/Getty Images



victoire aux **élections** 7 d'août. Les femmes biélorussiennes sont venues en masse soutenir la candidate de l'opposition Svetlana Tikhanovskaya, une femme sans expérience politique préalable, qui s'est lancée dans la course à la présidence lorsque son mari a été arrêté et empêché d'enregistrer sa candidature. Svetlana Tikhanovskaya est devenue le challenger le plus coriace du président ces dernières années, conduisant de grands rassemblements à l'approche de l'élection. D'autres femmes dirigeantes ont soutenu sa campagne après que Loukachenko a déclaré que la Biélorussie n'était pas prête pour accueillir une femme présidente. Des milliers de femmes sont sorties, vêtues de blanc, tenant des fleurs et des drapeaux et formant des « **chaînes de solidarité** 7 », au risque d'être harcelées, arrêtées, et victimes de violences policières. Les protestations des femmes ont encouragé des groupes de travailleurs à organiser des grèves de soutien.

La Thaïlande a connu des **vagues de protestations** 7 exigeant la démission du chef militaire supposé être devenu Premier ministre civil, Prayuth Chan-ocha, et demandant pour la première fois une réforme de la puissante monarchie thaïlandaise. Bon nombre des organisateurs les plus véhéments de ces manifestations étaient des étudiantes, et une grande partie des manifestants étaient des femmes. Pour les féministes thaïlandaises, les manifestations ont été l'occasion de soulever les **problèmes des femmes** 7, en inscrivant à l'ordre du jour des protestations des points tels que les taxes sur les produits menstruels, l'avortement, le sexisme et le harcèlement sexuel dans l'éducation, ainsi que les idéologies dépassées quant à la féminité, qui obligent les femmes à se conformer aux exigences du patriarcat.

Les femmes ont abandonné leurs rôles traditionnels pour se placer au cœur des manifestations en Inde. Au début de l'année, des femmes de tous horizons sont sorties en grand nombre dans le cadre de manifestations visant à rejeter une nouvelle **loi sur la citoyenneté** 7, discriminatoire à l'égard des musulmans et sapant les fondements laïques de l'État indien. Les femmes ont abandonné à plusieurs reprises leurs tâches quotidiennes pour **bloquer** 7 les principales autoroutes et organiser des sit-in de protestation. La résistance à la loi sur la citoyenneté a amené les femmes indiennes musulmanes, dont les droits ont été historiquement bafoués, à occuper le devant de la scène et contester le leadership patriarcal. Lors des manifestations massives d'agriculteurs qui ont éclaté à la fin de l'année 2020 (voir le chapitre de ce rapport consacré aux revendications en matière de justice économique et environnementale), la participation des femmes s'est avérée vitale pour la durabilité du mouvement, grâce à des rôles tels que l'organisation de réunions, la rédaction de discours et la tenue de points de presse, ainsi que des tâches considérées comme plus traditionnelles, telles que la direction de la cuisine collective et la fourniture de soins médicaux aux manifestants soumis à une dure répression de l'État. Au cours de l'année,

les femmes indiennes ont également exigé la modification des **lois sur l'héritage fondées sur le genre** 7, qui sont responsables du fait que les agricultrices possèdent à peine 13 % des terres agricoles, bien qu'elles représentent 75 % de la classe ouvrière féminine dans l'Inde rurale.

Les femmes ont été confrontées à des réactions négatives en raison de leur leadership. En janvier 2021, le président de la Cour suprême de l'Inde a **déclaré** 7 que les femmes et les manifestants plus âgés devaient rentrer chez eux, une remarque qui a été interprétée non seulement comme une tentative d'exclure les femmes et de fragiliser le mouvement de protestation, mais aussi comme une menace de violences à venir, étant donné que la présence des femmes avait offert aux manifestants masculins un certain niveau de protection contre les pires excès de la part des forces de sécurité. Mais les femmes ont **refusé de reculer** 7. Ailleurs, les femmes se sont mobilisées pour préserver leur droit à jouer ces rôles, notamment lors des manifestations antigouvernementales qui se sont poursuivies en Irak (voir le chapitre du présent rapport consacré aux revendications en matière de justice économique et environnementale), lorsqu'un religieux radical a **réagi** 7 contre la présence des femmes aux côtés des hommes dans les manifestations, et a appelé à la séparation entre hommes et femmes sur les lieux des manifestations.



Une femme musulmane interpelle des policiers indiens après avoir été évacuée d'un site de manifestation le 24 mars 2020 à New Delhi. Photo par Yawar Nazir/Getty Images

## LES FEMMES AU POUVOIR : PROGRÈS ET DÉFIS

À tous les niveaux, depuis les premières lignes jusqu'aux plus hautes sphères de prise de décision, les femmes ont joué un **rôle de premier plan** au cours de l'année de la pandémie, à la fois pour répondre efficacement et de manière inclusive à la pandémie, et pour ouvrir la voie à une reprise plus équitable. Les femmes à la tête des gouvernements de pays tels que le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Islande et la Nouvelle-Zélande (voir le chapitre du présent rapport sur la démocratie dans le contexte de la pandémie) ont été saluées pour avoir réagi rapidement et efficacement à l'urgence, en utilisant des mesures fondées sur des preuves pour contenir le virus et réduire les taux de contagion et de mortalité, et en communiquant avec clarté et transparence, tout en donnant l'exemple et en transmettant le calme et la compassion. Il serait facile de les stéréotyper en les assimilant à ce que l'on considère traditionnellement comme des caractéristiques féminines, telles que l'« intelligence émotionnelle ». Mais ces leaders combinent l'empathie avec des réponses rationnelles fondées sur les données et les connaissances les plus fiables, et exposées à travers une justification publique claire, des approches qui pourraient être stéréotypées comme étant l'apanage des hommes. La véritable comparaison est à établir avec les dirigeants résolument machistes de pays comme le Brésil, le Mexique, le Royaume-Uni et les États-Unis, qui faisaient les fanfarons, faisaient preuve d'arrogance et d'une confiance en soi sans faille, et ont ensuite été confrontés à des taux de mortalité catastrophiquement élevés.

Face à la pandémie, les **leaders qui ont réussi** ont employé un style relationnel et collaboratif, axé sur le fait d'orienter plutôt que de commander, et d'encourager et de motiver les autres à agir à l'unisson. L'empathie, la collaboration et la responsabilisation ne sont pas des traits féminins innés ; cependant, les attentes et les rôles sexospécifiques dominants semblent avoir poussé les femmes à adopter des approches du leadership plus empathiques, collaboratives et responsables. Il s'agit d'un style de leadership qui se rapproche plus du mode de fonctionnement de la société civile.

L'un des résultats de ces succès visibles dans la lutte contre la pandémie pourrait être un changement d'attitude à l'égard du leadership des femmes. Avant le début de la pandémie, près de la moitié de la population mondiale **pensait** que les hommes faisaient de meilleurs dirigeants politiques que les femmes ; les résultats obtenus par les dirigeantes face à la pandémie peuvent contribuer à contrer les normes sociales discriminatoires à l'origine de cette croyance. Dans le même temps, ces styles de leadership pourraient cesser d'être l'apanage des femmes et devenir la norme, d'autant

que les faiblesses du leadership des hommes forts<sup>7</sup> sont devenues tristement évidentes.

Au-delà des gros titres, il y avait bien sûr aussi des **préoccupations**<sup>7</sup> concernant les conséquences de la pandémie sur la capacité des femmes à participer à la vie politique, étant donné que de nombreuses femmes ont été contraintes de quitter leur emploi et de reprendre des activités de soins non rémunérés. En outre, de nombreuses femmes ont peut-être eu plus de difficultés à faire entendre leur voix lorsque la campagne s'est déplacée vers la sphère numérique, au sein de laquelle elles se sentent souvent **exclues**<sup>7</sup> (voir ci-dessous). Dans le même temps, lorsque les femmes sont devenues visibles en tant que leaders de la réponse communautaire à la pandémie, elles ont eu la possibilité de s'appuyer sur leur réputation acquise pour devenir des dirigeantes politiques potentielles.



Une femme porte un masque avec un slogan favorable à la convention constitutionnelle lors d'une manifestation à Santiago, au Chili, en octobre 2020. Photo par Marcelo Hernández/Getty Images

## « RIEN À PROPOS DE NOUS, SANS NOUS » : LA PARITÉ DES SEXES DANS LE PROCESSUS CONSTITUTIONNEL CHILIEN

Le 20 mars, le gouvernement chilien a promulgué une loi sur la parité des sexes pour l'élection des représentants dans la convention chargée de créer la nouvelle Constitution du Chili. La proposition d'élaborer une nouvelle Constitution par le biais d'un organe directement élu a été approuvée à une écrasante majorité lors d'un référendum organisé en octobre (voir le chapitre du présent rapport consacré à la démocratie dans le contexte de la pandémie). Outre l'équilibre entre les sexes, la convention constitutionnelle disposera d'un quota de représentants autochtones élus par les peuples autochtones.

La décision de constituer un organe paritaire est le résultat de décennies de campagnes pour les droits des femmes et une représentation équitable, qui ont contribué à faire évoluer l'opinion publique, à tel point que les **sondages** ont montré que plus de 70 % des Chiliens, hommes et femmes, s'accordaient à dire que la parité des sexes dans le processus constitutionnel était importante. **Carolina Carrera**, de **Humanas, Centro Regional de Derechos Humanos y Justicia de Genero** décrit la manière dont le travail de fond d'un mouvement pour les droits des femmes, revitalisé par un afflux massif de jeunes féministes visant à changer les perceptions et les compréhensions culturelles, a transformé en réalité une aspiration qui, il y a peu, semblait irréalisable.

*Ce sera la première Constitution qui sera caractérisée par une parité totale : non seulement il y aura une parité au niveau des candidatures, mais aussi dans la composition de la convention constitutionnelle. Ce résultat a été obtenu grâce au travail soutenu et systématique du mouvement féministe et des femmes, qui a connu un temps fort en 2018, lorsque ce que l'on appelle la « quatrième vague » du féminisme a déferlé au Chili. À l'époque, des lycéennes et des étudiantes ont investi des établissements scolaires et ont interrompu l'enseignement pendant plusieurs mois pour aborder les questions de violence sexuelle, d'éducation non sexiste et un ensemble de revendications pour une égalité réelle.*

*Puis, le 18 octobre 2019, des **manifestations** ont éclaté, au cours desquelles*

*les citoyens ont déclaré ne plus vouloir d'une Constitution néolibérale qui n'accorde pas de droits ni de garanties au peuple ; de nombreuses femmes se trouvaient en première ligne de ces manifestations. La violence policière a été féroce ; de nombreuses personnes ont été blessées et ont perdu la vue en conséquence, et de nombreuses violences sexuelles ont eu lieu au sein des postes de police. Cela a conduit à une **performance célèbre** réalisée par **Las Tesis**, un collectif d'artistes chiliens, sur leur chanson « Un violeur sur ton chemin », qui est devenue un hymne mondial pour les mouvements de femmes en 2019.*

*Dans ce climat de protestation, le 8 mars, plus de deux millions de femmes ont défilé dans la seule région métropolitaine. Il n'était donc pas possible de proposer une nouvelle Constitution ne garantissant pas la parité, car cela aurait provoqué un soulèvement social très vif de la part du mouvement féministe.*

*Nous avons de grandes attentes, d'une part, en raison du fait que la convention constituante bénéficiera d'une représentation paritaire, et d'autre part, en raison du travail que nous accomplissons pour nous assurer que les femmes qui nous représentent sont des féministes.*

*Nous préparons des équipes qui pourront accompagner la convention. Nous ne voulons pas nous concentrer uniquement sur les droits humains des femmes, nous voulons aussi donner notre avis sur la structure du système politique chilien : s'il sera présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire, si le vote sera obligatoire ou volontaire, etc. Nous avons réalisé des enquêtes au cours desquelles nous avons demandé aux femmes si elles allaient voter, comment elles allaient participer à la campagne, si elles allaient voter pour d'autres femmes, si elles allaient appeler les femmes à voter pour les femmes, et quelles questions elles souhaitaient voir figurer dans la nouvelle Constitution. Nous nous préparons car nous sommes conscientes de la résistance patriarcale que nous pourrions rencontrer.*



À l'aube de 2020, les clivages restaient profonds. Les femmes ne **représentaient** que 6,6 % des chefs d'État et 6,2 % des chefs de gouvernement dans le monde, ainsi que 24,9 % des sièges parlementaires, tandis que 20,5 % seulement des Parlements étaient présidés par des femmes. Seuls 15 pays sur 190 étaient dotés de cabinets comprenant au moins le même nombre de femmes que d'hommes. Bien que ces chiffres reflètent des progrès substantiels par rapport au maigre 11,3 % de femmes au Parlement enregistré en 1995, année de la naissance du Programme d'action de Beijing pour la promotion des droits des femmes (voir ci-dessous), ils montrent l'ampleur du défi qui reste à relever.

Peu après le début de l'année, l'équilibre s'est encore modifié en Grèce, lorsque son Parlement a élu la **première femme présidente** du pays en 200 ans d'indépendance. La nouvelle chef d'État, Katerina Sakellaropoulou, est une juge libérale de la Haute Cour et une défenseuse des droits humains connue pour son intérêt pour la protection de l'environnement. À la fin de l'année, les États-Unis ont élu leur toute première femme vice-présidente, Kamala Harris, qui était également la première Afro-Américaine et Asiatique-Américaine à occuper ce poste (voir le chapitre de ce rapport sur la démocratie dans le contexte de la pandémie). Cela s'est produit en grande partie en réaction à une administration sortante qui était devenue l'exemple paradigmatique d'un leadership machiste toxique.

Plusieurs autres pays ont connu une **certaine forme de progrès**, souvent à la suite de l'application de quotas de représentation législative des femmes. Au Niger, la représentation législative des femmes est passée d'environ 15 % à 26 % après l'élection de 2020. Au Mali, l'élection organisée en mars et avril a permis de tripler la représentation des femmes au Parlement, jusqu'à 28 %. Toutefois, ce Parlement a été dissous à la suite d'un coup d'État militaire en août (voir le chapitre du présent rapport sur la démocratie dans le contexte de la pandémie).

En Europe, des avancées significatives dans la représentation parlementaire des femmes ont été observées en Croatie et en Irlande. La Nouvelle-Zélande a connu une augmentation sans précédent - tant au Parlement qu'au gouvernement - du nombre de femmes et d'autres groupes traditionnellement sous-représentés, notamment les Maoris et les peuples insulaires du Pacifique, les personnes issues des autres minorités ethniques de Nouvelle-Zélande et les personnes LGBTQI+. Les tout premiers députés d'origine africaine, latino-américaine et sri-lankaise ont été élus.

Néanmoins, un quart de siècle après les engagements pris à Pékin, le monde est encore loin d'avoir une masse critique de femmes au Parlement : si de nombreux pays ont atteint ou dépassé le seuil initial de 30 %, seuls quatre pays ont atteint ou dépassé la parité.



Ilhan Omar, candidate au Congrès, prend la parole lors d'un événement de mobilisation des électeurs sur le campus de l'université du Minnesota, le 3 novembre 2020 à Minneapolis, aux États-Unis. Photo par Stephen Maturen/Getty Images

## PLUS DE FEMMES, UNE MEILLEURE POLITIQUE : L'EXPÉRIENCE DE VOTE RUN LEAD

Une présence accrue des femmes en politique peut être bénéfique non seulement pour les femmes, mais aussi pour la politique démocratique, car le leadership des femmes se traduit souvent par une plus grande réactivité aux besoins des gens. Dans le contexte de la politique américaine, [Pakou Hang](#), de [Vote Run Lead](#), expose les raisons pour lesquelles il convient de renforcer la présence des femmes en politique, et les leçons à tirer de la pandémie :

*L'une des principales raisons pour lesquelles nous avons besoin d'un plus grand nombre de femmes aux postes gouvernementaux est qu'elles ne gouvernent pas comme les hommes. Les femmes au gouvernement sont plus collaboratives, plus civiles, plus communicatives. Elles sont plus susceptibles de travailler avec des membres d'autres partis pour résoudre des problèmes. Elles obtiennent plus d'argent pour leurs localités, elles votent plus de lois et leurs projets sont davantage axés sur les populations les plus vulnérables telles que les enfants, les personnes âgées et les malades. Les femmes élargissent l'agenda politique, au-delà des questions qui concernent traditionnellement les femmes. Et cela produit de meilleures politiques pour tous, c'est-à-dire non seulement pour les femmes et les filles, mais aussi pour les hommes et les garçons. Enfin, dans la mesure où elles apportent un nouvel ensemble de perspectives et d'expériences de vie au processus d'élaboration des politiques, leur présence garantit que les perspectives des femmes ne soient pas négligées et que des questions telles que la violence sexiste ou les soins aux enfants ne soient pas ignorées. En bref, les femmes occupant des postes gouvernementaux ont tendance à être plus efficaces que les hommes. Et étant donnée la situation actuelle de stagnation politique et d'hyper-partisanerie, nous devons changer la façon de faire. Plus de femmes dans la fonction publique signifie un meilleur gouvernement et une démocratie plus forte.*

*De plus, la nécessité de femmes au pouvoir et en politique est devenue d'autant plus essentielle dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Lors du dernier cycle électoral, les bailleurs de fonds voulaient plus que jamais contribuer aux campagnes électorales des femmes candidates, étant donné que la pandémie les a sensibilisés non seulement aux nombreuses inégalités qui affectent notre société et le système de santé, mais aussi au travail remarquable que les femmes,*

*et en particulier les femmes noires, entreprennent dans leurs communautés pour répondre aux besoins urgents, combler les lacunes des politiques inadéquates du gouvernement et résoudre les problèmes des communautés exclues qui ont été affectées de manière disproportionnée par la COVID-19 et la crise économique. Au cours de cette crise, les femmes ont joué un rôle essentiel en soutenant la connexion des communautés, en collectant et en distribuant de la nourriture et d'autres produits de base aux familles en difficulté, en trouvant des moyens de soutenir l'activité économique locale et en fournissant des services communautaires ad hoc, entre autres.*

*Les recherches sur la manière dont divers pays ont répondu à la pandémie suggèrent que les pays avec des femmes au pouvoir ont tendance à avoir moins de cas et moins de décès dus à la COVID-19. Il semble que les femmes au pouvoir ont adopté un style de leadership transformateur qui peut être plus approprié pour la gestion des crises. Ce type de leadership se concentre sur les relations humaines profondes, l'investissement dans l'équipe de travail et l'échange de connaissances, l'action exemplaire et la motivation des autres. Cela représente des qualités très utiles dans notre contexte actuel.*

Une nouvelle génération de jeunes femmes progressistes a fait la une des journaux en étant élue au Congrès ces dernières années ; cependant, les États-Unis ont toujours une faible proportion de femmes, et en particulier d'Afro-Américaines, d'Asiatiques-Américaines et de Latinos, dans leur corps législatif. L'exclusion est structurelle, et le Congrès reste masculin et blanc de manière disproportionnée, une situation qui se reproduit au niveau infranational.

*Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles nous n'avons pas de parité entre les sexes dans la représentation politique. Tout d'abord, il y a encore trop de raisons structurelles pour lesquelles les femmes ne se présentent pas et ne sont pas élues. Les femmes effectuent encore une quantité disproportionnée de travaux ménagers et l'éducation des enfants, et la couverture médiatique reste sexiste, se concentrant sur les apparences et les personnalités des femmes plutôt que sur leurs positions politiques. En outre, les personnes qui occupent les structures des partis et qui ont des connaissances politiques, des réseaux et de l'argent sont encore des hommes, et ce sont souvent eux qui déterminent*

*qui est politiquement viable. Par exemple, un jeune homme qui a étudié le développement communautaire à Harvard est considéré comme plus viable qu'une femme d'âge moyen qui travaille dans l'organisation communautaire depuis 20 ans.*

*Paradoxalement, les femmes candidates remportent les élections dans les mêmes proportions que leurs homologues masculins et, selon les sondages, les électeurs sont enthousiastes face à la possibilité d'élire des femmes. Mais la deuxième raison pour laquelle les femmes ne sont pas élues est tout simplement qu'elles ne se portent pas candidates autant que les hommes, et évidemment, dès lors que vous ne concourez pas, vous ne pourrez pas gagner.*

*Pourquoi les femmes ne présentent-elles pas leurs candidatures à des fonctions publiques ? La raison peut-être la plus répandue est que les femmes doutent d'elles-mêmes. Elles ne sont pas considérées comme qualifiées. Elles ne voient pas d'autres femmes qui leur ressemblent ou qui pensent comme elles dans ces positions de pouvoir, et c'est donc un cercle vicieux. Et non seulement les femmes doutent d'elles-mêmes, mais les observateurs extérieurs aussi. De ce fait, si une position de pouvoir particulière n'a jamais été occupée par une femme, la question qui se pose encore de façon répétée dans les médias, sur un ton de doute, est : une femme pourrait-elle être élue ? C'est une question que l'on entend beaucoup dans le cadre des primaires présidentielles démocrates de 2020.*

*Il y a aussi le fait que certaines qualités considérées comme positives chez les hommes, comme l'assurance ou l'ambition, prennent une connotation négative lorsqu'elles sont appliquées aux femmes. Alors qu'il y a sans aucun doute eu des hommes en colère et vengeurs qui ont été élus président, les femmes qui sont perçues comme « en colère » ou « vengeresses » sont considérées comme désagréables et donc disqualifiées. Les femmes candidates sont soumises à des attentes beaucoup plus élevées, parfois de leur propre fait, mais plus souvent par les autres, et par conséquent nous manquons de parité entre les sexes dans notre représentation politique.*

Pour aider à faire tomber les barrières qui éloignent les femmes du pouvoir, Vote Run Lead forme des femmes américaines - notamment des femmes noires et autochtones, de milieux ruraux, transgenres et jeunes - à se présenter aux élections et à gagner. En 2020, plus de 55 % des participantes à leur programme ont remporté leur élection,

et 71 % d'entre elles étaient des femmes de couleur. La clé du succès du programme est de se concentrer sur les forces de leadership des femmes et de les encourager à se présenter telles qu'elles sont.

*Les femmes que nous formons décident généralement de se présenter aux fonctions publiques parce qu'elles identifient quelque chose de négatif dans leurs communautés et veulent y remédier. Mais elles ne voient pas beaucoup de personnes comme elles dans des positions de pouvoir. Vote Run Lead propose plusieurs modules de formation qui apprennent aux femmes tout ce qu'elles doivent savoir sur la campagne électorale, qu'il s'agisse de prononcer un discours, de constituer une équipe de campagne ou de rédiger un message, de collecter des fonds ou de motiver les gens à voter. Mais ce qui distingue notre programme de formation, c'est que nous formons les femmes pour qu'elles postulent telles qu'elles sont. Les femmes ont souvent besoin de soutien pour se considérer comme étant des candidates qualifiées, capables et dignes. Nous leur montrons qu'elles n'ont pas besoin de rechercher une autre promotion ou d'obtenir un autre titre puisque, en fait, leur histoire personnelle est leur plus grand atout. Notre programme de formation, Run As You Are, rappelle aux femmes qu'elles suffisent et qu'elles sont le genre de leaders que nous devons élire pour bâtir la démocratie juste que nous méritons.*

Grâce à ces efforts, les élections nationales de 2020 ont donné lieu au Congrès le plus diversifié de l'histoire. Parallèlement à la victoire de Kamala Harris, autre première, la moitié du cabinet nommé par l'administration Biden-Harris était féminin.

*J'ai certainement été déçue de voir que nous nous retrouvions avec deux hommes blancs d'un certain âge à la tête des deux principaux sièges présidentiels - mais désormais, nous comptons également une femme noire d'origine indienne comme vice-présidente élue.*

*Lorsque le triomphe de Joe Biden et Kamala Harris à l'élection présidentielle de 2020 a été annoncé, j'ai appelé ma nièce de neuf ans pour lui annoncer la nouvelle. Elle était extatique. Cela m'a rappelé qu'elle appartient à une nouvelle génération d'Américains née sous la présidence de Barack Hussein Obama. Quand elle grandira elle saura que Donald Trump a été président, mais elle saura également que Trump a été vaincu par une femme noire d'origine indienne. Pendant que nous parlions, ma nièce m'a dit : « Nous avons presque réussi, ma tante. » Et j'ai pris conscience qu'elle avait raison : oui, nous y sommes presque.*



## LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Si la représentation des femmes dans les gouvernements nationaux et les institutions politiques est importante, il en va de même au niveau mondial. Encore très peu d'institutions internationales ont été dirigées par des femmes. L'ONU a célébré son 75<sup>ème</sup> anniversaire en 2020 (voir le chapitre de ce rapport consacré à la société civile sur la scène internationale), mais au cours de toutes ces années, il n'y a jamais eu de femme Secrétaire générale de l'ONU (UNSG). Des plafonds de verre invisibles mais bien réels continuent de limiter la présence des femmes dans les espaces décisionnels internationaux.

La société civile s'efforce de remédier à la sous-représentation des femmes dans les sphères internationales et en particulier à l'ONU, notamment par le biais de GQUAL, une campagne mondiale visant à inclure la parité des sexes comme critère dans les processus de sélection pour pourvoir les postes au sein des organismes internationaux. [Viviana Krsticevic](#) de [GQUAL](#) décrit le problème, et les solutions requises :

L'absence des femmes aux postes de décision n'est pas le résultat de leur propre décision mais l'effet des plafonds de verre, des discriminations implicites et de la segmentation des marchés du travail, entre autres facteurs. À cela s'ajoute l'argument de l'impact de la participation égale sur la richesse des débats, l'innovation et la diligence dans la prise de décision, la légitimité et la durabilité de certains processus, entre autres effets bénéfiques possibles de l'inclusion des femmes dans les espaces de décision.

Au niveau international, dans les espaces qui décident de la guerre et de la paix, de l'évolution du droit pénal international, de la portée des droits humains, du droit économique, du droit environnemental et de bien d'autres questions essentielles, les femmes sont sous-représentées à un niveau sans précédent. Par exemple, la Cour internationale de justice ne compte actuellement que trois femmes juges (19 %) et, historiquement, il n'y a eu que quatre femmes sur un total de 108 juges (3,7 %). À la Cour interaméricaine des droits de l'homme, un seul des sept membres actuels est une femme (14,3 %), et à la Cour pénale internationale, il n'y

a que six femmes sur un total de 18 membres (33 %). Enfin, 10 des 56 mécanismes spéciaux de l'ONU à ce jour n'ont jamais été occupés par une femme.

En d'autres termes, les femmes sont en marge de la prise de décision sur la plupart des questions les plus importantes pour l'avenir de l'humanité dans les processus politiques, judiciaires et de paix. Cette réalité contraste avec la reconnaissance du droit à une participation égale sur la scène internationale inscrite dans l'article 8 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, largement ratifiée au niveau mondial, et avec les aspirations à une participation équilibrée ou égale proposées dans différents espaces des Nations unies et d'autres institutions.

Les actions de la campagne comprennent le suivi et la diffusion d'informations sur les postes disponibles en matière de justice internationale. Nous envoyons des lettres et publions des informations sur les réseaux en attirant l'attention sur les opportunités et les disparités, nous encourageons la recherche universitaire et nous faisons des propositions pour la modification des procédures de nomination et de sélection pour les postes de justice et de contrôle aux niveaux national et international. Parmi les initiatives les plus intéressantes figure le classement dans lequel nous incluons le nombre d'hommes et de femmes occupant des postes par pays. Nous organisons également des réunions d'experts pour contribuer à l'élaboration de documents spécialisés. En outre, nous sommes en synergie avec les processus de sélection dans les espaces de justice au niveau national et nous participons aux débats sur la représentation au niveau national et international, afin de faire avancer le programme plus large de changement politique et social en faveur de l'égalité.

Nous avons obtenu plusieurs résultats significatifs, notamment des résolutions des Nations unies et de l'Organisation des États américains sur l'équilibre entre les sexes dans la composition des organismes internationaux, la systématisation des informations sur la composition des postes des Nations unies séparées par sexe, et d'excellentes recherches pour éclairer les obligations internationales des États et des organismes internationaux.

## BEIJING+25 : FAIRE LE BILAN D'UN QUART DE SIÈCLE DE LUTTES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

L'année 2020 aurait dû être une année clé pour se réunir au niveau international afin de faire le point sur les progrès accomplis et de réfléchir à ce qui doit être fait par la suite pour parvenir à l'égalité des sexes. En septembre, le **Programme d'action de Beijing** <sup>7</sup> a eu 25 ans. Ce programme international, le plus ambitieux pour faire avancer les droits des femmes, a été adopté à l'unanimité par 189 États lors de la **quatrième Conférence mondiale sur les femmes** <sup>7</sup> des Nations unies, qui s'est tenue en Chine en 1995. Le Programme d'action de Beijing mettait l'accent sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'accès à la planification familiale et aux soins de santé reproductive, l'élimination des obstacles à la participation des femmes à la prise de décision et la garantie d'emplois décentés et d'un salaire égal pour un travail égal. Il invitait également les États à s'attaquer à l'impact de la dégradation de l'environnement sur les femmes et reconnaissait la charge disproportionnée des soins non rémunérés qui incombe aux femmes.

Alors que la pandémie mobilisait toute l'attention, le 25ème anniversaire est demeuré riche de sens pour les activistes et les organisations de défense des droits des femmes qui ont pris part à ce rassemblement historique. En 1995, elles ont apporté leur expérience de lutte et leurs aspirations, en faisant pression avec succès pour l'inclusion d'un texte sur le genre dans les documents des Nations unies, et en élargissant la compréhension globale des droits humains comme incluant les droits des femmes. Elles ont défini les normes internationales et ont ensuite passé les 25 années suivantes à adapter ces normes pour façonner les politiques et les pratiques sur le terrain, soutenues par de nouvelles générations engagées dans la lutte pour les droits des femmes, y compris celles documentées dans les pages de ce rapport.

Dans certains contextes problématiques, la société civile a plaidé sans relâche pour concrétiser le Programme d'action de Beijing, en exigeant des changements juridiques, par exemple en demandant l'annulation des lois sur le statut personnel qui rendent les femmes juridiquement inférieures aux hommes, et en consacrant au contraire l'égalité juridique entre les sexes. Lorsque des victoires ont été remportées sur ces points, les efforts ont ensuite été réorientés vers la concrétisation de la reconnaissance de l'égalité de statut en obtenant une couverture sociale égale et un congé de maternité payé, en interdisant la discrimination dans l'emploi, en reconnaissant et en criminalisant la violence à l'égard des femmes et en fournissant

les services appropriés aux victimes, en codifiant et en punissant le viol conjugal et le trafic sexuel, en établissant des quotas de représentation ou la parité sur les listes électorales et, surtout, en donnant aux femmes les moyens de défendre leurs droits.

Un quart de siècle après que les droits des femmes ont été officiellement déclarés droits humains, les **entretiens** <sup>7</sup> menés avec des activistes, des dirigeants et des experts de la société civile, montrent clairement que des progrès significatifs ont été réalisés, en grande partie grâce aux efforts incessants de la société civile. Ils soulignent aussi que les progrès ont été inégaux, que les reculs sont une possibilité toujours présente et qu'il reste beaucoup à faire.

*Dans le passé, nous avons connu quelques progrès. Au fil des ans, dans le cadre des réunions de suivi de la CEDAW, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes a recommandé au gouvernement de procéder à certains changements, et nous avons constaté que ces changements étaient en cours. Le nombre de refuges n'était pas suffisant, et maintenant nous avons plus de refuges. Mais ce que nous constatons aujourd'hui, c'est l'absence d'une approche féministe.*

*L'élimination de la violence à l'égard des femmes est l'un des principaux défis à relever. C'est pourquoi nous continuerons à mettre cette question à l'ordre du jour dans le cadre de notre mobilisation autour du processus Beijing+25.*

Elif Ege <sup>7</sup>, Mor Çatı <sup>7</sup>, Turquie

*Les changements juridiques sont souvent longs à effectuer car les femmes restent largement sous-représentées en politique : **moins de 5 %** <sup>7</sup> des membres actuels du parlement sont des femmes. Dans certains cas, les médias locaux jouent également un rôle dans la marginalisation des femmes dans l'arène politique. Ce constat a été prouvé par des études récentes menées après les élections législatives de 2018. Les femmes sont également très peu présentes dans les syndicats de travailleurs.*

Hayat Mirshad <sup>7</sup>, Rassemblement démocratique des femmes libanaises <sup>7</sup>

*La situation réelle diffère de ce que dit la loi, car les inégalités sont encore très présentes. De nombreuses pratiques discriminatoires persistent de fait. Les*

*statistiques sont alarmantes. La moitié des femmes ont été victimes d'au moins une forme de violence. Les crises socioéconomiques ont des effets plus graves sur les femmes que sur les hommes. Chez les femmes, le taux de chômage est presque le double de celui des hommes. L'accès des femmes à la terre est limité : seulement 4 % des femmes possèdent des terres, bien qu'elles constituent près de 90 % de la main d'œuvre agricole.*

Ramy Khouili <sup>↗</sup>, Association tunisienne des femmes démocrates <sup>↗</sup>

*Nous avons encore un long chemin à parcourir pour que les femmes puissent vivre*

*de manière autonome sans être victimes de discrimination. Il est clair qu'il existe des disparités et des impacts différents parmi les femmes, en fonction de l'âge, du statut économique, de la couleur de la peau, de l'origine ethnique, du statut de migrante ou de l'appartenance au milieu rural, et de nombreuses autres situations qui définissent une partie de notre expérience. Les chiffres mondiaux sur les disparités en matière d'éducation, d'accès à la santé, à la propriété, et de positions de pouvoir montrent l'énorme désavantage que subissent les femmes dans la plupart des sociétés et le poids différencié des inégalités.*

Viviana Krsticevic <sup>↗</sup>, GQUAL <sup>↗</sup>

## UNE ONU FÉMINISTE ?

Pour suivre et faire avancer les progrès réalisés dans le cadre des engagements de la Déclaration de Beijing, l'ONU doit se demander dans quelle mesure elle a réussi à intégrer les droits des femmes dans ses propres processus. Bien que l'ONU n'ait jamais eu de femme au poste de Secrétaire général et que les femmes restent sous-représentées aux postes de direction, la société civile estime que des progrès ont été réalisés.

En janvier, la Campagne pour une ONU féministe (Feminist UN Campaign), une coalition d'organisations de défense des droits des femmes et des droits humains, a publié son troisième bulletin annuel sur l'actuel Secrétaire général de l'ONU (SGNU), António Guterres. Elle y évalue son travail pour construire une ONU plus féministe, notamment en promouvant un leadership féministe, en permettant un financement transparent et responsable pour l'égalité des sexes, et en renforçant les institutions et forums de défense des droits des femmes. La note attribuée, B-, reconnaît l'engagement féministe du chef de l'ONU tout en soulignant les progrès limités réalisés.

Lyric Thompson <sup>↗</sup>, du Centre International de Recherches sur les Femmes <sup>↗</sup> (ICRW) <sup>↗</sup>, membre de la Campagne pour une ONU féministe, explique les objectifs de la campagne et la manière de les atteindre:

La Campagne pour une ONU féministe est un effort pour créer une proposition collective afin d'apporter un changement réel et significatif dans les droits des femmes et l'égalité de genre aux Nations Unies - dans toutes ses politiques

et programmes - et évaluer chaque année les progrès dans cette optique. La campagne rassemble des penseuses et activistes féministes de premier plan de la société civile, de la philanthropie et du monde universitaire, ainsi que d'anciens responsables de l'ONU autour d'un programme commun. Cet agenda requiert non seulement du leadership visible et proactif du SGNU, mais aussi une réforme de l'ensemble du système pour surmonter les obstacles internes de l'organisation.

Pour évaluer les progrès et préparer des bulletins, la Campagne mène des entretiens avec des experts de l'ONU et des acteurs de la société civile, administre une enquête mondiale de la société civile et analyse des discours clés, des publications sur les réseaux sociaux, des rendez-vous, des voyages et d'autres initiatives. Les bulletins ont été publiés chaque année pendant ce mandat du SGNU.

La note obtenue par le SGNU en 2020 reflète des progrès importants dans certains domaines - comme la défense de la parité - et des avancées très limitées dans d'autres, comme le financement de l'égalité des sexes.

Selon le bulletin, les messages publics de Guterres sur les droits des femmes et l'égalité des genres ont en fait augmenté en 2019 : ses discours sur l'égalité des genres ont triplé et il a continué d'afficher des références « féministes ».

Les progrès dans le sens de la parité entre les sexes au sein de l'ONU se sont poursuivis à un rythme ininterrompu, même si les réactions négatives à son encontre ont également augmenté. Les progrès ont été bloqués par l'inertie bureaucratique, les fonds limités et l'opposition interne.



Il y a cinq domaines spécifiques dans lesquels nous aimerions voir plus de progrès. Premièrement, dans la priorisation de l'implication de la société civile et du féminisme dans tous les processus mondiaux et dans les processus des Nations Unies. Deuxièmement, dans la favorisation d'une plus grande transparence dans les activités et les engagements financiers de l'ONU. Troisièmement, sur la politique de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel dans tout le système des Nations Unies et la fin de l'exploitation et des abus sexuels dans tous les domaines, y compris les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Quatrièmement, la pleine mise en œuvre de l'ODD (Objectif de développement durable) 5, c'est-à-dire la mise en œuvre de toutes ses composantes - y compris celles que les États membres sont les plus susceptibles de remettre en question, comme la santé et les droits sexuels et reproductifs - et l'intégration du genre dans tous les ODD. Et cinquièmement, dans l'établissement d'une plus grande responsabilité sur les questions liées à l'égalité de genre, au leadership intergénérationnel, à la solidarité, à la collaboration et à l'intersectionnalité, au financement de programmes, mouvements et initiatives sur les droits des femmes, au changement des relations de pouvoir et à la plus grande inclusivité et l'élargissement de la prise de décisions.



Ouverture de la 64<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme au siège de l'ONU à New York, États-Unis, le 8 mars 2020. Photo par ONU Femmes/Ryan Brown

La Campagne pour une ONU féministe a continué à surveiller le travail du Secrétaire général des Nations unies afin de le tenir responsable de son engagement en tant que féministe revendiqué, et son **quatrième bulletin** <sup>7</sup>, publié début 2021, a révélé que l'attention portée par Guterres à l'égalité des sexes s'était accrue pendant la pandémie, lui valant un B, son meilleur score à ce jour. Au cours d'une année marquée par de nombreux défis, ses scores ont augmenté dans trois des six domaines du programme de la Campagne : leadership féministe et définition des priorités, mise en œuvre féministe des ODD, et liberté d'information. Cependant, ses scores ont stagné dans un domaine, la parité et la protection des droits, et ont baissé dans deux domaines : le financement de l'égalité des sexes et la transformation féministe de la Commission de la condition de la femme (CSW) et d'ONU Femmes. La Campagne féministe pour l'ONU continuera à promouvoir ce programme en 2021, et alors que le Secrétaire général de l'ONU fera campagne pour obtenir un second mandat à la tête de l'ONU, elle exigera de lui un leadership féministe audacieux et un engagement fort en faveur du financement d'une reprise équitable entre les sexes.

## LA CSW 2020 : UNE PREMIÈRE PRISE DE CONSCIENCE DES DÉFIS DE L'ENGAGEMENT EN LIGNE

Au niveau international, l'une des principales occasions d'examiner les progrès accomplis et d'en exiger davantage aurait dû être la CSW, le principal forum mondial annuel sur l'égalité des sexes. En 2020, une année **décrite** <sup>7</sup> comme « cruciale pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des sexes », la CSW devait se tenir du 9 au 20 mars au siège de l'ONU à New York. Des OSC de toutes les régions du monde, ainsi que des représentants des États et de divers organes de l'ONU, devaient assister à la session, axée sur l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des ODD, en particulier l'objectif 5 sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

Mais une semaine avant le début de la session, la pandémie émergente a incité les organisateurs à modifier le format et la durée de la CSW, et l'événement prévu sur deux semaines avec ses quelque 12 000 participants confirmés a été **réorganisé** <sup>7</sup> en une réunion procédurale d'une journée le 9 mars, pour adopter un projet de déclaration politique marquant l'anniversaire de la Déclaration de Beijing. Le forum mondial probablement le plus précieux pour les militants et les organisations de défense des droits des femmes s'est arrêté du jour au lendemain, puisque le débat général de la

CSW et les événements qui l'accompagnaient, y compris ceux de la société civile, ont été **annulés** <sup>7</sup> et que les participants du monde entier ont été invités à ne pas se rendre à New York.

D'autres processus internationaux ont par la suite été transférés vers la sphère numérique, et la société civile a progressivement essayé de tirer le meilleur parti de ces nouvelles pratiques (voir le chapitre du présent rapport consacré à la société civile sur la scène internationale). Mais les défis spécifiques au genre auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles tentent de participer aux processus en ligne des Nations unies et à d'autres réunions en ligne n'ont généralement pas été reconnus ni atténués.

Les militantes ont fait l'**expérience directe** <sup>7</sup> de l'aggravation des inégalités préexistantes en matière d'accès et de participation, engendrée par la pandémie. Elles ont été soumises à rude épreuve, car les frontières entre les sphères personnelle et professionnelle se sont estompées, avec un risque de surmenage. Elles ont notamment constaté que les appels et les réunions en ligne avaient souvent lieu en dehors des heures de travail ou entraient en conflit avec leurs autres responsabilités, qui comprennent notamment une charge disproportionnée du travail de soin non rémunéré. Dans de nombreux pays africains en particulier, les inégalités en matière numérique sont apparues au grand jour. En raison du caractère genré de la fracture numérique, de nombreuses militantes comptaient davantage sur l'organisation en personne, et le passage forcé à la sphère numérique les a privées de nombreux canaux habituels de connexion et de soutien. Dans certains pays, le militantisme des femmes est entravé par le coût élevé des données ; dans d'autres, c'est la surveillance de l'État qui pose problème. Pour éviter d'être identifiées et de subir des représailles, les militantes de pays comme l'Égypte et le Soudan ont longtemps eu recours à des tactiques plus traditionnelles, notamment le bouche à oreille et la distribution de tracts, mais la pandémie les a privées de ce recours.

Les femmes qui ont réussi à accéder aux espaces en ligne se sont souvent rendu compte que, contrairement à de nombreux forums de la vie réelle où les femmes avaient réussi à se faire admettre à force de persévérance durant des décennies, les événements en ligne étaient nettement plus dominés par les hommes. En outre, les modes de fonctionnement et de gestion des réunions en ligne rendait plus difficile l'expression de sensibilités diverses. Lorsque les femmes, en particulier celles du Sud, les minorités ethniques et celles qui travaillent dans d'autres langues que leur langue maternelle, ne peuvent pas s'exprimer dans les réunions, il n'est pas surprenant que les résultats ne reflètent pas leurs perspectives et leurs préoccupations.

La pandémie a mis en évidence les choix difficiles que les militantes sont souvent amenées à faire et les coûts de l'activisme, qui favorisent les femmes de milieux aisés qui peuvent se permettre de payer une assistance pour les soins, et excluent les femmes de milieux plus pauvres. Compte tenu des inégalités dans le déploiement des vaccins au niveau mondial, qui menacent de maintenir les femmes de nombreux pays du Sud à leur domicile plus longtemps, et le travail en ligne par défaut qui pourrait devenir plus courant même une fois la pandémie terminée, ces problèmes risquent de ne pas être seulement passagers.

## DES PROGRÈS DANS LA MODIFICATION DE LOIS DISCRIMINATOIRES

Les militants des droits des personnes LGBTQI+ ont également eu du mal à se mobiliser dans l'espace public, en raison de l'absence de nombreux événements de la Fierté. Néanmoins, malgré les obstacles, cette année a été marquée par de nouvelles avancées dans la remise en cause et la modification de lois, qui sont le fruit d'années d'efforts de la part de la société civile. Les militants LGBTQI+ ont progressé sur deux fronts essentiels en 2020 : la dépénalisation des relations homosexuelles dans les pays où elles étaient encore illégales et la légalisation du mariage homosexuel dans les pays où les personnes et les organisations LGBTQI+ ont gagné en visibilité et en acceptation.

Selon le **Human Dignity Trust** <sup>7</sup>, au début de l'année 2020, plus de 70 pays disposaient de lois criminalisant les relations sexuelles privées entre adultes consentants de même sexe, exposant des millions de personnes au risque d'arrestation, de poursuites, d'emprisonnement et, dans plusieurs pays dont l'Iran, l'Arabie saoudite, la Somalie et le Yémen, à la peine de mort.

Ces lois interdisent soit certains types d'activité sexuelle, soit toute forme d'activité sexuelle entre personnes du même sexe, et sont souvent formulées de manière vague ou ambiguë, avec des références à la moralité et à l'ordre naturel. La plupart des lois criminalisent explicitement les rapports sexuels entre hommes, qualifiés de « sodomie » ou de « délit contre nature ». Beaucoup criminalisent également le « lesbianisme » ou se réfèrent plus largement aux « relations sexuelles avec une personne du même sexe » et à la « grossière indécence », un terme fourre-tout qui peut être appliqué aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Plus d'une douzaine de pays disposent également de lois faisant référence au « travestissement », à l'« usurpation d'identité » et au « déguisement », qui criminalisent explicitement l'identité et l'expression de genre des personnes transgenres. Dans de nombreux autres

pays, les personnes transgenres sont en outre visées par des lois qui criminalisent le vagabondage, le hooliganisme, le travail sexuel et les infractions à l'ordre public. Près de la moitié des pays qui criminalisent les relations homosexuelles sont membres du Commonwealth : loin d'être l'expression de pratiques et de croyances « traditionnelles », la plupart des lois qui continuent d'être utilisées pour punir les homosexuels, en particulier en Afrique et dans les Caraïbes, ont tout simplement été reprises de lois britanniques abrogées depuis longtemps au Royaume-Uni, et constituent à ce titre l'un des nombreux héritages persistants du colonialisme. En dépit d'une puissante inertie et d'une violente réaction anti-droits, en 2020, deux pays, le Bhoutan et le Gabon, ont fait un pas en avant et mis fin à la pratique honteuse de la criminalisation des relations sexuelles entre adultes consentants.

Concernant le droit égal au mariage, il était au début de l'année légalement reconnu dans moins de 30 pays, ou juridictions au sein de pays, dans le monde. Mais tout au long de l'année, les campagnes en faveur de l'égalité n'ont cessé de prendre de l'ampleur, du Japon à la Lituanie. Malgré des mois de protestations de la part de groupes d'extrême droite et de groupes catholiques conservateurs, la chambre basse du Parlement italien a adopté un projet de loi, actuellement en attente d'approbation par le Sénat, visant à faire de la discrimination et des crimes de haine envers les personnes LGBTQI+ des infractions punissables. En 2020, le Costa Rica a rejoint les rangs des pays reconnaissant le droit égal au mariage. Les célébrations prévues de longue date ont certes été de moindre envergure en raison de la pandémie, mais les premiers mariages entre personnes de même sexe ont eu lieu immédiatement.

## BHOUTAN ET GABON : DÉCRIMINALISATION

En juillet, le Gabon a rejoint le groupe restreint des pays d'Afrique subsaharienne qui ne punissent pas les relations homosexuelles consenties. Par 48 voix pour, 24 contre et 25 abstentions, la chambre basse du Parlement a adopté fin juin une proposition gouvernementale visant à décriminaliser l'homosexualité. Le Sénat a fait de même début juillet, par 59 voix pour, 17 contre, et 4 abstentions. Ce projet de loi a annulé les dispositions d'une loi adoptée un an plus tôt, qui qualifiait les relations homosexuelles au Gabon d'« atteinte aux bonnes mœurs » et les punissait de peines de prison pouvant aller jusqu'à six mois et d'amendes pouvant atteindre 5 millions de francs centrafricains (environ 8 500 dollars). Avant l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal en juillet 2019, les relations entre personnes de même sexe n'étaient ni

autorisées ni interdites par la loi, et il existait un niveau de tolérance pour les diverses orientations sexuelles.

La décision de revenir sur cette disposition a fortement divisé l'opinion publique ainsi que le parti au pouvoir. Des manifestants décriant la décision du Sénat se sont mobilisés pendant le vote, et des personnalités politiques et religieuses ont qualifié la nouvelle loi de contraire aux « valeurs nationales » et conçue pour amadouer les donateurs étrangers. Ses partisans, dont la Première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, l'ont défendue en la présentant comme le rétablissement d'un droit humain fondamental, et le triomphe de l'amour et de la dignité sur la haine.

Le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, le Parlement bhoutanais a adopté un projet de loi modifiant les articles 213 et 214 du Code pénal de 2004 afin de supprimer la disposition qui criminalisait les « rapports sexuels contre nature », largement interprétés comme faisant référence à l'homosexualité. Par 63 voix contre 69, les relations entre personnes de même sexe ont été décriminalisées, en attendant l'approbation officielle du roi.

Cet acte législatif a été revendiqué comme une victoire par les organisations LGBTQI+ telles que Rainbow Bhutan, qui plaidaient pour le changement depuis des années, notamment lors des forums mondiaux tels que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. En grande partie grâce à ce plaidoyer, lors de l'Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme auquel il a été soumis en mai 2019, l'État du Bhoutan a été exhorté à garantir la « non-discrimination des membres de la communauté LGBT » et à « modifier les dispositions du Code pénal qui sont discriminatoires et qui pénalisent les relations entre personnes du même sexe. » Les dirigeants du Bhoutan en sont venus à considérer le maintien de l'interdiction comme un motif d'embarras au niveau international pour le pays.

Un projet de loi visant à abroger les articles 213 et 214 avait déjà été approuvé par la Chambre basse du Parlement du Bhoutan à une écrasante majorité en juin 2019. Mais début 2020, les progrès ont connu des difficultés lorsque la Chambre haute a proposé de modifier ces articles du code pénal plutôt que de les supprimer complètement, ce qui a entraîné le retour du projet de loi à la Chambre basse pour un nouveau débat en février 2020. En raison de désaccords entre les deux Chambres, la question avait été renvoyée à une commission mixte, avant que les voix les plus progressistes ne finissent par l'emporter.



## COSTA RICA : LE DROIT ÉGAL AU MARIAGE

En mai, le Costa Rica est devenu le dernier pays à reconnaître l'égalité du droit au mariage, et le **premier** d'Amérique centrale à le faire. Ce changement est intervenu 18 mois après que la Cour suprême du Costa Rica a fixé une date limite pour que le gouvernement légifère sur le mariage entre personnes de même sexe, faute de quoi son interdiction prendrait automatiquement fin. À l'expiration de ce délai, le mariage entre personnes de même sexe est devenu légal.

Comme le décrit **Herman Duarte**, de la **Fondation Igualitxs**, il s'agit d'un changement pour lequel le rôle normatif des institutions internationales, en l'occurrence la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Cour IDH), a été déterminant :

Dans le cadre d'une lutte menée depuis des décennies par le mouvement pour les droits LGBTQI+, le gouvernement costaricien a donné le coup d'envoi du processus en mai 2016 par sa demande d'un avis consultatif à la Cour IDH concernant les droits patrimoniaux des couples de même sexe. Cette consultation a offert la possibilité à toutes les parties intéressées de présenter leurs arguments, ce qu'ont fait plus de 90 acteurs de nature variée, dont des États, des organisations internationales, des OSC, des universités et des particuliers. Des audiences ont eu lieu les 16 et 17 mai 2017 et nous y avons **participé**. L'élan suscité par cet événement s'est traduit par l'organisation du premier congrès sur le droit égal au mariage, qui s'est tenu à San José en novembre 2017 et a rassemblé plus de 54 intervenants de toute la région.

En janvier 2018, la Cour interaméricaine a publié sa décision, selon laquelle les États parties doivent réglementer le statut des familles non hétérosexuelles, ce qui ouvre la voie au mariage civil (non religieux) aux couples de même sexe. Un groupe de 60 organisations LGBTQI+ de la région a célébré cette décision comme la plus importante dans l'histoire des droits LGBTQI+ à ce jour.

Avant le changement au Costa Rica, le jugement de la Cour IDH avait déjà conduit l'Équateur à devenir le cinquième pays d'Amérique latine à reconnaître pleinement le mariage homosexuel, en 2019, après l'Argentine, le Brésil, la Colombie et l'Uruguay, ainsi que le district fédéral et certains États du Mexique.

Cependant, tout n'a pas été rose, car les groupes LGBTQI+ ont dû faire face à une hostilité considérable, notamment à une tentative d'utiliser la pandémie comme prétexte pour



Après des années de campagne de la société civile, le mariage homosexuel et l'égalité de toutes les familles sont reconnus par une décision de justice au Costa Rica. Photo par Familias Homoparentales y Diversas de Costa Rica

**retarder** le changement. Bien que le président du Costa Rica, Carlos Alvarado Quesada, ait publiquement salué la décision, le contexte politique était très polarisé. La société civile a pu profiter de l'espace civique relativement ouvert du Costa Rica et de ses fortes traditions de **législation fondée sur des règles** ; cependant, des segments influents du public sont restés opposés et se sont mobilisés dans l'indignation.

La Constitution du Costa Rica reconnaît expressément le catholicisme comme religion officielle. Au cours des dernières décennies, le nombre de congrégations évangéliques a augmenté pour atteindre environ 3 800. En 2017, plus de 80 % de la population se déclarait de confession catholique ou évangélique ; de toute évidence, le Costa Rica est un pays culturellement conservateur.

La réaction des milieux conservateurs a été brutale. Il est nécessaire de comprendre que la communauté LGBTQI+ a articulé ses luttes autour de la demande de reconnaissance de la dignité humaine de ses membres et de leur valeur égale en tant qu'être humain. Les groupes religieux se sont quant à eux mobilisés en tant que groupes identitaires - des groupes dont l'identité est définie de manière étroite, non universaliste, en opposition à un ennemi. Ces groupes ont canalisé les ressentiments provoqués par les changements juridiques visant à faire progresser l'égalité, et ont donné de l'espoir à ceux qui s'étaient sentis évincés par ces changements, ce qui a conduit à l'émergence de partis politiques religieux.

L'élection présidentielle de 2018 est devenue une sorte de référendum sur les droits des personnes LGBTQI+, et plus précisément sur l'égalité du droit au mariage. Un pasteur évangélique, Fabricio Alvarado, alors seul membre du Congrès issu d'un parti évangélique, s'est présenté à la présidence, en jouant sur les sentiments d'indignation et de crainte des citoyens conservateurs face à l'arrêt de la Cour suprême. Le candidat s'est fait remarquer par ses déclarations incendiaires, affirmant notamment que l'homosexualité était « causée par le diable ». Il s'est hissé à la première place dans les sondages préélectorales : en un mois seulement, il est passé de 3 % à 17 % des préférences de vote, et a remporté le premier tour des élections présidentielles. Il a également remporté 14 des 54 sièges législatifs, ce qui a représenté une augmentation de 1 300 % de la présence législative de son parti politique.

Le second tour de l'élection présidentielle a porté sur les droits des personnes LGBTQI+. Le deuxième finaliste, Carlos Alvarado, était le candidat du parti au pouvoir et avait une position en faveur des droits des personnes LGBTQI+. Cette position a finalement prévalu, mais l'élection nous a obligés à nous confronter à la puissance considérable des églises évangéliques.

La victoire de Carlos Alvarado s'explique par plusieurs facteurs, l'un d'entre eux étant la grande mobilisation de la société civile. Parmi les campagnes de la société civile qui ont eu un impact, citons celle du groupe **Coalición por Costa Rica** <sup>7</sup>, qui a cherché à susciter un débat informé et inclusif, en diffusant les propositions des candidats afin que les citoyens puissent y réfléchir avant de voter ; et celle d'Igualitxs, « **Por todas las familias** » <sup>7</sup>, lancée une semaine avant les élections pour diffuser un message inclusif et appeler à l'égalité de traitement de la population LGBTQI+.

Dans tous les pays qui ont récemment reconnu le mariage entre personnes de même sexe ou dépénalisé les relations homosexuelles, les victoires juridiques ne sont qu'une partie de la bataille, car la société civile doit également relever le défi de faire évoluer l'opinion publique, en gagnant le cœur et l'esprit des gens pour contrer l'homophobie, faire accepter la nouvelle loi et empêcher la régression.

Le changement juridique est une chose, le changement culturel en est une autre. L'évolution juridique a représenté un progrès pour les droits humains et un moyen de concrétiser l'application universelle du droit. Elle est le résultat d'un combat de plusieurs décennies mené par la communauté LGBTQI+. Mais l'homophobie, la discrimination et la violence à l'encontre des personnes LGBTQI+ demeurent. Une fois le changement juridique réalisé, la politique publique doit continuer à se concentrer sur l'exclusion structurelle. Car le changement juridique en soi ne produit pas nécessairement un sentiment d'appartenance à une communauté. Les attitudes des gens ne changent pas automatiquement à la suite de la mise en œuvre d'une loi.

Par conséquent, afin de préparer le terrain pour le changement juridique, dans les 18 mois entre la publication de l'arrêt de la Cour suprême et l'entrée en vigueur de la décision, plus de 35 OSC locales ont développé la **campagne « Sí acepto »** <sup>7</sup>, appelant à la reconnaissance de l'égalité de tous les êtres humains. Cette campagne a également été relayée par les médias, des entreprises du secteur de la publicité, des associations telles que le Business Development Association, les Nations unies et des ambassades comme celles du Canada et des Pays-Bas.

La campagne présentait des témoignages de personnes, de couples et de familles LGBTQI+, ainsi que de membres de leur famille, de leurs voisins et de leurs amis, dans le but de promouvoir l'acceptation, et de changer les perceptions de ce que signifie être une personne LGBTQI+ dans la société costaricienne. Elle a été activée à l'échelle nationale, et ses vidéos ont été diffusées non seulement sur les médias sociaux, mais aussi à la télévision nationale pendant des mois.

Les vidéos suscitent des émotions et génèrent de l'empathie. Elles ont amené des milliers de personnes qui n'étaient pas engagées politiquement à renoncer à leur droit sacré à la vie privée et à montrer leur visage, à cesser d'être une abstraction pour devenir une réalité. Elles ont donné un visage humain à l'idée abstraite des « gays » telle que présentée par les journaux. En expliquant aux personnes qu'elles ne seraient pas rejetées, la campagne a participé à les libérer de leurs craintes, car la plupart des personnes LGBTQI+ subissent un certain type de rejet dans leur

vie quotidienne, quel que soit leur statut social. En conséquence, une population active a pris part à la campagne, faisant savoir qu'avec ou sans pandémie, elle ne reculerait en rien par rapport aux acquis. Cela a été décisif pour faire comprendre aux législateurs qui tentaient de saboter le mariage civil pour les personnes de même sexe, qu'ils n'y parviendraient pas.

Ce fut l'une des plus importantes campagnes de défense des droits civils de l'histoire, et elle restera dans les mémoires comme une lueur qui a brillé au milieu des ténèbres de la pandémie. La veille du jour où le mariage civil est devenu légal pour tous les adultes au Costa Rica, l'évêque de l'Église catholique d'Alajuela a délivré un **message** dans lequel il déclarait : « Nous sommes heureux qu'il existe différents types de relations humaines, différentes formes de famille, et je crois que là où il y a une démonstration d'affection et d'amour familial, d'une certaine manière, Dieu se manifeste, et nous devons favoriser cela ». Bien qu'ils ne reflètent pas nécessairement la position de l'ensemble de l'institution, les propos de ce représentant religieux sont le fruit de l'excellent travail réalisé par les activistes visant à provoquer le changement culturel nécessaire à l'acceptation des personnes LGBTQI+.

Il est remarquable de voir comment le Costa Rica est passé de la criminalisation de l'homosexualité dans les années 70, la fermeture des bars gays jugés « pervers », la persécution des gays par des descentes de police sous le prétexte de santé publique dans les années 1980, à la demande d'un avis consultatif à la Cour interaméricaine en 2016 et, après une élection présidentielle centrée sur la question, à la nomination d'un commissaire aux affaires LGBTQI+ en 2018 et à la consécration du mariage pour les personnes de même sexe deux ans plus tard.

De nombreuses personnes ont fini par comprendre que le fait que l'union et les projets de vie de deux adultes de même sexe bénéficient d'une protection juridique ne les affecte en rien - tout au plus, cela valide l'institution du mariage dont ils font également partie - et qu'il n'y a rien de mal à être gay, et qu'en tout état de cause, personne ne « devient gay » à la suite de cette normalisation.

Les répercussions potentielles de ces progrès dans une région qui reste extrêmement hostile aux personnes LGBTQI+ sont énormes.

Le Costa Rica, en tant que premier pays d'Amérique centrale à approuver le mariage pour les personnes de même sexe, devrait être un modèle pour toute la région. L'avis consultatif de la Cour IDH est valable pour la vingtaine de pays

des Amériques qui reconnaissent sa compétence. Le **Panama** pourrait bientôt suivre le chemin du Costa Rica : un avertissement d'inconstitutionnalité basé sur la décision de la Cour IDH a été déposé, et la Fondation Iguales Panamá coordonne la participation de la société civile nationale et internationale dans le processus qui se déroule à la Cour suprême du Panama.

La Fondation Igualitxs travaille dans le même sens depuis longtemps dans mon pays d'origine, le **Salvador**. La société civile salvadorienne a fait d'immenses progrès. Compte tenu des tendances régressives de l'Assemblée législative sur la question du mariage civil entre les personnes de même sexe, pendant une décennie et demie, nos efforts se sont concentrés sur le dépôt de plaintes pour contester l'inconstitutionnalité du Code de la famille. J'ai déposé une de ces actions en justice, intitulée Equality Lawsuit, le 11 novembre 2016. Peu après, plusieurs OSC, dont l'Association Entre Amigos, Comcavis et Hombres Trans El Salvador, ainsi que de nombreux activistes indépendants, ont intenté une action en justice similaire.

Tout comme au Costa Rica, les secteurs conservateurs ont vivement réagi. À l'Assemblée législative, ils se sont empressés d'entamer le processus de ratification d'une réforme constitutionnelle excluante, bloquée depuis des années, qui donnerait un statut constitutionnel à la définition restrictive du mariage que nous avons remise en question dans le Code de la famille, interdisant effectivement le mariage homosexuel. En réponse, nous avons déposé une mesure conservatoire contre le processus de réforme constitutionnelle et obtenu de la Cour suprême qu'elle le suspende.

Les deux demandes d'inconstitutionnalité de 2016 ont finalement été admises en août 2019, et en janvier 2020, un magistrat de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême a **annoncé** que la Cour se prononcerait bientôt, et a admis qu'il s'agissait de l'une de ses grandes décisions en suspens, attendues depuis longtemps. Nous sommes donc peut-être sur le point d'atteindre notre objectif.

Le risque de réaction négative était également palpable au Guatemala, où les attaques homophobes sont monnaie courante et où le président Alejandro Giammattei a remporté le pouvoir en **2019** sur la base d'un programme résolument homophobe et anti-avortement, qui lui a valu d'être comparé au président populiste de droite brésilien Jair Bolsonaro. En juillet, le médiateur du pays, Jordán Rodas, a été **convoqué** pour être interrogé par la Commission des droits de l'homme du Congrès au sujet de son travail en faveur des droits LGBTQI+ et des droits sexuels et reproductifs. Parmi les actions qui ont manifestement constitué une offense figure l'utilisation du drapeau arc-en-ciel sur les



médias sociaux pour célébrer le mois des Fiertés. Il avait déjà fait face à deux reprises à des **tentatives** ↗ de destitution. Un projet de loi a également été **introduit** ↗ au Congrès guatémaltèque en 2017 pour tenter de rendre le mariage homosexuel inconstitutionnel ainsi que de restreindre davantage les avortements et l'éducation sexuelle. De même, au Panama, les **manifestations** ↗ demandant à la Cour suprême de se prononcer en

faveur du mariage homosexuel ont reçu pour réponse des **propositions** ↗ visant à définir constitutionnellement le mariage comme étant exclusivement entre une femme et un homme, ce qui a suscité de nouvelles manifestations. Le harcèlement, les menaces et la violence demeurent un **problème** ↗ grave pour les personnes LGBTQI+ d'Amérique centrale.



Le bâtiment du Congrès national à Buenos Aires, en Argentine, est éclairé aux couleurs du drapeau arc-en-ciel pour célébrer le 10ème anniversaire de la loi sur l'égalité du droit au mariage, le 15 juillet 2020. Photo par Marcelo Endelli/Getty Images

## DIX ANS APRÈS : LES LEÇONS DE LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DU DROIT AU MARIAGE EN ARGENTINE

Partout dans le monde, la société civile continue de faire pression en faveur de l'égalité du droit au mariage, s'appuyant sur des avancées comme celle du Costa Rica. Dix ans après l'adoption de la loi sur l'égalité du droit au mariage en Argentine, une étape importante pour l'Amérique latine, la leader LGBTQI+ **María Rachid**, qui a cofondé la **Fédération Argentina LGBT**, a exposé les stratégies et les tactiques utilisées, qui ont le mieux fonctionné pour faire progresser la lutte pour l'égalité. Les clés de leur succès sont toujours d'actualité pour les mouvements qui livrent le même combat aujourd'hui.

### FORMER UNE ORGANISATION PARAPLUIE ALIGNÉE SUR LE PROGRAMME POUR L'ÉGALITÉ

*La Fédération a réuni presque toutes les organisations importantes travaillant autour de la diversité sexuelle. Elle est née de la convergence d'un certain nombre d'organisations avec une grande expérience non seulement dans la ville de Buenos Aires mais aussi dans plusieurs provinces, pour plaider en faveur d'un agenda qui avait initialement cinq points. Premièrement, le mariage pour tous avec la possibilité d'adoption d'enfants ; nous avons spécifiquement demandé la reconnaissance du droit d'adoption car nous avons vu que dans certains pays, il a fallu renoncer à l'adoption pour obtenir l'approbation du mariage pour tous. Deuxièmement, une loi sur la reconnaissance de l'identité de genre. Troisièmement, une loi anti-discrimination au niveau national. Quatrièmement, l'inclusion de la diversité dans un programme d'éducation sexuelle. Et cinquièmement, l'abrogation des articles des codes d'infraction qui, dans 16 provinces, criminalisaient toujours « l'homosexualité » et le « travestissement », en ces termes.*

### ADOPTER UNE STRATÉGIE MULTIDIMENSIONNELLE

*La conclusion de notre analyse était qu'il fallait emprunter simultanément les voies du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire. Dans le même temps, nous devons nous adresser aux médias et porter la question à l'attention du public. Cela nous est apparu clairement après une rencontre avec le ministre de l'Intérieur de l'époque, qui nous a dit que nous avions l'accord du pouvoir exécutif, mais que nous devons créer les conditions pour ne pas perdre le vote au Congrès. Depuis lors, nous avons travaillé pendant des années pour atteindre l'opinion publique et créer ainsi les conditions pour faire pencher la balance en notre faveur au Congrès.*

### SE FRAYER UN CHEMIN DANS LE SYSTÈME JUDICIAIRE

*En 2007, nous avons présenté le premier appel à la protection pour le mariage pour tous ; nous en présenterions plus d'une centaine. À la suite d'une injonction, en 2009, un couple homosexuel a réussi à se marier avec une autorisation judiciaire à Ushuaia, et en 2010 huit autres couples ont pu se marier, dont un couple de lesbiennes, dans la ville et dans la province de Buenos Aires. À ce moment-là, nous avons changé de stratégie : au début, nous avons plaidé dans la juridiction civile de la famille, où la présence de l'Opus Dei et de son catholicisme pur et dur était très forte. De nombreux juges civils de famille étaient des militants de l'Église catholique et en particulier de l'Opus Dei, il était donc très difficile d'obtenir une décision favorable dans cette juridiction. Le changement s'est produit lorsque nous nous sommes rendu compte que, comme nous introduisons une action judiciaire contre le Registre civil, dépendant du gouvernement de la ville de Buenos Aires, nous pouvions recourir au tribunal contentieux administratif et fiscal dès lors que l'Etat était partie au conflit. Comme il s'agit d'une juridiction qui traite principalement de questions liées à la fiscalité, et qu'en Argentine l'Église catholique est exonérée d'impôts, nous n'allions pas y trouver des juges militants de l'Église catholique ou de l'Opus Dei, car c'est une juridiction qui n'a pas d'intérêt politique pour eux. Dès ce changement de stratégie, toutes les décisions dans la ville et la province de Buenos Aires ont été prises en notre faveur.*

### RACONTER UNE BELLE HISTOIRE

*Bien qu'au départ nous ayons pensé aux amparos (procédure de protection des droits fondamentaux) de manière assez littérale, comme un moyen d'obtenir un soutien judiciaire pour nos revendications, ceux-ci ont fini par être avant tout une excellente stratégie de communication, car chacun de ces litiges est devenu une histoire que nous racontions au public sur les raisons pour lesquelles le mariage pour tous était juste, nécessaire et opportun. A cette fin, nous avons beaucoup encadré les couples qui déposaient leurs pétitions d'amparos, en particulier les premiers, dont nous savions qu'ils bénéficieraient d'une grande exposition médiatique. Cela a donc fini par être une stratégie de communication plus qu'une stratégie judiciaire.*

*Nous avons beaucoup travaillé avec les médias. Nous organisons des petits-*

déjeuners avec des journalistes, dans un premier temps seulement avec quelques-uns qui étaient nos alliés, mais par la suite, ces réunions se sont élargies. Nous avons tellement travaillé dans ce domaine que, les derniers mois du débat, on ne trouvait plus de tribunes contre le mariage pour tous, pas même dans le journal traditionnel *La Nación*, qui ne s'y est opposé qu'à travers ses éditoriaux, puisque les articles signés par ses journalistes lui étaient favorables. En d'autres termes, même dans les médias hostiles, les journalistes ont fini par être nos alliés. Nous avons préparé une brochure pour les communicants expliquant en quoi consistait le projet de loi, pourquoi il était important, quels étaient nos arguments. Nous avons également préparé des spots publicitaires, mais comme nous n'avions pas les moyens de le diffuser, nous avons demandé aux journalistes et aux responsables des médias de les transmettre comme un composant de leur programme, ce qu'ils ont fait en grand nombre. Ces spots étaient amusants et attiraient beaucoup l'attention.

### RECHERCHER DES ALLIÉS, MÊME LES PLUS IMPROBABLES

Pour gagner du soutien, nous devons montrer à la société le soutien que nous recevions déjà dans certains secteurs, et de la part de personnes bien connues. Nous avons donc commencé par publier une liste de supporters, qui au début était très courte, mais qui a fini par devenir une énorme newsletter contenant les noms de toutes les fédérations syndicales, de nombreuses organisations, des référents politiques de presque tous les partis, de personnalités du monde de l'art, des médias, de la religion.

À l'approche du débat parlementaire, nous avons commencé à organiser des événements, généralement au Sénat, pour montrer le soutien que nous recevions dans différents secteurs. Ces événements ont reçu une large couverture par les médias. L'événement « La culture dit oui au mariage pour tous » a réuni des musiciens et des artistes ; l'événement « La science dit oui au mariage pour tous » a réuni des académiques et des scientifiques, et nous avons recueilli 600 signatures d'universités, de chercheurs et d'associations professionnelles de psychologie et de pédiatrie, entre autres. Contrairement aux précédents, nous avons organisé l'événement « La religion dit oui au mariage pour tous » dans une église évangélique au quartier de Flores, auquel ont participé des prêtres catholiques, des rabbins et des rabbines, des pasteurs évangéliques et d'autres églises protestantes. Au-delà de ce que nous pensions individuellement des religions et de la séparation de l'Église et de l'État, nous voulions montrer aux gens qu'ils n'avaient pas besoin de choisir entre leur religion et le mariage pour tous, car ils pouvaient être en faveur du mariage pour tous quelle que soit leur orientation religieuse.

### TRAVAILLER AVEC L'OPINION PUBLIQUE

Nous avons présenté différents arguments en faveur du mariage pour tous et nous avons observé les réactions des gens ; nous avons ainsi identifié les arguments qui fonctionnaient le mieux. Les réponses dépendaient beaucoup de la manière dont la question était posée. Par exemple, lorsque nous avons demandé aux gens s'ils croyaient que les personnes homosexuelles et hétérosexuelles avaient les mêmes droits, environ 90 % ont répondu oui ; mais si nous leur demandions s'ils acceptaient qu'elles puissent se marier, le pourcentage tombait à 60 % ; et si nous leur posions la question sur les droits d'adoption, l'approbation tombait à 40 %. Mais si nous les informions qu'en réalité les personnes homosexuelles en Argentine étaient déjà légalement autorisées à adopter de manière individuelle, et nous leur demandions ensuite s'ils accepteraient de retirer ce droit, la majorité disait non.

Si seulement 40 % était en principe favorable à l'autorisation de l'adoption par des couples de personnes du même sexe, plus de 50 % refusaient de l'interdire si elle était déjà autorisée. Une partie de la discussion a donc consisté à informer les gens et à expliquer que les enfants adoptés par des personnes homosexuelles ne bénéficieraient que de la moitié de leurs droits, car, leurs parents ne pouvant se marier, l'un d'eux ne pourrait pas, par exemple, leur laisser une pension. Quand nous leur avons demandé s'ils pensaient que ces personnes devraient pouvoir se marier pour que leurs enfants bénéficient de tous leurs droits, plus du 80 % ont répondu par l'affirmative.

Grâce à notre travail d'argumentation, le soutien n'a cessé de croître tout au long de la campagne, à tel point que nous avons commencé à recevoir des marques de soutien inattendues, comme celle du centre étudiant d'une université catholique qui nous a appelés pour nous rejoindre. Au final, je dirais que toutes les personnalités du monde de l'art, de la culture, des syndicats et du journalisme nous ont soutenus. Ceux qui continuaient à s'opposer représentaient certaines religions, mais parmi nos partisans, il y avait également de nombreuses personnalités religieuses.

### UTILISER LE SOUTIEN PUBLIC POUR PERSUADER LES LÉGISLATEURS

Avec les chiffres de l'opinion publique et les listes de partisans en main, nous avons fait le tour des commissions parlementaires et des chambres législatives, et nous avons opéré politiquement pendant les débats jusqu'au moment même où la loi a été approuvée.



## LE DROIT À L'AVORTEMENT : UNE LUTTE DOUCE-AMÈRE

Les mouvements visant à exiger la reconnaissance des droits sexuels et reproductifs, et en particulier du droit à l'avortement, ont également défié des lois injustes, lutté pour surmonter l'opposition conservatrice, et œuvré au changement des mentalités. De nombreux pays, et en particulier la plupart des pays d'Amérique latine, imposent des restrictions strictes à l'accès des femmes au droit à l'avortement, ce qui en fait un cheval de bataille pour les activistes des droits des femmes dans la région. Souvent mobilisées en réponse à des récits déchirants de violations des droits, les revendications se heurtent généralement à des réactions très hostiles. A la fin de l'année, cependant, certaines luttes de longue haleine ont porté leurs fruits.

Au Brésil, début août, des dizaines de femmes sont **descendues dans la rue** pour protéger une enfant de 10 ans contre des extrémistes religieux qui tentaient de l'empêcher de subir un avortement légal après avoir été violée. Lorsque, après avoir parcouru plus de 900 miles en avion, la jeune fille est arrivée à l'hôpital où l'avortement devait être pratiqué, l'entrée de celui-ci avait été bloquée par des militants et des politiciens anti-droits, qui l'ont injuriée ainsi que le personnel de l'hôpital.

En République dominicaine, l'un des six pays d'Amérique latine qui appliquent une **interdiction totale de l'avortement**, des dizaines de femmes ont **manifesté** devant le Congrès national début octobre, pour demander la dépénalisation de l'avortement en cas de viol ou d'inceste, lorsque la vie de la personne enceinte est en danger ou que le fœtus n'est pas viable. Les groupes de défense des droits des femmes ont exigé l'inclusion de ces trois exceptions dans le nouveau Code pénal, en cours d'approbation, et ont rejeté la proposition de légiférer séparément sur l'avortement à l'avenir. Ils considéraient qu'il s'agissait d'une tentative de distraire les militants pendant l'approbation d'un Code pénal pénalisant l'avortement sans exception.

Des **manifestations** en faveur de l'avortement ont eu lieu au Mexique, à la suite d'une décision de la Cour suprême en juillet. Celle-ci a évité de statuer au sujet d'une plainte qui aurait pu ouvrir une voie juridique vers la dépénalisation de l'avortement. Dans une décision à quatre contre un, la Cour a manqué son rendez-vous avec l'Histoire, rejetant pour des raisons purement techniques une requête qui soutenait que les restrictions à l'avortement étaient contraires aux droits des femmes et aux traités internationaux ratifiés par le Mexique, sans se pencher sur le contenu de l'argumentation. Les revendications se sont poursuivies et, le 28 septembre, Journée internationale pour l'avortement sans



Des militantes féministes utilisent des boucliers pour se protéger de la police anti-émeute lors d'une manifestation pour le droit à l'avortement, le 27 septembre 2020 au Mexique. Photo par Karen Melo/Agencia Press South/Getty Images

risque, un groupe féministe réclamant l'avortement légal à Mexico s'est mobilisé, faisant face à une **force policière excessive** et à des arrestations arbitraires. La police a utilisé des **gaz lacrymogènes**, encerclé les manifestants et les a empêchés de quitter les lieux pendant **plusieurs heures**.

Au Guatemala voisin, le lendemain de la Journée internationale pour l'avortement sans risque, des politiciens ont **déposé une plainte pénale** contre une organisation de jeunesse pour avoir diffusé des informations sur l'avortement légal et sans risque, ce qu'ils considéraient comme une « incitation au crime ». Des journalistes ont également été attaqués pour avoir rendu compte des activités organisées ce jour-là. En mai, des événements en faveur de l'avortement ont également été entravés au **Honduras**, où un séminaire en ligne sur la criminalisation de l'avortement organisé par Somos Muchas (« Nous sommes nombreuses ») a été **interrompu** par une cyberattaque, le chat ayant été inondé de messages misogynes, sexistes et racistes.

## USA : ESCALADE DES HOSTILITÉS ENVERS LES DROITS REPRODUCTIFS

Aux États-Unis, l'accès aux soins de santé reproductive <sup>7</sup>, y compris l'avortement et la contraception, a continué de se détériorer en 2020 dans un environnement toxique et politiquement polarisé. Certains États américains ont exploité la pandémie pour adopter des mesures <sup>7</sup> entravant l'accès à l'avortement, tandis que dans d'autres États, les organisations de défense des droits des femmes ont réussi <sup>7</sup> à protéger ces droits. Globalement, moins de lois anti-choix ont été adoptées qu'en 2019, car l'activité législative a ralenti sous l'effet de la pandémie. Mais des projets de loi anti-choix ont continué à être déposés, cherchant à préparer le terrain pour que la Cour suprême se livre à une épreuve de force. La Cour, désormais composée de nombreux conservateurs, pourrait annuler la décision historique Roe v. Wade de 1973, qui a reconnu le droit des femmes à choisir.

En novembre, lorsque la défenseure des droits des femmes et juge Ruth Bader Ginsburg est décédée, après avoir siégé 27 ans durant à la Cour suprême, l'administration Trump a encore déséquilibré la Cour, en précipitant la nomination d'un juge conservateur quelques jours à peine avant de perdre l'élection présidentielle. La Cour aura une importante majorité anti-choix pour les décennies à venir. En janvier, Donald Trump est devenu le premier président américain à assister et à tenir un discours lors de la Marche pour la vie <sup>7</sup>, une manifestation annuelle anti-avortement qui a lieu à Washington DC.

Entre-temps, de nouvelles affaires <sup>7</sup> ont été portées à l'attention de la Cour suprême, visant à imposer aux prestataires de services d'avortement des exigences médicalement inutiles, dans le but de leur faire cesser leurs activités. Des millions de femmes se sont retrouvées sans moyen d'y accéder et, à la fin de l'année, aucun État américain ne garantissait un accès total à ces services de santé essentiels.

Les conséquences du contrecoup réactionnaire aux États-Unis sont loin d'être seulement domestiques, étant donné le rôle mondial que joue le pays, tant par l'aide officielle au développement soutenant les services de santé à l'étranger que par les financements privés provenant de groupes ultra-conservateurs et évangéliques américains, et destinés à des groupes anti-droits dans le monde entier.

Une lueur d'espoir est apparue lorsque les démocrates ont présenté un projet de loi <sup>7</sup> visant à abroger l'amendement Helms, un texte législatif de 1973 qui empêche l'utilisation de l'aide étrangère américaine pour la prestation de services liés à l'avortement. Bien que l'amendement prévoit des exceptions en cas de viol, d'inceste ou lorsque la vie d'une

femme est en danger, il est généralement interprété comme une interdiction totale du financement de services liés à l'avortement. Bien que le nouveau projet de loi n'ait pas vocation à être adopté prochainement, il annonce une stratégie démocrate à long terme visant à défendre les droits reproductifs des femmes contre les attaques des politiciens favorables à Trump. Il donne ainsi l'espoir que certaines des actions régressives de l'administration Trump seront inversées sous la présidence de Biden.



Veillée devant la Cour suprême des États-Unis à Washington, DC, en l'honneur de la juge Ruth Bader Ginsburg, le 18 septembre 2020. Photo de Sarah Silbiger/Bloomberg via Getty Images





Une manifestation pré-électorale à Los Angeles le 17 octobre 2020 encourage les électeurs à voter contre les politiciens hostiles aux droits des femmes. Photo par Mario Tama/Getty Images



## DES PROGRÈS DÉCISIFS EN ARGENTINE ET EN NOUVELLE-ZÉLANDE

En parallèle des revers, certaines batailles de longue date ont été gagnées. En 2020, des progrès décisifs ont été réalisés dans deux pays situés aux antipodes l'un de l'autre : l'Argentine et la Nouvelle-Zélande.

### L'ARGENTINE : UNE LUEUR D'ESPOIR POUR L'AMÉRIQUE LATINE

En Argentine, la **Campagne nationale pour le droit à l'avortement légal, sûr et gratuit** a commencé modestement mais résolument en 2005 et a fini par englober des centaines d'OSC et de mouvements sociaux, inspirant une nouvelle vague d'activisme féministe dans toute la région. Grâce à ses efforts, ce qui était auparavant tabou est devenu le sujet d'une conversation publique ouverte, et ce qui était autrefois considéré comme une question marginale défendue par des féministes solitaires et intransigeantes est devenu le combat massif d'une génération. Cette lutte a remporté une victoire décisive avec l'approbation de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse le 30 décembre.

Le camp des partisans de la légalisation a bénéficié d'un soutien considérable grâce à l'énergie du mouvement #NiUnaMenos. Des centaines de milliers de femmes, y compris



Marche pour l'avortement légal lors de la Journée internationale de la femme 2020 à Buenos Aires, Argentine. Photo de Marcos Brindicci/ Getty Images

des adolescentes et des lycéennes, la plupart n'ayant que peu ou pas d'expérience politique, ont immédiatement établi un lien entre la violence à l'égard des femmes et le déni de l'autonomie des femmes, évident dans le domaine des droits sexuels et reproductifs. Les énergies libérées ont été remarquables. Des femmes, jeunes et moins jeunes, portant le symbole du mouvement, à savoir des écharpes vertes, se sont mobilisées en masse avant et pendant les votes du Congrès qui ont eu lieu en 2018, et ont continué à le faire après que le projet de loi rédigé par la campagne de la société civile, déjà adopté par la Chambre basse du Parlement, ait été rejeté au Sénat en août 2018.

Après cette défaite législative, considérée comme rien de plus qu'un revers temporaire, **María Alicia Gutiérrez**, membre de la Campagne nationale, a retracé les origines et l'évolution du mouvement pour le droit à l'avortement :

La campagne a été officiellement lancée le 28 mai 2005, Journée internationale d'action pour la santé des femmes. Il s'agissait d'une alliance fédérale large et diversifiée. Ses fondements oscillaient entre le principe de justice sociale (puisque l'accès à l'avortement sans risque est discriminatoire et que la morbidité et la mortalité touchent les femmes vulnérables), l'idée que le manque de liberté et d'autonomie des femmes à décider de leur propre corps est un déficit de démocratie (puisque'il entraîne une restriction de leurs libertés en tant que citoyennes) et des considérations de santé publique.

Depuis ses débuts, la Campagne est organisée de manière fédérale, incluant des formes de participation de la base à travers des réseaux et des commissions, soutenus par plus de 500 organisations politiques, sociales, syndicales et étudiantes, entre autres. Sa constitution est plurielle, transversale et diverse, et son fonctionnement est horizontal.

Identifiée par le slogan « L'éducation sexuelle pour décider, les contraceptifs pour ne pas avorter, l'avortement légal pour ne pas mourir », la Campagne nationale a soumis son premier projet de loi en 2007, et successivement tous les deux ans jusqu'en mars 2018.

Grâce à l'action de journalistes féministes, les médias nous ont permis de passer du débat sur le harcèlement à celui sur l'avortement. La Campagne nationale a été invitée dans d'innombrables émissions de télévision. Elle a développé des stratégies pour diversifier la lutte à travers la formation de réseaux afin de diffuser la revendication dans les écoles, les quartiers, les hôpitaux, les universités et autres espaces. Ainsi, l'avortement a été inscrit sur la liste des priorités publiques.



A Buenos Aires, en Argentine, des femmes célèbrent la légalisation de l'avortement avec des fumées vertes, le 30 décembre 2020. Photo par Ricardo Ceppi/Getty Images.



Le débat parlementaire de 2018 a connu un niveau de mobilisation sans précédent et comprenait des présentations à la fois par les partisans et les opposants de la légalisation. Au cours du débat, les partisans du changement ont clairement indiqué qu'il ne s'agissait pas de savoir si les avortements auraient lieu ou non, mais plutôt de savoir s'ils seraient légaux et sûrs, ou clandestins, dangereux et potentiellement mortels. Bien que le vote ait été perdu, le débat a été gagné. En dépit de leur déception, les militants ont réalisé que le changement n'était qu'une question de temps.

Le tsunami vert a mis en lumière le changement de génération qui s'est opéré sur la scène politique non institutionnelle de l'Argentine. Des milliers de jeunes ont pris conscience des besoins pressants auxquels ils étaient confrontés et de l'impact du déni de droits sur leur vie quotidienne. D'où la mise en forme d'un nouvel agenda public/politique pour fixer l'horizon des années à venir. Le 8 août 2018, le Sénat a ignoré leur présence massive dans la rue, mais cela ne signifie pas qu'elle puisse être réduite au silence et niée sur le long terme.

La campagne s'est poursuivie. En décembre 2019, la prise de fonction d'un nouveau président qui avait répondu à la pression de l'opinion publique en promettant d'introduire une nouvelle initiative pour légaliser l'avortement représentait l'opportunité que le mouvement féministe tenace attendait. Provenant d'un politicien qui n'était guère considéré comme un féministe, l'engagement public du président Alberto Fernández en faveur de la légalisation a démontré le succès remarquable de la Campagne nationale à faire évoluer le discours sur l'avortement.

Le 19 février, déclaré « Día de Acción Verde » (Journée d'action verte), des milliers de personnes se sont rassemblées devant le Congrès pour exiger à nouveau la dépénalisation de l'avortement. Des manifestations ont eu lieu dans une centaine de villes à travers l'Argentine. Lors de la Journée internationale de la femme, des milliers de personnes se sont à nouveau mobilisées pour exiger la légalisation de l'avortement et des mesures contre les féminicides et la traite des êtres humains. Le président Fernández s'est engagé à soumettre un projet de loi de légalisation au Congrès, mais la pandémie a éclaté peu après et, pendant la majeure partie de l'année, elle a été instrumentalisée pour retarder le processus législatif, au motif qu'il y avait des questions plus urgentes à traiter.

Le projet de loi a finalement été soumis au Congrès le 17 novembre et le débat législatif a repris, avec à-propos, le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme. Cette fois, avec l'appui supplémentaire du président, le projet de loi est adopté par 131

voix contre 117 à la **Chambre des représentants** le 11 décembre et par 38 voix contre 29 au **Sénat** le 30 décembre. La nouvelle loi reconnaît le droit à l'avortement dans tous les cas jusqu'à la 14<sup>ème</sup> semaine de grossesse incluse, et sans limite de temps en cas de viol et de risque pour la vie de la femme enceinte. C'est le triomphe d'un plaidoyer durable de la société civile.

Le changement législatif en Argentine pourrait avoir une portée régionale plus large. L'avortement n'est actuellement légal que dans deux autres pays d'Amérique latine - à Cuba depuis 1968, et depuis 2012 en Uruguay - ainsi qu'au Mexique. La situation est particulièrement critique dans des pays comme le Salvador, où l'avortement est illégal en toutes circonstances et où des dizaines de femmes ont été inculpées, poursuivies et condamnées à de longues peines de prison pour homicide, à la suite non seulement d'avortements volontaires mais aussi de fausses couches et de mortinatalité. Dans toute l'Amérique latine, les activistes et les organisations de défense des droits des femmes



Manifestation à la veille de la Journée internationale de la femme 2020 à San Salvador, au Salvador. Photo par Camilo Freedman/APHOTOGRAFIA/Getty Images



vont s'inspirer de l'Argentine et poursuivre leurs efforts. Elles ne s'arrêteront pas tant que la personnalité des femmes ne sera pas reconnue par l'octroi de droits complets et inconditionnels.

### NOUVELLE-ZÉLANDE : LE CHANGEMENT JURIDIQUE FAIT SUITE AU CHANGEMENT CULTUREL

De la même manière, des décennies de campagnes menées par le mouvement des droits des femmes ont porté leurs fruits en Nouvelle-Zélande le 18 mars, lorsque le gouvernement a adopté un projet de loi historique qui **dépénalise l'avortement** <sup>7</sup>. La loi précédente n'autorisait l'avortement qu'en cas de viol, d'inceste, d'anomalie du fœtus ou lorsque la santé physique ou mentale de la femme enceinte était gravement menacée ; pour les autres cas, elle imposait des peines de prison pouvant aller jusqu'à 14 ans. Bien que la loi n'ait jamais été pleinement appliquée, l'accès à l'avortement exigeait des femmes qu'elles passent par un processus compliqué consistant à « prouver » qu'elles souffraient de graves problèmes mentaux à la suite d'une grossesse non désirée, un obstacle qui nuisait particulièrement aux femmes issues de groupes exclus. Adoptée en troisième lecture par 68 voix contre 51, la **nouvelle loi** <sup>7</sup> supprime l'avortement de la loi sur les crimes, permettant aux femmes d'interrompre une grossesse jusqu'à 20 semaines, après consultation d'un médecin.

Terry Bellamak <sup>7</sup>, de l'Association néo-zélandaise pour la réforme de la loi sur l'avortement <sup>7</sup> (ALRANZ), décrit les tactiques utilisées :

Beaucoup de Néo-Zélandais ont été surpris que l'avortement ne soit pas déjà pratiqué librement. D'une certaine manière, nous étions un système hybride dans lequel l'avortement était illégal mais où vous pouviez l'obtenir si vous étiez prête à mentir sur votre santé mentale. La loi avait été établie en 1977 et, même à cette époque, elle était assez rétrograde. Le fait que la pratique se soit tellement éloignée de ce que formule la loi est probablement la raison pour laquelle la loi a duré si longtemps : pendant 40 ans, environ 98 % des avortements en Nouvelle-Zélande ont été accordés pour des raisons de santé mentale. Si vous étiez prête à mentir sur votre santé mentale, vous pouviez obtenir un avortement. C'était une solution de facilité, si l'on considère que tant de personnes dans le monde meurent en exerçant leurs droits reproductifs.

Beaucoup de femmes étaient prêtes à mentir sur leur santé mentale pour se

faire avorter. Et celles qui avortaient ne voulaient pas vraiment en parler parce qu'elles voulaient simplement en finir, et la stigmatisation de l'avortement empêchait également les gens d'en parler. Ce sont quelques-unes des raisons pour lesquelles le système a duré si longtemps. Malheureusement, le système a laissé de côté beaucoup de personnes, comme celles des communautés rurales, qui ont tendance à être plus défavorisées sur le plan économique.

Nous avons dénoncé la perversité d'un système qui vous oblige à mentir sur votre santé mentale pour obtenir des soins. C'est particulièrement embarrassant pour un pays qui s'enorgueillit de ses références féministes. Les Néo-Zélandais aiment à penser qu'ils ont été parmi les premiers à adopter le suffrage féminin, c'est pourquoi il était important de dénoncer cet état de fait.

Nous avons réalisé notre propre sondage et découvert qu'une majorité de Néo-Zélandais étaient favorables à l'avortement libre, ce qui n'était pas une grande surprise. Pendant longtemps en Nouvelle-Zélande, et probablement dans de nombreux autres pays aussi, les citoyens ont été beaucoup moins conservateurs que ceux qui les gouvernent. Notre message concernant cette déconnexion a trouvé un écho, et lors du cycle électoral suivant, le parti travailliste s'est prononcé en faveur de la réforme et a réellement investi un certain capital politique dans ce combat, ce qui a tout changé.

Nous avons utilisé un message simple et positif, en disant que les gens devraient décider eux-mêmes s'ils veulent devenir parents et le moment où ils souhaitent le devenir. Cette idée a trouvé un écho parce que les Néo-Zélandais n'aiment pas qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire, et aiment les choses simples et logiques.

Nous avons dû faire face à l'opposition d'extrémistes religieux, mais leur réputation était entachée par les positions qu'ils ont historiquement prises sur d'autres questions, comme le soutien aux parents qui frappent leurs enfants ou l'opposition à la contraception, de sorte que nombre de leurs arguments n'ont pas résonné autant. La Nouvelle-Zélande est un pays très laïc : la moitié de la population n'est liée à aucune religion et le groupe suivant est celui des anglicans, qui représentent moins de huit pour cent de la population. La plupart des Néo-Zélandais ne sont pas très attachés aux valeurs familiales traditionnelles ; le mariage est en déclin parce que les unions civiles offrent à peu près les mêmes protections juridiques. La position religieuse était donc difficile à vendre.

Un changement juridique nécessite un changement de culture, ce qui est un processus ardu et de longue haleine.

## L'AVANCÉE DU SOUDAN

Une avancée d'un autre type, qui a contribué à faire progresser l'autonomie des femmes sur leur propre corps, a été réalisée au Soudan en 2020 avec l'interdiction d'une forme très spécifique de violence à l'égard des femmes, les mutilations génitales féminines (MGF). Le Soudan a l'un des taux de MGF les plus élevés au monde. Cette violence particulière s'accompagne de plusieurs **défis** spécifiques : les femmes en sont les victimes, mais elles sont aussi traditionnellement impliquées dans sa perpétration. Dans les communautés qui la pratiquent, elle est pratiquée de manière routinière sur presque toutes les filles et est présentée comme une pratique culturelle et une norme sociale très appréciée. Enfin, elle est presque toujours pratiquée sur des mineures, ce qui en fait également une violation des droits de l'enfant. Selon **ONU Femmes**, 87 % des femmes soudanaises ont subi une MGF, généralement entre l'âge de cinq et quatorze ans.

Début mai, le gouvernement de transition du **Soudan**, qui a pris le pouvoir en 2019 après l'éviction du président Omar el-Béchir, a **aboli** une série de lois islamistes établies par ce dernier pendant ses 30 ans de règne. Parmi d'autres avancées, comme la dépénalisation de l'apostasie, plusieurs lois qui restreignaient les droits des femmes ont été abolies, dont une qui obligeait les femmes à obtenir des permis de voyage, et une interdiction des mutilations génitales féminines a été introduite.

Les organisations de défense des droits des femmes et les militants ont célébré cette initiative et l'ont présentée comme une victoire obtenue après des décennies de plaidoyer et de campagne. Elle s'appuie sur la reconnaissance des femmes en tant que responsables, défiant leur soumission, lors des **manifestations de masse** qui ont conduit à la révolution de 2019. Cependant, elles ont également averti que la lutte ne faisait que commencer, car l'éradication d'une pratique si profondément ancrée dans la culture soudanaise prendra du temps, et d'autres lois doivent également être modifiées. **Fahima Hashim**, militante des droits des femmes au Soudan, décrit la lutte en cours :

*Cette loi a été soutenue par les organisations de femmes pendant plus de 40 ans ; ce n'est pas une surprise car les MGF étaient une tradition, une partie de notre culture, et le changement culturel prend beaucoup de temps. Au cours des 30 dernières années, les gouvernements fondamentalistes l'ont renforcée et ont rendu plus difficile la défense des droits des femmes. En 2010, une interdiction des MGF a été incluse dans la proposition de loi nationale sur l'enfance, mais malheureusement, cet article a été supprimé en raison de la pression des fondamentalistes. Nous avons continué à plaider contre les MGF et nous nous sommes engagées dans la révolution qui a permis d'y parvenir en 2020.*

*Mais changer la loi n'est qu'un premier pas vers l'abolition des MGF. Les filles continuent d'être mutilées à un rythme alarmant. Les lois sont importantes mais ne sont pas suffisantes. Il y a beaucoup à faire pour mettre en œuvre ces lois. Comment allons-nous considérer la question : allons-nous criminaliser les parents ? Allons-nous criminaliser les praticiens ? Il faut beaucoup de sensibilisation, par tous les moyens possibles, à travers les médias et dans les écoles, pour que cela devienne une réalité dans la société. Il faut plus de temps qu'on ne l'imagine pour que les gens commencent à prendre le problème au sérieux. Mais la mise en place de cette nouvelle loi est un grand succès. Et ce n'est pas le seul succès que nous avons récemment obtenu : fin 2019, une loi restrictive sur l'ordre public qui contrôlait la façon dont les femmes agissaient et s'habillaient en public a également été **abrogée**.*

*Au cours des 30 dernières années, le mouvement des femmes n'a jamais gardé le silence sur ces deux lois, et maintenant elles ont disparu. Mais nous devons encore faire face à la loi de 1991 sur le statut personnel des musulmans, également appelée « loi sur la famille », qui autorise le mariage des enfants et repose sur le principe de la tutelle masculine, stipulant l'obéissance de la femme à son mari et refusant aux femmes la possibilité de travailler en dehors de la maison sans la permission de leur mari. Les femmes qui militent pour son abrogation ont longtemps été réduites au silence, car personne n'est censé remettre en question cette loi, qui est réputée être fondée sur la charia. Après la révolution, un **comité directeur** a été formé pour guider l'élaboration d'une nouvelle loi sur la famille.*

Même après tant d'années de luttes, il reste encore beaucoup à faire. L'objectif doit être d'appliquer correctement l'interdiction et d'éradiquer cette pratique au Soudan. Mais dans un monde où environ 200 millions de filles ont subi des mutilations génitales féminines, cette loi devrait envoyer un signal fort indiquant qu'il est possible de mettre fin aux mutilations génitales féminines, et constituer un exemple à suivre pour les autres pays où cette pratique est encore répandue.

Une petite partie de cette **lutte mondiale s'est déroulée** en 2020 au Royaume-Uni, où des avocats spécialisés dans les droits humains **ont attaqué** le gouvernement pour ne pas avoir accordé l'asile à une jeune fille de 11 ans, originaire du Soudan et résidant au Royaume-Uni depuis 2012, dont les juges ont estimé qu'elle courait un risque élevé de subir des mutilations génitales féminines si elle était expulsée du pays. Les efforts mondiaux vont se poursuivre.

## RÉACTIONS ANTI-DROITS : LES MILITANTS ATTAQUÉS

Alors qu'en Argentine et en Nouvelle-Zélande, les groupes de défense des droits humains ont vaincu les tentatives déployées par les forces anti-droits pour bloquer le changement, dans de nombreux autres pays, les groupes anti-droits et les gouvernements ont alimenté la désinformation et les préjugés, et pris des mesures pour bloquer les progrès et priver les groupes exclus des droits existants. Les groupes LGBTQI+ ont été parmi ceux qui ont été contraints de riposter.

La plupart des réactions anti-droits ont pris la forme de tentatives de promulgation de lois hostiles ou de retardement de réformes progressives. C'est le cas au Royaume-Uni, où, à la suite des pressions exercées par les opposants, le gouvernement de droite a **abandonné** le projet d'une nouvelle loi qui aurait facilité le changement de sexe dans les papiers et documents officiels. Il l'a fait en dépit d'un processus de consultation indiquant que le projet de loi bénéficiait d'un large soutien.

Des lois anti-LGBTQI+ ont été proposées en Estonie, en Indonésie et en Russie, entre autres pays. Le gouvernement estonien a proposé d'organiser un **référendum** pour introduire un amendement constitutionnel visant à définir le mariage comme étant exclusivement une union entre un homme et une femme. Cette proposition reflétait l'inclusion dans le gouvernement de coalition d'un parti populiste et nationaliste de droite qui a efficacement politisé l'homophobie pour gagner du soutien ; la proposition a été abandonnée lorsque le gouvernement s'est effondré en janvier 2021. En **Indonésie**, les ministres du gouvernement ont **alimenté l'homophobie**, et un projet de loi a visé à forcer les personnes LGBTQI+ à intégrer des centres de réhabilitation religieux agréés par le gouvernement pour les « guérir » de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. En Russie, le président Vladimir Poutine a eu recours à l'homophobie pour consolider sa base de soutien, tout récemment lors du vote de 2020 qui lui a permis de briguer un nouveau mandat (voir le chapitre de ce rapport sur la démocratie dans le contexte de la pandémie). Un projet de loi y a été proposé pour modifier le code de la famille afin d'**interdire** aux couples de même sexe et aux personnes transgenres de se marier et d'adopter des enfants. Les habitants de Moscou et de Saint-Petersbourg ont réagi en organisant des piquets de grève solitaires, ce qui est à peu près la seule forme de protestation spontanée désormais possible en Russie. Lorsqu'un journaliste a été arrêté pour avoir couvert ces manifestations solitaires, ils ont organisé d'autres **piquets de grève**.

Dans d'autres cas, ces initiatives sont devenues des lois. En **Roumanie**, le Parlement a adopté une loi interdisant les études sur l'identité de genre dans les écoles et les universités, ce qui laisse penser que, comme en Russie, en Hongrie et en Pologne (voir ci-dessous), l'homophobie était alimentée à des fins politiques, en vue des élections parlementaires de décembre. Toutefois, faisant preuve d'indépendance judiciaire, la Cour constitutionnelle de Roumanie a **annulé** l'interdiction.

En Corée du Sud, alors que la polarisation sur la question des droits des personnes LGBTQI+ et des femmes s'accroît, alimentée par des groupes religieux conservateurs réagissant aux progrès réalisés, l'armée a **renvoyé** son premier soldat ouvertement transgenre, Byun Hui-su, après qu'elle ait subi une opération de confirmation de genre. Elle avait voulu continuer à servir en tant que femme pour montrer que c'était possible. Malheureusement, en mars 2021, elle a été retrouvée morte, apparemment par suicide.

Les restrictions liées à la pandémie ont parfois accentué l'exclusion en fonction de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Au Panama, par exemple, dans le but de réduire les foules, les règles spécifiaient que les femmes et les hommes devaient sortir des jours différents de la semaine, rendant ainsi **vulnérables** aux sanctions les personnes transgenres, dont les identités et les documents officiels peuvent ne pas coïncider.

Les restrictions liées à la pandémie sont venues s'ajouter aux tendances constantes à la criminalisation, à la violence physique, aux menaces et à la censure visant à faire taire les voix des militants des droits des femmes et des personnes LGBTQI+. Au **Chili**, la police nationale a intenté **une action en justice** contre le collectif d'artistes féministes **Las Tesis** (voir ci-dessus), au motif que le groupe incitait à la violence contre les policiers dans le cadre des manifestations continues contre la nouvelle Constitution, avec sa **chanson** « 1312 ». Sortie en mai en collaboration avec le groupe féministe russe Pussy Riot, la chanson dénonçait la violence déployée par la police chilienne en réponse aux protestations, ainsi que l'augmentation de la violence domestique sous l'effet de la pandémie, et les inégalités bien ancrées que le mouvement de protestation chilien cherchait à faire reculer. En réponse à leur criminalisation, des groupes féministes ont lancé une **campagne** contre la censure, reprise ensuite par les **experts des droits de l'ONU**. En janvier 2021, un tribunal a **rejeté** la plainte de la police.

La militante féministe Mery Paulín, du Women's Issues Defender Network, qui a fait état de **fémicides** à Cuba, a **révélé** que des policiers l'ont menacée, elle-même



et une autre militante, de leur infliger des amendes pour avoir utilisé Internet afin de mener des « activités contre-révolutionnaires ». La police a également menacé de leur couper les lignes téléphoniques si elles poursuivaient leur travail. La seule organisation **autorisée** à travailler sur les droits des femmes à Cuba est la Fédération des femmes cubaines (FMC), une organisation officielle affiliée au parti communiste. À l'autre bout du monde, en **Indonésie**, les bureaux de Jakarta Est de la Fondation d'aide juridique de l'Association des femmes indonésiennes pour la justice (LBH APIK), l'une des rares grandes organisations de défense des droits des femmes du pays, ont fait l'objet d'une **descente** sans mandat - ou de « visites inopinées », selon l'expression des autorités - et ont été fouillés à plusieurs reprises par des policiers en civil, qui ont également menacé le personnel de l'organisation. Ces perquisitions seraient liées à une affaire traitée par LBH APIK, les policiers ayant accusé le personnel d'avoir enlevé et caché une cliente qui avait récemment demandé l'aide de l'organisation dans le cadre d'une affaire de violence domestique.

Dans d'autres pays, les organisations qui font campagne contre la violence basée sur le genre ont vu leur droit de manifester entravé et n'ont pas pu exprimer leurs revendications. C'est le cas au Mozambique, où en janvier, le conseil municipal de Lichinga a **interdit** une manifestation prévue par le Fórum das Organizações Feministas do Niassa (Forum des Organisations Féministes de Niassa), visant à protester contre l'insécurité publique, notamment en matière de violences sexuelles et de féminicides.

Les femmes qui viennent en aide aux femmes victimes de viols et d'agressions sexuelles sont souvent criminalisées. En **Inde**, deux défenseuses des droits des femmes, Kalyani Badola et Tanmay Nivedata, de l'OSC Jan Jagran Shakti Sangathan, ont été **arrêtées** alors qu'elles accompagnaient une victime de viol collectif pour enregistrer sa déclaration à la police. Pendant qu'elle enregistrerait sa déclaration, la femme aurait haussé le ton, insistant sur le fait qu'elle ne la signerait qu'après que l'une des femmes l'accompagnant l'ait vue. Toutes trois ont ensuite été arrêtées au motif qu'elles avaient empêché des fonctionnaires de faire leur travail. Si la victime du viol a été libérée à la suite d'un tollé général, les deux militantes ont été placées en détention pendant 25 jours. En Somalie, un journaliste a été **arrêté** en avril pour avoir rendu compte de la mort d'une jeune fille de 14 ans qui avait été violée.

En juin, les autorités de Komsomolsk-sur-Amour, dans la région extrême-orientale de la **Russie**, ont **accusé** la jeune militante féministe Loulia Tsvetkova de « diffusion de pornographie ». Cette dernière tient un **blog** sur les réseaux sociaux qui présente des œuvres d'art représentant des vulves, célébrant le corps des femmes et protestant contre les tabous entourant l'anatomie féminine et les menstruations. Alors qu'elle risquait jusqu'à six ans de prison, le 27 juin, journée nationale de la jeunesse en Russie, plus de 50 médias ont organisé une « grève des médias pour Loulia », demandant l'arrêt des poursuites contre elle et faisant circuler une pétition en ligne signée par près de 233 000 personnes. Dans le cadre de cette campagne, des militants ont organisé des manifestations individuelles à Moscou ; au moins 40 personnes ont été arrêtées et inculpées pour violation des règles strictes de la Russie en matière de rassemblements publics.

En Égypte, cinq influenceuses des médias sociaux ont été condamnées à des peines de deux ans de **prison** et à des amendes pour avoir prétendument porté atteinte aux bonnes mœurs en ligne ; ces dernières années, le gouvernement égyptien a systématiquement réprimé les chanteuses et les danseuses pour des contenus en ligne qu'il jugeait trop suggestifs. En Iran, des accusations supplémentaires ont été portées contre des femmes défenseuses des droits humains déjà emprisonnées, notamment Atena Daemi et Saba Kord Afshari, ajoutant des **années supplémentaires** à leurs peines. En juin, Saba Kord Afshari a été **condamnée** à 15 ans de prison pour avoir « promu la corruption et la prostitution en apparaissant sans foulard en public », en représailles à son rôle dans le mouvement de protestation du Mercredi blanc contre le **port obligatoire du voile**.

De même, en Arabie saoudite, les **procédures judiciaires** se sont poursuivies contre plusieurs défenseuses des droits des femmes emprisonnées, dont Maya'a Al-Zahrani et Loujain Al-Hathloul, ce qui va à l'encontre des **tentatives** du gouvernement de coopter les influenceurs des médias sociaux pour améliorer son image. En 2020, la rappeuse Asayel Slay a été **arrêtée** à la suite de la diffusion sur YouTube de son clip intitulé « Mecca Girl », qui présente les femmes de La Mecque, la ville la plus sacrée de l'islam, comme « puissantes et belles ».

## SOYEZ MON TÉMOIN : LOUJAIN AL-HATHLOUL, ARABIE SAOUDITE

Imaginez que vous soyez en prison. Le « crime » ? Celui de s'exprimer et de défendre vos convictions. CIVICUS partage les histoires de personnes derrière les barreaux et exhorte tous les peuples à demander aux gouvernements de protéger les droits, de faire respecter la justice et de cesser de harceler et d'emprisonner les défenseurs des droits humains dans le monde entier. Parmi les personnes défenseuses des droits humains qui ont fait l'objet de la campagne #StandAsMyWitness figure Loujain al-Hathloul, une Saoudienne de 31 ans, défenseuse des droits humains, écrivaine et militante, qui a été emprisonnée pour avoir fait campagne pour le droit des femmes à conduire et la fin du système de tutelle masculine en Arabie saoudite <sup>7</sup>.

En 2015, Loujain figurait au troisième rang d'un classement des femmes arabes les plus influentes par le magazine Arabian Business, peu après avoir été arrêtée pour avoir tenté de conduire entre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, ce qui a attiré l'attention sur les lois discriminatoires en matière de genre qui interdisaient aux femmes de conduire. Son activisme pour la défense des droits humains en Arabie saoudite comprend des campagnes audacieuses pour la participation des femmes à la vie publique, notamment le fait de se présenter aux élections locales en décembre 2015. Cette élection était la première à inclure des femmes, mais Loujain n'a pas pu se présenter.

Même après la levée officielle de l'interdiction de conduire

et l'assouplissement d'autres restrictions qui dictaient la tenue vestimentaire des femmes et donnaient aux parents masculins un grand contrôle sur la vie des femmes, Loujain est restée en prison <sup>7</sup> et a fait l'objet d'un simulacre de procès pour des accusations telles que la communication avec des dissidents saoudiens à l'étranger, la volonté de modifier le système politique du royaume et le fait de parler avec des diplomates et des journalistes étrangers.

En prison, plusieurs personnes défenseuses des droits des femmes ont été soumises <sup>7</sup> à des chocs électriques, à des flagellations, à des menaces sexuelles et à d'autres formes de torture, certaines étant maintenues en isolement prolongé. Les personnes détenues, dont Loujain, ont subi des pressions pour nier les actes de torture afin d'obtenir leur liberté ; Loujain a été maintenue en détention après avoir refusé de nier son expérience de torture.

Tout en s'en prenant aux militants des droits des femmes et des droits humains, l'Arabie saoudite a continué à s'efforcer de blanchir son image, notamment en organisant de grands événements sportifs et des concerts internationaux, en tentant - sans succès - d'être réélue au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et en accueillant des rassemblements mondiaux tels que le sommet du G20. Pour dénoncer ces tactiques et plaider en faveur du changement, de nombreuses OSC ont boycotté en 2020 les réunions du G20 accueillies par l'Arabie saoudite (voir le chapitre du présent rapport consacré à la société civile sur la scène internationale).

Suite à une pression internationale soutenue, Loujain a été libérée <sup>7</sup> en février 2021, après avoir passé plus de deux ans et demi en prison. Elle avait été condamnée à cinq ans et huit mois en décembre 2020, mais elle a bénéficié d'un crédit pour le temps passé en prison et d'un sursis pour le reste de sa peine. Toutefois, elle devra encore faire face à une mise à l'épreuve de trois ans et à une interdiction de voyager à l'étranger pendant cinq ans après avoir purgé sa peine.



Le blogueur et militant yéménite **Mohamad Al-Bokari** a également été victime de la répression saoudienne lorsqu'il a été arrêté le 8 avril après avoir publié une vidéo sur les médias sociaux. Sa détention semblait être une mesure de représailles pour son appel à l'égalité des droits pour les personnes LGBTQI+. Bien qu'aucune charge spécifique n'ait été retenue contre lui, les autorités l'ont accusé d'être un « sodomite » et ont affirmé que la vidéo qu'il avait publiée sur les médias sociaux contenait des « références sexuelles » qui « portaient atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs » ; la vidéo montrait Al-Bokari déclarant simplement que « tout le monde a des droits et devrait pouvoir les exercer librement, y compris les homosexuels ».

Aux Maldives, les **attaques** provenaient de groupes anti-droits qui exploitaient leurs liens avec l'État : en juin, des groupes extrémistes ont lancé des attaques sur les médias sociaux contre Uthema, la principale organisation de défense des droits des femmes du pays, demandant son interdiction et l'accusant d'être anti-islamique. Ces attaques ont été lancées en réaction à la présentation de son rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ; le gouvernement avait déjà riposté en radiant Uthema et en saisissant ses fonds. Au **Maroc**, le harcèlement a pris la



Des activistes disposent 13 000 chaises devant le Reichstag à Berlin pour symboliser le fait que l'Allemagne est en mesure d'accueillir tous les réfugiés du camp de Moria le 7 septembre 2020. Photo par Omer Messinger/Getty Images

forme d'une **campagne** de dénonciation en ligne ciblant les hommes utilisant des applications de rencontres entre personnes du même sexe. Les photos des utilisateurs ont été diffusées sur les médias sociaux accompagnées de légendes insultantes et de menaces. Les relations homosexuelles étant illégales au Maroc, cette campagne a eu des effets dramatiques sur ceux qui ont été dénoncés.

L'éventail des violences infligées aux militants des droits des femmes et des droits des personnes LGBTQI+ allait des menaces et du harcèlement aux agressions physiques graves et aux meurtres, les militants transgenres étant particulièrement visés. En Tunisie, Frita, militante transgenre et membre de l'Association tunisienne pour la justice et l'égalité, a été violemment **agressée** et soumise à des décharges électriques par trois hommes, dont un policier. **Bekim Asani**, un militant LGBTQI+ de Macédoine du Nord et président de LGBTI United, a été agressé physiquement dans la rue lorsqu'il a été reconnu comme un militant LGBTQI+. Une journaliste russe, **Elena Milashina**, qui avait révélé deux ans plus tôt la brutalité dont étaient victimes les homosexuels en Tchétchénie, a été agressée dans la ville de Grozny en février.

Dans le cadre d'une **escalade de la violence** en Afghanistan, **Fawzia Koofi**, éminente défenseuse des droits des femmes et membre de l'équipe afghane chargée de négocier les processus de paix avec les talibans, a été blessée dans une attaque perpétrée par des inconnus armés dans la capitale, Kaboul. Au Honduras, **Scarleth Cáceres**, une jeune défenseuse des droits des personnes LGBTQI+, a été abattue en juillet. **Nare Mphela**, une militante sud-africaine transgenre de 28 ans qui, trois ans plus tôt, avait gagné un procès historique pour discrimination contre le ministère de l'Éducation, a été retrouvée morte à son domicile en janvier. Malheureusement, ce ne sont là que quelques-uns des exemples qui, tout au long de l'année 2020, ont montré le prix inacceptable que paient trop souvent les militants des droits des femmes et des personnes LGBTQI+.

## LES DROITS EN REcul SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE L'EUROPE

Comme le montre ce rapport, des luttes pour les droits des groupes exclus - des femmes, des personnes LGBTQI+, des migrants et des réfugiés - ont lieu dans le monde entier. Sur chaque continent, des avancées et des reculs ont été enregistrés en 2020. Il est inquiétant de constater que l'Europe - un continent qui, ces derniers temps, était considéré comme progressant dans la reconnaissance des droits des groupes exclus - est le théâtre des efforts les plus concertés pour faire reculer les droits établis. Les gouvernements, en particulier lorsqu'ils sont contrôlés par des partis et des dirigeants populistes et nationalistes de droite, et soutenus par des groupes religieux ultra-



conservateurs et des groupes d'extrême droite parfois violents, mènent l'assaut. La haine, la division et la polarisation sont mobilisées, en partie par zèle idéologique, mais aussi avec cynisme, par calcul politique, les politiciens cherchant à séduire des groupes de population ciblés en les retournant contre d'autres. En 2020, l'Europe s'est imposée comme le champ de bataille entre l'inclusion et l'exclusion. Trois pays ont incarné cette lutte : la Grèce a réprimé les droits des migrants et des réfugiés, la Pologne a continué à priver les femmes de leurs droits sexuels et reproductifs et la Hongrie a adopté des mesures qui menacent les droits des personnes LGBTQI+. La réussite de ces attaques contre les droits ou la capacité de la société civile à les arrêter et à inverser leurs effets pourrait en dire long sur l'avenir des luttes pour les droits, en Europe et dans le monde.

### GRÈCE : PAS DE PLACE POUR LES DROITS DES MIGRANTS DANS LA FORTERESSE EUROPE

En 2020, les tensions ont été particulièrement vives en Grèce, qui reste la ligne de front pour les réfugiés arrivant d'Afrique et du Moyen-Orient. Bien que les réfugiés aient été beaucoup moins nombreux en 2020 qu'au pic de 2015, ils continuaient d'arriver quotidiennement, principalement depuis l'Afghanistan et la **Syrie** ↗, mais aussi depuis la République démocratique du Congo, l'Irak, la Palestine et la Somalie, augmentant le nombre de ceux qui se trouvaient déjà en Grèce. En effet, la fermeture des frontières européennes due à la pandémie ne leur offrait aucun autre endroit où aller.

Les camps grecs sont devenus surpeuplés de façon insupportable. Le camp de Moria, sur l'île de Lesbos, conçu pour accueillir moins de 3 000 personnes, en a accueilli environ 20 000. Les gens étaient entassés dans des **conditions infernales** ↗, sans électricité, avec un approvisionnement en eau limité, un manque d'hygiène et aucune attention médicale adéquate ; à mesure que le camp s'agrandissait, de plus en plus de personnes étaient contraintes de vivre dans des tentes et des abris de fortune à l'extérieur de la clôture d'enceinte. Les gens étaient bloqués, confrontés à un avenir incertain. Conçu à l'origine comme un point de transit, Moria courait le risque de devenir une destination permanente, de plus en plus dangereuse et violente.

Pour les migrants et les réfugiés, la Grèce a longtemps été une porte d'entrée en Europe. Cela a changé avec la **déclaration commune UE-Turquie** ↗ de 2016 qui a transformé la Grèce, un pays qui n'avait pas de politique claire envers les migrants et les réfugiés, en une destination finale. Lorsque cela s'est produit, la société civile est venue à la rescousse : de nouvelles organisations, comme le **Centre juridique de Lesbos (LCL)** ↗, ont été fondées, tandis que d'autres, comme **Solidarity Now**, créée en 2013 pour

répondre aux besoins croissants des Grecs pendant la crise financière, ont réorienté leur action pour répondre aux ↗ besoins de cette population particulièrement vulnérable. **Maya Thomas-Davis** ↗, de LCL, explique la démarche :

Le LCL a été fondé en réponse à la déclaration UE-Turquie de mars 2016, un accord d'une légalité douteuse par lequel l'Union européenne a transformé des personnes en quête de liberté, de sécurité et de dignité en marchandises et en monnaie d'échange : dans cet acte, elle a accepté de verser 6 milliards d'euros au régime autoritaire d'Erdogan en échange du fait que la Turquie joue le rôle de garde-frontières pour la forteresse Europe. Cet « accord » a transformé l'île de Lesbos en un lieu de détention indéfinie pour les migrants.

Le LCL offre de l'accès à l'information et de l'assistance juridique en solidarité avec les migrants pris au piège ici, sans perdre de vue le fait que la migration vers l'Europe est intimement liée au passé et au présent impérialistes du continent, et aux intérêts du capitalisme mondial ; que les violations brutales constatées ici sont toujours des choix politiques ; et que les personnes les plus touchées sont les acteurs politiques les plus importants pour contester le système et monter la résistance.

Au début de l'année 2020, la situation dans les camps de réfugiés était déjà intenable, et la Turquie a prévenu qu'elle ne pourrait plus accueillir de réfugiés sur son territoire, ce qui impliquerait certainement que beaucoup plus de personnes rejoindraient bientôt la Grèce. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés a appelé à l'évacuation urgente des familles avec enfants et des personnes malades du camp de Moria. Avant même que le COVID-19 n'éclate, les médecins travaillant avec les réfugiés à Moria ont exprimé leurs craintes que les **conditions insalubres** ↗ du camp ne conduisent à l'apparition d'une épidémie sur place.

En février, la colère a éclaté lorsque quelque 2 000 personnes migrantes et réfugiées, dont de jeunes enfants, sont sorties de Moria et ont commencé à **marcher** ↗ en direction de la principale ville de l'île, Mytilène, pour protester contre les conditions de vie dans le camp et les retards dans le traitement des demandes d'asile. La **police** ↗ les a bloqués sur la route, de sorte que certains ont organisé un sit-in tandis que d'autres ont tenté de contourner les lignes de police ; ils ont été repoussés à coups de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes et ont été battus. Quarante personnes ont été arrêtées.

Les protestations se sont évidemment durcies avec l'arrivée de la pandémie. En mars,

le gouvernement a réagi à la pandémie en **interdisant** 7 tout transport non essentiel et toute circulation de personnes. Cela signifie que ni les citoyens grecs, ni les migrants et les réfugiés n'ont pu protester contre la décision du gouvernement de **suspendre** 7 la réception des demandes d'asile, ou contre les conditions dans les camps. Avant le confinement imminent, 256 organisations ont publié en mars une **lettre ouverte** 7 au Premier ministre grec et aux dirigeants de l'UE, exprimant leur profonde inquiétude face à la « victimisation » des personnes bloquées aux frontières de l'Europe et leur demandant de « protéger la légalité et l'humanité ». La lettre critique également les attaques à l'encontre des organisations humanitaires et de défense des droits humains qui travaillent avec les réfugiés, soulignant que « le climat de suspicion à l'encontre de la solidarité, qui est également encouragé par les représentants du gouvernement, favorise la violence et l'anarchie dans la société en général ». Plus tard dans le mois, 121 organisations ont signé une autre **lettre** 7 soulignant les dangers des dispositions prises concernant les réfugiés entrant en Grèce. Maya décrit la situation :

Le 1er mars, l'État grec a illégalement **suspendu** 7 le droit d'asile et a violemment renforcé les frontières. L'UE a fait l'éloge de la Grèce en tant que « bouclier » de l'Europe, et l'Agence européenne pour la gestion des frontières et des côtes, aussi connue sous le nom de Frontex, lui a fourni un **soutien matériel croissant** 7. Bien que l'UE se soit livrée pendant de nombreuses années à des violences contre les migrants à ses frontières, les refoulant et leur refusant l'entrée, il semble que les responsables grecs et européens aient cru que la pandémie leur donnerait la couverture parfaite pour intensifier leur attaque contre les migrants en mer Égée, en toute impunité.

Depuis mars, le nombre officiel d'arrivées par la mer en Grèce a considérablement diminué : une baisse de 85 % a été signalée par rapport à 2019. Dans le même temps, de nombreux rapports et enquêtes ont révélé que les autorités grecques ont systématiquement recours à la pratique des expulsions collectives, effectuées selon un **modus operandi cohérent** 7, avec la complicité avérée de Frontex. Selon tous les témoignages de survivants de ces expulsions, les autorités grecques ont expulsé sommairement des migrants du territoire grec sans enregistrer leur arrivée ni leur faciliter l'accès aux procédures d'asile. Que ce soit au milieu de la mer ou après avoir débarqué sur une île de la mer Égée, les autorités grecques transfèrent de force les migrants dans les eaux turques avant de les abandonner en mer dans des embarcations ou des radeaux de sauvetage inutilisables et en mauvais état, sans se soucier de savoir s'ils vivront ou mourront. Malgré de nombreux **rapports** 7, **déclarations** 7, **enquêtes** 7 et **dénonciations** 7 de cette attaque

permanente contre les migrants, les expulsions hors de la frontière égéenne se poursuivent en toute impunité ; en fait, elles constituent la mise en œuvre officielle des objectifs de l'accord UE-Turquie à un moment où la frontière turque reste officiellement fermée.

Pendant ce temps, à Lesbos, les restrictions liées à la pandémie n'ont fait qu'aggraver la situation de violence policière, de discrimination et de **détention massive effective** 7 des migrants. Les restrictions liées à la COVID-19, telles que les couvre-feux et l'obligation d'avoir un permis de circuler, ont été appliquées d'une manière discriminatoire injustifiée. Plus récemment, le 15 février 2021, par exemple, le couvre-feu pour la population générale de Lesbos a été levé entre 18h00 et 21h00 ; cependant, pour les migrants vivant dans le camp, un régime de restrictions distinct a été maintenu, et ils ont été soumis à un couvre-feu plus strict à partir de 17h00. En dehors des rendez-vous médicaux ou juridiques, on n'a autorisé qu'un seul membre par famille à quitter le camp une fois par semaine. Même lorsqu'ils fournissent une justification écrite, l'autorisation de quitter le camp leur est souvent refusée arbitrairement. Lors du contrôle des documents et des permis de circulation, ainsi que lors de l'imposition d'amendes, la police cible de manière disproportionnée des personnes racialisées.



La police grecque interromp un sit-in organisé par des migrants concernant les conditions dans le camp de Moria en février 2020. Photo par Ivan Romano/Getty Images

## LES RESTRICTIONS DE L'ESPACE CIVIQUE VISENT LES OSC DE DÉFENSE DES DROITS DES MIGRANTS

Au cours du premier semestre 2020, le gouvernement grec a introduit des exigences supplémentaires en matière d'enregistrement et de certification pour les OSC travaillant avec les migrants, dans le cadre d'une série de nouvelles lois. La loi 4664/2020, adoptée en février, a défini de nouvelles **exigences générales** pour l'enregistrement des OSC travaillant sur l'asile, la migration et l'intégration sociale. La nouvelle loi prévoit qu'un registre des organisations non gouvernementales (ONG) contienne des informations non seulement sur les organisations, mais aussi sur leurs membres, employés et associés. Lors de l'adoption de la loi, un porte-parole du gouvernement a **déclaré aux journalistes** que la nouvelle réglementation aiderait le gouvernement à « contrôler les activités » des OSC et a affirmé que les OSC aidant les demandeurs d'asile opéraient « de manière défectueuse et parasitaire ». Cette insulte n'a pas été une surprise, car le gouvernement grec a toujours vilipendé les OSC travaillant sur les questions d'asile, les qualifiant de « passeurs » et de « trafiquants d'êtres humains ».

La décision ministérielle 3063/2020, publiée en avril, a défini les conditions d'enregistrement, de réenregistrement et de certification des OSC, tandis que l'article 58 de la loi 4686/2020 approuvée en mai a apporté des précisions sur les exigences légales relatives à l'enregistrement des OSC, et a souligné que **seules les OSC enregistrées** pouvaient entreprendre des activités dans le domaine de l'asile, de la migration et de l'intégration sociale. En septembre, le gouvernement a **introduit** des exigences en matière d'enregistrement encore plus strictes et intrusives qui feront peser une lourde charge de mise en conformité sur les OSC.

Sans surprise, étant donné l'hostilité croissante du gouvernement, les manifestations anti-migrants se sont mobilisées. En janvier, des groupes de droite ont protesté dans la capitale, Athènes, contre la politique du gouvernement en matière de réfugiés. Au cours de la manifestation, un groupe anonyme a **attaqué** le journaliste Thomas Jacobi et détruit son matériel. De telles attaques contre des journalistes, ainsi que des restrictions à la couverture médiatique des questions liées à la migration, se sont produites tout au long de l'année. En février, sur plusieurs îles grecques, dont Lesbos, des habitants ont observé un **arrêt du travail** à la suite d'affrontements entre la police et des manifestants anti-réfugiés qui avaient tenté de bloquer le déchargement de machines destinées à construire de nouvelles installations pour les migrants à Lesbos. À la suite de la publication d'un article sur ces affrontements, le radiodiffuseur public grec ERT a

La société civile a décrié la nouvelle réglementation comme étant inconstitutionnelle et contraire aux normes européennes. Elle a fait remarquer que le nouveau bureau d'enregistrement, qui ne serait pas une agence indépendante, serait en mesure de rejeter ou de révoquer des enregistrements même si toutes les exigences légales étaient respectées. Elle a souligné que l'obligation de divulguer le nom, l'adresse et l'adresse électronique des membres de l'OSC était incompatible avec le principe constitutionnel de proportionnalité, et que la nouvelle réglementation imposait des obligations comptables onéreuses aux OSC travaillant avec les migrants et les réfugiés, empêchant les plus petites d'entre elles de fonctionner. Le Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) du Conseil de l'Europe a **conclu** que les changements pourraient conduire à une « situation humanitaire préoccupante » et a recommandé que les nouvelles lois soient révisées en profondeur pour être mises en conformité avec les normes européennes.

En outre, en avril, le ministre grec de l'Immigration et de l'Asile a **présenté** un projet de loi, l'Amélioration de la loi sur les migrations, prévoyant la détention systématique des demandeurs d'asile dont les appels ont été rejetés, et autorisant le remplacement des camps de réfugiés ouverts par des « centres contrôlés fermés ». Ce projet a été **condamné** par la société civile, notamment en raison de son impact probable sur la propagation du COVID-19 et de sa violation du droit international, qui stipule que la détention ne doit être utilisée qu'en dernier recours.

**adopté** une nouvelle politique exigeant l'approbation de la direction régionale d'ERT avant la publication de reportages sur les îles, et l'article a été retiré du site.

Le 1er mars, un groupe de la communauté locale affirmant « vouloir récupérer nos îles » a tenté d'**empêcher** les demandeurs d'asile de débarquer à Lesbos et a attaqué des journalistes qui couvraient l'arrivée. Plusieurs associations de journalistes **ont exhorté** l'UE et ses États membres à prendre rapidement des mesures pour créer un environnement sûr afin de protéger ceux qui couvrent la situation. Des reporters indépendants ont déclaré que les récits de débarquement de réfugiés sur les îles grecques, documentés par des photographies et confirmés par des témoins fiables, étaient systématiquement niés par les autorités et **censurés** par les médias. Les



journalistes ont continué à se voir interdire l'accès aux camps pour les empêcher de rendre compte des problèmes croissants. Iason Athanasiadis, un journaliste qui effectuait un reportage dans un camp de réfugiés, a été **agressé** et arrêté par la police alors qu'il quittait le site le 11 septembre.

Les protestations se sont poursuivies, que ce soit à la faveur ou contre les droits des migrants. Lorsque les restrictions liées à la pandémie ont été temporairement levées, le 20 juin, Journée mondiale des réfugiés, environ 2 000 personnes ont **manifesté** à Athènes contre l'expulsion par le gouvernement de migrants et de réfugiés de leurs logements temporaires. Des groupes antiracistes, auxquels se sont joints des réfugiés des camps de migrants, ont brandi des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « Pas de réfugié sans abri, persécuté, ou emprisonné ». Mais la réponse du gouvernement a été d'annoncer que le confinement dans les camps de migrants serait prolongé de deux semaines, malgré la réouverture des frontières du pays dans l'espoir d'attirer le tourisme.

Peu après la manifestation, le gouvernement a soumis au Parlement un projet de loi visant à imposer des restrictions plus strictes aux rassemblements, en déclarant qu'il s'agissait d'empêcher les manifestations de perturber la circulation et la vie des citoyens. Si le projet avait été adopté tel que proposé, la participation à une manifestation organisée sans l'autorisation de la police aurait été passible d'une peine pouvant aller



Manifestation marquant la Journée mondiale des réfugiés à Athènes, en Grèce, le 20 juin 2020. Photo par Milos Bicanski/Getty Images

jusqu'à un an de prison, et les organisateurs de la manifestation auraient été tenus responsables des dommages causés aux biens publics ou privés au cours de celle-ci.

En réponse, des milliers de personnes **se sont rassemblées** à Athènes le 2 juillet et, à peine quatre jours plus tard, le gouvernement a introduit une série d'améliorations au projet de loi. Dans sa nouvelle version, la police devra obtenir l'approbation d'un juge pour interdire les rassemblements et celle d'un procureur pour les disperser. La disposition selon laquelle les participants aux rassemblements interdits seraient passibles de peines de prison a été supprimée et la loi a été adoptée le 9 juillet. Bien que dépouillée de ses pires dispositions, elle n'en constitue pas moins un renforcement des restrictions en matière de manifestations, ce qui a suscité des **protestations encore plus massives**.

À Moria, début juillet, des membres de la communauté africaine **ont manifesté** suite au meurtre d'un réfugié de 19 ans, Karamoko Namori. Environ 200 personnes se sont rassemblées devant le bâtiment du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) dans le camp, réclamant la sécurité et la fin de leur confinement. L'EASO est resté fermé pendant quelques jours avant que la police ne disperse violemment les protestations, en faisant usage de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes et éclair ; au moins deux personnes ont été blessées. La semaine suivante, des familles syriennes et plusieurs Irakiens se sont rassemblés à Mytilène pour protester contre l'enfermement des migrants et le rejet systématique des demandes d'asile des Syriens, sur la base de l'hypothèse irréaliste selon laquelle ils seraient en sécurité en Turquie. La manifestation a débuté au port de ferries de Mytilène, mais la police a eu recours à la violence physique pour faire sortir de force les manifestants, qui se sont ensuite déplacés à travers Mytilène avant d'être interceptés par la police.

De leur côté, des **manifestants d'extrême droite** se sont rassemblés le 21 juillet sur la route entre Mytilène et Moria, après que des messages en ligne ont attribué aux migrants la responsabilité d'un grand incendie de forêt à plusieurs kilomètres du camp. En août, les habitants se sont rassemblés pour protester contre l'expansion de Moria. Avant l'heure annoncée du rassemblement, la police a patrouillé sur la route adjacente au camp, demandant aux OSC et aux journalistes de quitter la zone. La police a bloqué l'accès du camp aux manifestants, qui se sont dispersés après plusieurs heures.

Le 9 septembre, un **incendie** à Moria a contraint les gens à se déplacer pour trouver des lieux alternatifs et encore plus inadaptés pour dormir, comme les bords de route, les pas de porte et même le cimetière local. Les installations avaient été confinées, et la

population locale craignait que la destruction du camp ne provoque une propagation du virus. La police a été déployée à l'extérieur de Mytilène pour bloquer l'accès à la ville, ne laissant même pas passer les personnes cherchant une aide médicale. Des tensions sont apparues entre les réfugiés, la population locale et la police, donnant lieu à des **manifestations** spontanées, au cours desquelles des milliers de réfugiés ont demandé à être autorisés à quitter Lesbos. Les manifestations ont été pour la plupart pacifiques, avec la présence de nombreux enfants et femmes. Cependant, le 12 septembre, alors qu'un autre incendie se déclarait à côté d'un barrage de police près d'un **nouveau camp temporaire** en cours de construction pour remplacer Moria, certains manifestants ont jeté des pierres sur la police. La police a répondu en tirant des gaz lacrymogènes et des grenades paralysantes sur les manifestants, et au moins trois personnes ont été **arrêtées**. Au cours des semaines suivantes, les anciens résidents du camp ont **refusé** de s'installer sur le nouveau site temporaire et ont exigé des autorités qu'elles les laissent quitter Lesbos ou qu'elles les expulsent. Une foule de femmes et d'enfants a manifesté avec des banderoles demandant à l'Union européenne de les sauver.

Le durcissement des attitudes des communautés locales envers les migrants et les réfugiés, tel qu'il s'exprime dans les manifestations anti-migrants, suggère que de



Des réfugiés protestent à la suite de l'incendie qui a détruit le camp de Moria le 11 septembre 2020. Photo par Niels Wenstedt/BSR Agency/Getty Images

nouveaux efforts sont nécessaires pour favoriser le respect et l'intégration, indique **Lefteris Papagiannakis de Solidarity Now** :

Au début de l'afflux de migrants en 2016, les habitants de Lesbos ont été nommés pour le prix Nobel de la paix. Aujourd'hui, Lesbos montre des signes de ségrégation intense, semblables à ceux observés dans le sud des États-Unis dans les années 1960. Malheureusement, Lesbos est devenue une île où règne la ségrégation raciale et sociale, loin de sa réputation d'antan. En tant que pays et au niveau politique, nous n'avons pas analysé cette dégradation de l'humanité. Le gouvernement grec a souvent agi unilatéralement, sans consulter la population locale. Il ne se coordonne pas avec les maires et les autorités locales ; cependant, ces dernières ont outrepassé leurs pouvoirs parce que l'État national est resté inactif.

Les **manifestations des migrants dans le camp de Moria** et l'absence de politiques ont profondément et négativement affecté la conversation sur l'intégration. Les **événements de mars** 2020 à la frontière terrestre d'Evros, le site de la frontière avec la Grèce où la Turquie a repoussé des milliers de réfugiés, ont provoqué des sentiments négatifs fondés sur la perception qu'il s'agissait d'une « invasion » ou d'une « guerre hybride » ; on parlait de la Grèce comme du « bouclier de l'Union européenne ».

Le principal défi auquel nous sommes confrontés après cinq ans de cette réalité migratoire est celui de l'intégration. La question principale est de savoir comment nous allons mettre en œuvre une politique d'intégration concise, globale et logique sur la base d'une politique raisonnable pour les migrants et les réfugiés. Nous avons besoin d'un changement dans le récit et dans la manière dont les politiciens traitent la migration, et pas seulement en Grèce, mais aussi dans toute l'Europe et dans le monde. Par exemple, les États-Unis sont en train d'abroger les politiques de migration de l'ère Trump, ce qui est rassurant et, espérons-le, le début d'un changement qui rétablira certaines politiques que l'administration Trump avait interrompues. C'est le genre de changement dont nous avons besoin.

Reconnaître le fait que nous avons besoin d'une politique d'intégration plus forte est la clé pour changer les politiques dans d'autres domaines. Cela nous aiderait à répondre aux questions de savoir ce qu'est la migration, ce qu'elle signifie, quel est le rôle de la migration dans l'histoire de l'humanité et comment elle peut être utile dans nos pays. La Grèce est un pays de 10 millions d'habitants, avec une population diasporique d'environ 10 millions de personnes supplémentaires. La migration fait partie du tissu humain et c'est une réalité que nous devons accepter.





Lors d'une manifestation après l'incendie qui a détruit le camp de Moria, un réfugié tient une pancarte en allemand sur laquelle on peut lire « Ceci n'est pas l'Europe ». Photo par Niels Wenstedt/BSR Agency/Getty Images



## DES DÉCISIONS DE JUSTICE PROGRESSISTES EN GRÈCE ET EN FRANCE

Il n'y a pas eu que des revers, et dans la lutte contre les groupes anti-droits en Grèce, un **jugement historique** ⚡ est intervenu en octobre. En effet, des dirigeants et des membres du parti néo-nazi Aube dorée ont été condamnés pour avoir formé ou participé à une organisation criminelle qui a orchestré ou s'est entendue pour tuer Pavlos Fyssas, un militant antifasciste et rappeur, et Shehzad Luqman, un migrant pakistanais, tous deux assassinés en 2013 par des partisans d'Aube dorée. Les dirigeants d'Aube dorée ont été impliqués dans de nombreuses autres attaques brutales contre des migrants, des syndicalistes et des défenseurs des droits humains, et ont été condamnés à des **peines de prison** ⚡ allant jusqu'à 13 ans.

Un autre **arrêt historique** ⚡ a été rendu le 26 février par la Cour de cassation, la plus haute juridiction française, en faveur des personnes qui défendent les droits des migrants.

En juin 2017, Raphaël Faye-Prio, membre de l'OSC **Roya Citoyenne** ⚡, a pris en charge quatre migrants bloqués dans une gare des Alpes-Maritimes et leur a proposé un hébergement. Intercepté lors d'un contrôle routier, il a été poursuivi et condamné à trois ans de prison avec sursis pour « aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irréguliers ». Son recours, au motif que le principe de fraternité avait été consacré en droit français par une décision du Conseil constitutionnel en juillet 2018, a été rejeté au motif qu'il n'avait pas connaissance de la situation de détresse des migrants et que ses actes n'étaient ni spontanés ni purement individuels, car ils s'inscrivaient dans une démarche militante qu'il poursuivait en tant que membre d'une OSC.

Après avoir examiné l'affaire de 2017, la Cour de cassation a jugé que la protection des actes de fraternité ne se limite pas aux actions purement individuelles et personnelles et n'exclut en aucun cas les actions militantes menées au sein d'une OSC ou en association avec elle. L'activisme de la société civile est désormais considéré comme un motif valable de solidarité et ne devrait plus être criminalisé.

Le 21 septembre, la Grèce a signalé son plus grand nombre de cas de COVID-19 depuis la fin du confinement en mai, ce qui a amené le gouvernement à annoncer de nouvelles mesures pour prévenir la propagation du virus. À la fin du mois de septembre, plusieurs camps de réfugiés ont été de nouveau **fermés** ⚡. Bien que certaines restrictions aient pu être nécessaires pour des raisons de santé, les OSC ont vu dans cette décision une tentative du gouvernement de réprimer les protestations des migrants et des réfugiés et d'éviter que la question ne défraye la chronique. Mais la situation n'a cessé de se dégrader, comme l'explique **Maya Thomas-Davis** ⚡ :

L'État a systématiquement renoncé à évacuer les personnes à risque des camps surpeuplés et insalubres de Lesbos, où les mesures d'éloignement sont impossibles. Comme le précédent camp de Moria, qui a brûlé en septembre 2020, le nouveau centre d'accueil et d'identification de Mavrovouni/Karatepe - également connu sous le nom de « Moria 2.0 » - est impropre à l'habitation humaine. Comme si les conditions d'hébergement, de soins de santé, d'intimité, de nourriture, d'électricité, d'eau courante, de douches chaudes, de toilettes et autres installations hygiéniques n'étaient pas assez mauvaises, depuis 1926 et jusqu'à sa transformation précipitée en camp en septembre 2020, le site de Moria 2.0 était un champ de tir militaire, et le gouvernement grec a admis qu'une forte concentration de **plomb** ⚡ avait été trouvée dans des échantillons prélevés sur le site. L'intoxication au plomb provoque des lésions aux organes, des cancers et des troubles du développement chez les fœtus et les enfants. Il n'y a pas de niveau connu d'exposition au plomb qui n'ait pas d'effets nocifs. Dans ces conditions, le fait que l'État grec ne transfère pas les personnes qui sont exposées de manière disproportionnée au danger de mort dans les conditions inhumaines de Moria 2.0 afin de leur offrir des conditions de vie adéquates, est une attaque contre la vie des migrants.

Le fait que des centaines de personnes ont été, et continuent d'être, enlevées de force puis abandonnées en pleine mer par les autorités grecques sans avoir les moyens d'appeler au secours, dans des embarcations et des radeaux de sauvetage inutilisables, est une forme spectaculaire de violence d'État contre les migrants. Au-delà des violations des droits, la position du LCL est que les éléments constitutifs du modus operandi systématique des expulsions collectives en mer Égée, associés à la nature généralisée et systématique de l'attaque, constituent des **crimes contre l'humanité** ⚡. La pratique des expulsions systématiques en toute impunité révèle à quel point la forteresse Europe traite la vie des migrants comme une chose jetable. C'est le genre de traitement qui a historiquement

accompagné la commission de crimes odieux.

Le même mépris pour la vie des migrants est évident dans les conditions qu'ils sont obligés d'endurer dans les camps et les centres de détention de Lesbos. Celles-ci constituent des violations du droit à ne pas être soumis à des traitements inhumains et dégradants et à la torture, des droits à la liberté et à la sécurité, à la vie privée et familiale, à un recours effectif, à la non-discrimination et, en bref, à la vie.

Si la violence des expulsions en mer Égée est scandaleuse et doit être traitée comme telle, elle n'est en aucun cas une aberration dans la logique du régime frontalier européen, qui instrumentalise la souffrance humaine pour dissuader à tout prix les migrations. Même si les normes d'accueil et de procédure requises par le régime d'asile européen commun étaient respectées à Lesbos, de nombreuses personnes seraient encore exclues, et le système resterait violent et fondamentalement insuffisant pour garantir les conditions de développement humain que toutes les personnes méritent. C'est pour cela que, si le LCL continuera à documenter, dénoncer et demander réparation pour les violations systématiques des droits à Lesbos, nous sommes conscients que nous devons en même temps nous organiser pour un changement systémique : le cadre européen des droits humains ne peut pas laisser tomber les personnes qu'il n'a pas été conçu pour protéger.

Ce qu'il faut, c'est un recadrage et une recontextualisation de la migration et de l'asile, plutôt que des politiques hostiles de la porte close qui ne peuvent que bloquer ou déplacer temporairement les mouvements de personnes causés par les conflits, la pauvreté, les inégalités économiques, le changement climatique et la répression de l'espace civique. Cela ne peut se concrétiser que par une plus grande solidarité internationale, qui se mobilise pour contrer le nationalisme étroit et la xénophobie. En s'engageant dans une bataille de discours alternatifs, la solidarité peut aider à surmonter les calomnies et les attaques qui continueront à être lancées contre les migrants et les réfugiés, et contre ceux qui les soutiennent.

Le soutien et la solidarité internationale sont nécessaires pour résister à l'environnement de plus en plus hostile aux migrants en Grèce, ainsi qu'à ceux qui travaillent en solidarité avec eux. Les campagnes de désinformation de l'extrême droite, formulant des allégations de criminalité contre les migrants et les organisations de solidarité avec les migrants se reflètent de plus en plus dans la pratique de l'État grec. Ainsi, la police grecque a identifié quatre groupes de

défense des droits humains et de solidarité avec les migrants dans le cadre d'une **enquête** ↗ les accusant d'espionnage, de formation et d'appartenance à une organisation criminelle. On peut également citer la **poursuite systématique** ↗ par l'État grec des migrants au motif de facilitation d'entrée ou de sortie illégale ; ou encore sa **décision** ↗ perverse de poursuivre le père d'un garçon de six ans qui s'est tragiquement noyé dans un naufrage près de Samos en novembre 2020, pour avoir mis en danger la vie de son enfant. Autre exemple, sa décision d'engager des poursuites pénales contre une femme qui, en désespoir de cause, s'est **immolée par le feu** ↗ à Moria 2.0 en février 2021. Ces mesures, qui présentent les migrants et ceux qui agissent en solidarité avec eux comme des criminels et des menaces pour la nation, sont le produit d'une tactique délibérée et efficace visant à occulter le fait que ce sont les États qui ont le monopole de la violence, et à détourner l'attention des violations systématiques des droits des migrants qu'ils commettent.

La solidarité internationale sera toujours notre meilleure arme pour organiser la résistance d'en bas contre toutes ces mesures.



Des manifestants à Berlin, en Allemagne, exigent l'évacuation immédiate des camps de réfugiés des îles grecques pour des raisons humanitaires, le 20 septembre 2020. Photo par Omer Messinger/Getty Images





Rassemblement devant l'ambassade de Grèce à Londres, au Royaume-Uni, en réponse à la violence croissante contre les migrants et ceux qui les soutiennent, le 10 mars 2020. Photo par Ollie Millington/Getty Images



## DEMANDER DES COMPTES AU POUVOIR : LES ACTIONS ANTI-MIGRANTS EN PROCÈS EN ITALIE

En 2020, on espérait que Matteo Salvini, chef du parti d'extrême droite italien de la Ligue, ancien ministre de l'Intérieur et vice-Premier ministre, serait tenu de rendre des comptes pour ses actions inhumaines à l'encontre des migrants et des réfugiés, et de ceux qui les aident. Salvini a été mis en examen pour enlèvement et manquement au devoir dans **deux affaires judiciaires distinctes** impliquant le navire des garde-côtes Gregoretti et un navire de sauvetage espagnol, l'Open Arms.

Une accusation de détention illégale et d'abus de pouvoir, qui pourrait entraîner une peine de prison allant jusqu'à 15 ans, a été **portée** par l'organisation de défense des droits des migrants Open Arms en lien avec un incident survenu en août 2019, lorsque Salvini, alors ministre de l'intérieur, a empêché son navire de sauvetage, qui transportait 147 migrants qu'il avait recueillis en mer, d'accoster dans un port italien. Le navire a été contraint de jeter l'ancre au large de l'île de Lampedusa pendant 20 jours, alors que les conditions à bord se détérioraient. Les migrants secourus ont finalement pu débarquer sur ordre d'un procureur local. Ceux qui se trouvaient à bord du Gregoretti ont subi un traitement similaire. Dans une déclaration publique, Open Arms a indiqué que l'affaire concernait le gouvernement italien et d'autres gouvernements européens qui avaient violé les conventions internationales sur les sauvetages en mer et les droits des réfugiés.

Au milieu de l'année 2020, le Sénat italien a  **voté**  la levée de l'immunité parlementaire de Salvini, ouvrant ainsi la voie à des poursuites judiciaires.

Les sauvetages en mer sont devenus plus faciles après un changement de gouvernement en septembre 2019 qui a écarté Salvini et la Ligue de la coalition au pouvoir. En septembre 2020, après une attente de près de deux semaines, l'Italie a  **autorisé**  le navire de sauvetage de l'OSC Sea-Watch 4 à amener 353 migrants au port de Palerme. La mission, gérée par United4Rescue - une initiative menée par l'Église protestante en Allemagne et soutenue par plus de 500 OSC - a été possible grâce à une  **campagne de crowdfunding** , #WirSchickenEinSchiff (« Nous envoyons un navire »). Avant d'arriver en Italie, le navire avait effectué trois missions de sauvetage et avait accueilli environ 150 personnes du Louise Michel, un nouveau navire de sauvetage financé par l'artiste britannique Banksy. Un porte-parole de Sea-Watch a attribué la décision positive au soutien reçu de la part de la société civile, de l'Église protestante allemande et de Banksy, qui ont contribué à créer « une attention beaucoup plus grande pour les missions de sauvetage en mer ».

La première audience préliminaire dans l'affaire Gregoretti a eu lieu en octobre ; la

procédure a été ajournée car le juge a convoqué plusieurs ministres du gouvernement comme témoins. En janvier 2021, Salvini a comparu devant un juge dans l'affaire Open Arms. Après l'audience à huis clos, il a continué à  **qualifier**  les réfugiés qu'il a tenté de bloquer de « personnes potentiellement dangereuses » contre lesquelles il avait défendu l'Italie.

En janvier 2021, le  **conseil municipal de Barcelone** , où Open Arms est basé, s'est rangé du côté de l'OSC et a entamé des poursuites civiles contre Salvini pour les dommages matériels causés par le blocage du navire, l'augmentation des coûts qui en a résulté et le retard de la mission, ainsi que pour les dommages causés à l'image de Barcelone en raison des insultes qu'il a proférées à l'encontre de la ville.

Le 20 mars 2021, un procureur italien a  **formellement**  demandé que Salvini soit jugé pour enlèvement dans l'affaire Open Arms. La société civile suivra cette affaire avec intérêt, dans l'espoir que les abus de pouvoir soient mis en cause.



À Catane, en Italie, des manifestants tiennent une banderole sur laquelle on peut lire « Nous restons humains », alors que l'ancien ministre de l'Intérieur Matteo Salvini comparaît devant un tribunal. Photo par Fabrizio Villa/Getty Images

## POLOGNE : LE DROIT À L'AVORTEMENT ANÉANTI

Le gouvernement polonais a utilisé la pandémie comme couverture pour attaquer les droits des femmes, en réintroduisant <sup>7</sup> des projets de loi visant à restreindre l'accès à l'avortement et à l'éducation sexuelle. Les deux projets de loi avaient suscité une énorme opposition et des manifestations à l'échelle nationale lorsqu'ils avaient été proposés pour la première fois en 2018 et 2019 <sup>7</sup> par des groupes conservateurs proches du parti au pouvoir. Le projet de loi « Stop à l'avortement » visait à durcir les lois polonaises sur l'avortement, déjà parmi les plus strictes d'Europe, afin d'interdire les interruptions de grossesse même en cas d'anomalie fœtale grave ou létale, tandis que le projet de loi « Stop à la pédophilie » visait à criminaliser ceux qui éduquent les jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive. Bien qu'à la suite des protestations, ces deux projets de loi aient été renvoyés aux commissions parlementaires pour être retravaillés, la menace constante d'une dégradation des droits reproductifs planait. En 2020, ces projets de loi ont été réintroduits à un moment où il était devenu beaucoup plus difficile de protester contre eux.

Depuis des années, les femmes polonaises luttent contre les restrictions. En 2016, un mouvement de grève des femmes <sup>7</sup> s'est formé pour résister à une précédente tentative de modification de la loi sur l'avortement. L'une des fondatrices de la Grève des femmes polonaises <sup>7</sup>, Klementyna Suchanow <sup>7</sup>, décrit la réaction du mouvement de défense des droits des femmes face aux dernières dispositions adoptées, et la façon dont les gens ont trouvé des moyens créatifs d'exprimer leur dissidence pendant les restrictions liées à la pandémie:

Ce gouvernement a clairement indiqué dès le début qu'il ne soutient pas les droits des femmes et qu'il ne se soucie pas de la violence contre les femmes. Depuis son arrivée au pouvoir, il a réduit le financement des centres de soutien aux femmes, qui ont dû recourir au financement de masse ou survivent grâce à des dons privés car ils n'ont plus accès au financement de l'État. Toutefois, certains progrès ont également été réalisés, comme une loi récemment adoptée, proposée par un parti de gauche, qui habilite les agents de police à émettre des injonctions interdisant aux auteurs de violences de pénétrer dans le domicile de la victime pendant 14 jours. Cela a permis de séparer immédiatement les victimes de leurs abuseurs.

Profitant de la pandémie, le gouvernement et d'autres acteurs ont fait plusieurs tentatives pour faire reculer les droits sexuels et reproductifs des femmes. En mai 2020, le Parlement polonais a proposé un projet de loi qui supprimerait

l'obligation légale des établissements médicaux d'orienter les patientes vers d'autres institutions si elles refusent de fournir des services d'avortement en raison des convictions personnelles de leur personnel. Selon la législation polonaise actuelle, l'avortement n'est légal que lorsque la vie de la femme est en danger, que la grossesse résulte d'un viol ou que le fœtus présente une malformation grave. Environ 98 % des avortements pratiqués entrent dans cette dernière catégorie, mais en mai, un projet de loi a été proposé pour supprimer cette clause. En juin, de nouvelles dispositions du code pénal ont imposé des peines de prison sévères à ceux qui soutiennent les femmes par le biais de services liés à l'avortement.

Les modifications des lois sur l'avortement introduites pendant la pandémie provenaient d'un projet de loi civique présenté par une organisation fondamentaliste. Nous avons organisé des manifestations, ce qui était fou, car comment proteste-t-on pendant une pandémie quand les gens ne sont pas autorisés à se rassembler ? Nous sommes donc devenus créatifs : nous avons inventé de nouvelles formes de protestation parce que nous n'avions pas d'autre choix. Nous avons organisé des « queues de protestation », en faisant la queue en gardant deux mètres de distance devant une épicerie près du bâtiment du



Une militante prononce un discours sur la violence policière à l'encontre d'une manifestation pour le droit à l'avortement, le 19 novembre 2020 à Cracovie, en Pologne. Photo par Omar Marques/Getty Images



Parlement, afin de respecter les règlements de quarantaine, tout en tenant des pancartes et des parapluies. Cela s'est produit dans plusieurs villes, et pas seulement dans la capitale, Varsovie. Comme nous n'étions pas autorisés à marcher librement, nous avons également organisé des « manifestations en voiture ». Nous avons ainsi perturbé la circulation et bloqué la place principale de Varsovie pendant environ une heure.

Mais après des années de combat, les forces conservatrices ont obtenu gain de cause. Le 22 octobre, le tribunal constitutionnel a **jugé** que l'accès à l'avortement pour cause de « malformation grave et irréversible du fœtus ou de maladie incurable qui menace la vie du fœtus » était inconstitutionnel. Des questions ont été soulevées quant à l'indépendance du tribunal, étant donné que 14 de ses 15 membres avaient été choisis par la majorité au pouvoir, dans certains cas en violation de la Constitution polonaise. Le parti au pouvoir en Pologne est depuis longtemps accusé de politiser le système judiciaire et de porter atteinte à son indépendance.

Cette décision a déclenché une nouvelle vague de protestations massives. Le 30 octobre, neuvième jour de mobilisation ininterrompue, a été marqué par la **plus grande manifestation** organisée en Pologne depuis la chute du communisme en 1989. On estime qu'environ un demi-million de personnes ont participé aux manifestations dans les villes du pays. Des **incidents violents** se sont produits lorsque des groupes de nationalistes pro-gouvernementaux habillés en noir ont attaqué des manifestants dans le centre de Varsovie. Mais les nombreuses personnes qui se sont mobilisées pour protester ont réussi, dans un premier temps, à retarder une modification de la loi. Le gouvernement a annoncé qu'il reporterait la publication et l'application de l'arrêt.

Début novembre, le président Andrzej Duda a **proposé** un amendement à la loi sur l'avortement qui autoriserait l'interruption de grossesse en cas d'anomalie létale du fœtus, mais pas pour les autres anomalies. Rejetant cette proposition qui ne ferait que restreindre les droits, les manifestants sont à nouveau descendus dans la rue. La police a infligé des **amendes** à des centaines de manifestants pour avoir enfreint les restrictions **interdisant** les rassemblements publics de plus de cinq personnes. De nombreux cas de **brutalité policière** ont été signalés à l'encontre des manifestants, notamment l'utilisation de gaz poivré, de gaz lacrymogène et de matraques. Des manifestants ont été arrêtés et convoqués pour être interrogés. Alors que les femmes manifestaient devant le Parlement, des politiciens du parti au pouvoir les ont publiquement dénigrées, ainsi que les législateurs de l'opposition qui les soutenaient, les menaçant de peines de prison pour avoir encouragé les protestations dans le cadre de la pandémie.

Bien que la nouvelle loi n'ait pas encore été publiée à la fin de l'année, l'arrêt du Tribunal constitutionnel a déjà eu un effet dissuasif immédiat, car de nombreux établissements et professionnels de santé ont cessé de pratiquer des avortements par crainte d'être poursuivis ultérieurement. Ces craintes ont semblé justifiées en février 2021, lorsque les autorités, à l'instigation d'un groupe anti-avortement, ont demandé aux hôpitaux de **fournir** des détails sur les femmes qui avaient avorté après l'arrêt d'octobre 2020, faisant craindre que les femmes et les professionnels de santé soient punis. L'arrêt est alors entré en vigueur, le 27 janvier 2021, après sa **publication** dans le Journal Officiel polonais.

Un groupe anti-avortement a annoncé qu'il avait l'intention d'aller encore plus loin, en **demandant** une interdiction totale, montrant ainsi que les reculs en matière de droits préparent le terrain pour de nouvelles attaques. Les femmes ont maintenu la pression, avec des manifestations de masse en réponse à la publication de l'arrêt. Mais les risques sont considérables. De nombreuses femmes, dont Klementyna Suchanow et d'autres leaders de la protestation, ont reçu une avalanche de **menaces** de mort et de viol, ce qui montre à quel point la criminalisation de l'avortement crée un climat permissif pour des attaques plus larges contre les femmes. Les femmes polonaises ont été gravement déçues par leur gouvernement. Beaucoup ne pardonneront pas et n'oublieront pas.



Manifestation contre la décision du Tribunal constitutionnel restreignant l'avortement, le 1er novembre 2020 à Cracovie, en Pologne. Photo par Omar Marques/Getty Images



## LA CONVENTION D'ISTANBUL ATTAQUÉE

L'avortement n'a pas été la seule facette des droits des femmes que les militants polonais ont dû défendre en 2020. En juillet, les femmes polonaises et leurs alliés ont protesté après l'annonce selon laquelle la Pologne allait entamer le processus de retrait de sa ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, connue sous le nom de Convention d'Istanbul.

Au cours d'une année où la violence basée sur le genre a connu un ensemble de restrictions d'urgence et où de nombreux gouvernements ont été accusés d'agir faiblement pour protéger les femmes, la Pologne est allée encore plus loin en déclarant activement son intention de priver les femmes de toute protection. La décision de la Pologne de se retirer a été prise au motif déclaré que certains des mandats de la Convention entraient en conflit avec les croyances religieuses ou les idéologies personnelles des Polonais, et violaient donc leurs droits constitutionnels. Des documents divulgués ont montré que le gouvernement **prévoyait** de remplacer la Convention par son propre traité, que d'autres États seraient encouragés à adopter, interdisant l'avortement et le mariage homosexuel.

Derrière cette démarche se cachait l'influente et ultra-conservatrice organisation Ordo Iuris ; des milliers de femmes ont manifesté devant son siège, vêtues de costumes de La servante écarlate. Les OSC de défense des droits des femmes ont demandé à l'Union européenne de lier plus étroitement son financement au respect des droits humains.

**Klementyna Suchanow**, de la **Grève des femmes polonaises**, raconte la lutte actuelle :

*Les autorités ont annoncé à plusieurs reprises qu'elles envisageaient de retirer la Pologne de la Convention d'Istanbul. Au début, nous ne l'avons pas trop pris au sérieux. Mais c'est toujours comme ça : ils sondent d'abord le terrain pour voir jusqu'où ils peuvent aller, et s'ils ne rencontrent pas trop de résistance, ils commencent à avancer. La question n'a été soulevée ni pendant la campagne ni pendant l'élection présidentielle, mais elle a été mise à l'ordre du jour une semaine plus tard. De nombreux événements graves, tels que des arrestations d'activistes, ont eu lieu immédiatement après l'élection.*

*Aujourd'hui, la situation devient sérieuse. Plusieurs ministres ont fait des annonces et le président a approuvé l'idée de nous retirer de la Convention d'Istanbul. Ils font également beaucoup de propagande dans les médias d'État pour convaincre les gens que la Convention concerne ce qu'on appelle « l'idéologie du genre ». Cependant, les sondages montrent que plus de 60 % de la population s'oppose à quitter la*

*Convention, contre seulement 15 % qui soutiennent l'idée.*

*Nous essayons de convaincre la communauté internationale que les fonds européens devraient être alloués en tenant compte de la situation réelle du respect des droits humains par chaque membre de l'UE. L'UE dispose d'un nouvel instrument qui stipule que le financement doit être lié au respect des principes et pratiques démocratiques. Nous essayons de convaincre le Conseil de l'Europe, source de la Convention d'Istanbul, d'introduire des mesures similaires contre les gouvernements qui s'attaquent aux droits de leurs citoyens. Il s'agit de lier le financement au respect et à la promotion des droits humains. L'argent est la seule langue que les gouvernements comprennent. Il y a actuellement six villes polonaises qui **ne reçoivent pas** de financement européen parce qu'elles se sont déclarées « zones sans LGBTI », ce qui est considéré comme un acte contraire aux droits humains.*

*Nous aimerions soulever cette question avec les femmes turques, qui sont confrontées à une **bataille similaire** contre l'initiative de leur gouvernement de retirer le pays de la Convention d'Istanbul. Vous ne pouvez pas attaquer les droits humains comme le font la Hongrie et la Russie, et pourtant être traité par le Conseil de l'Europe comme tout le monde, comme un partenaire valable dans la conversation.*

En effet, le gouvernement autoritaire de la Turquie a également proclamé son intention de se retirer de la Convention d'Istanbul. En 2012, la Turquie avait été le premier pays à ratifier la Convention, mais le parti au pouvoir, soucieux de consolider sa base de soutien socialement conservatrice, l'a rejetée au motif qu'elle était contraire aux « valeurs familiales turques ». Comme en Pologne, la principale objection contre la Convention était qu'elle était une expression de la soi-disant « idéologie du genre », un mythe utilisé par les forces anti-droits pour caractériser les droits des femmes et des LGBTQI+ comme une imposition étrangère, et pour discréditer les militants des droits en les présentant comme des agents d'intérêts étrangers.

**Elif Ege** de **Mor Çatı** expose les raisons pour lesquelles la société civile souhaite conserver la Convention :

*Notre législation nationale est conforme à cette convention, et son retrait **entraverait** toute tentative de prévention de la violence envers les femmes. La convention vise à prévenir la violence fondée sur le genre en se basant sur l'égalité des genres et en traitant les femmes comme des citoyennes égales aux hommes. Les groupes et les*

partis qui suggèrent le retrait de la Convention affirment que nous pouvons créer nos propres lois nationales. Mais la Convention elle-même a été créée grâce aux efforts des féministes en Turquie. Se retirer de cette convention signifierait que nous ne croyons pas à l'égalité des genres. Nous avons récemment essayé d'avoir un forum sur la Convention d'Istanbul, mais il a été interdit, donc la situation n'est pas aisée.

Nous avons besoin de politiques coordonnées et correctement mises en œuvre pour lutter contre la violence envers les femmes. Il ne s'agit pas seulement des forces de police ou des refuges. Lorsqu'une femme veut quitter un environnement violent, elle a besoin d'un soutien juridique, social et financier. Elle doit rester dans un refuge si elle n'a nulle part où aller. Tous ces éléments, qui sont mentionnés dans la Convention d'Istanbul, doivent être réunis pour créer un environnement sûr pour les femmes. Lorsque tout le mécanisme de soutien s'effondre, comme ce fut le cas pendant la pandémie, il est impossible pour les femmes de quitter la maison et de commencer

leur propre vie. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est de discuter non pas du retrait de la Convention, mais de la manière de la mettre en œuvre.

Cette proposition de retrait est intervenue à un moment où la violence à l'égard des femmes avait explosé sous l'effet de la pandémie, et où la colère montait face à certaines peines grotesquement indulgentes concernant les féminicides. Lorsque la nouvelle est tombée en juillet que Pinar Gültekin, 27 ans, avait été tuée par son ex-petit ami, l'indignation a éclaté. Le 21 juillet, des femmes ont organisé une **veillée** pour Pinar et d'autres victimes de féminicides dans le quartier Beşiktaş d'Istanbul, et dans trois autres villes de Turquie. Peu après, des milliers de personnes ont manifesté contre le projet du gouvernement de se retirer de la Convention. Les organisations de défense des droits des femmes ont fait circuler une pétition qui a recueilli plus de 450 000 signatures, appelant le gouvernement à s'abstenir de le faire. En Pologne comme en Turquie, les militants n'abandonneront pas la Convention sans se battre.



Des femmes se rassemblent à Istanbul le 5 août 2020 dans le cadre d'une vague coordonnée de protestations dans toute la Turquie en faveur de la Convention d'Istanbul. Photo par Chris McGrath/Getty Images



Des militants LGBTQ+ protestent contre la discrimination deux jours avant le second tour de la présidentielle, le 10 juillet 2020, à Cracovie, en Pologne. Photo par Omar Marques/Getty Images

Le gouvernement polonais a utilisé les mêmes arguments relatifs à l'« idéologie du genre » invoqués pour la Convention d'Istanbul afin de persécuter les personnes LGBTQ+. En juillet, le président Duda a remporté de justesse le second tour de l'élection présidentielle en mobilisant une **homophobie** <sup>7</sup> grotesque contre un adversaire décrié pour son soutien aux droits des LGBTQ+ (voir le chapitre de ce rapport sur la démocratie dans le contexte de la pandémie). Impulsée du sommet vers la base, la haine s'est rapidement propagée au niveau local. Selon l'**Atlas de la haine** <sup>7</sup>, une initiative de la société civile, en 2020, près de 100 municipalités, représentant un tiers du territoire polonais, s'étaient déclarées « zones exemptes d'idéologie LGTB ». Alors que les militants qui ont créé l'Atlas de la haine ont dû faire face à des **actions en justice** <sup>7</sup> lancées par plusieurs gouvernements locaux, le soutien est venu de l'extérieur des frontières de la Pologne. Une ville néerlandaise a **rompu ses liens** <sup>7</sup> avec sa jumelle polonaise lorsqu'elle s'est déclarée « sans homosexualité » et, comme indiqué plus haut, six villes polonaises ont **perdu** <sup>7</sup> des financements européens.

Plus tard dans l'année, un projet de loi a été **proposé** <sup>7</sup> pour interdire les défilés et les rassemblements publics LGBTQ+. Baptisé « Stop LGBT », ce projet est issu d'une

initiative citoyenne, qui permet à des groupes de proposer une loi s'ils recueillent plus de 100 000 signatures. La fondation ultraconservatrice Life and Family Foundation a recueilli plus de 200 000 signatures, affirmant que cette initiative « protégerait les familles polonaises » et « mettrait fin à la propagande homosexuelle ». La loi proposée interdirait les rassemblements considérés comme promouvant « des orientations sexuelles autres que l'hétérosexualité », l'idée d'un genre non biologique, le mariage homosexuel, les partenariats civils ou l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Des événements tels que les marches des fiertés ne seraient plus possibles. Cette proposition de loi est la dernière en date d'une campagne visant à nier la réalité des personnes LGBTQ+ et à les contraindre à cacher leur orientation sexuelle.

### HONGRIE : UNE TRANSPHOBIE VENANT DES HAUTES SPHÈRES EN TEMPS DE CRISE

La Pologne et la Hongrie sont souvent en phase, alliées pour repousser les tentatives de l'Union européenne de faire respecter les droits des femmes et des personnes LGBTQ+ dans ses États membres. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, a constamment lancé des attaques contre les groupes exclus, notamment les personnes LGBTQ+, les migrants et les réfugiés, pour consolider son pouvoir. Dans le même temps, il a impitoyablement **supprimé** <sup>7</sup> tout espace permettant la contestation.

La pandémie a offert à Orbán une occasion supplémentaire de s'emparer du pouvoir, et il l'a saisie. L'état d'urgence a été déclaré le 11 mars et, le 30 mars, la **loi d'autorisation** <sup>7</sup> a été adoptée, permettant au gouvernement de prolonger les mesures d'urgence aussi longtemps qu'il le jugeait nécessaire et d'imposer des peines de prison allant jusqu'à cinq ans aux personnes considérées comme entravant les tentatives du gouvernement de contrôler le virus. Des attaques ont été lancées contre des médias indépendants, accusés de diffuser des « fausses nouvelles » lorsqu'ils faisaient état des lacunes dans la réponse à la pandémie.

Le gouvernement n'a pas perdu de temps pour profiter de ses nouveaux pouvoirs. En mai, dans des conditions d'urgence, le gouvernement a rapidement **modifié** <sup>7</sup> la loi sur l'état civil, supprimant d'un seul coup la reconnaissance des personnes transsexuelles et intersexuées, et les obligeant à vivre selon le genre qui correspond au sexe identifié à la naissance. Ce changement a remis en question les priorités du gouvernement, à un moment où il aurait dû se concentrer sur la lutte contre la pandémie, et a fait naître le soupçon qu'il avait profité d'un moment de crise, alors même que les autres pays et institutions européens portaient leur attention sur d'autres sujets.



Comme pour prouver que le timing de cette mesure répressive n'était pas une coïncidence, en novembre, alors qu'une deuxième vague de COVID-19 frappait de nombreux pays européens et que la Hongrie déclarait un nouvel état d'urgence et remettait en place des mesures de confinement, le parti au pouvoir a **présenté** un amendement constitutionnel visant à inscrire la « culture chrétienne » dans la Constitution, et à définir la mère comme une femme et le père comme un homme, excluant ainsi les couples homosexuels du droit à l'adoption. Dans le même temps, il a modifié le code civil et la loi sur la protection de l'enfance afin d'obliger les personnes célibataires à obtenir une autorisation ministérielle spéciale avant d'adopter un enfant, comblant ainsi une brèche qui aurait pu permettre aux membres de couples LGBTQI+ d'adopter en tant que parents célibataires.

La majorité aux deux tiers du parti au pouvoir a garanti l'**adoption** des amendements, tandis que l'introduction d'une interdiction générale des manifestations a permis de s'assurer qu'aucune manifestation de masse ne serait organisée pour protester contre leur approbation. En novembre, le gouvernement a également **présenté** un projet de loi visant à supprimer l'Autorité pour l'égalité de traitement, un organisme qui, par le passé, a défendu les droits des personnes LGBTQI+, et à transférer ses fonctions au Commissaire aux droits fondamentaux, qui n'a jamais manifesté le moindre intérêt pour la défense des droits des personnes LGBTQI+. Une **publicité** diffusée en décembre pour sensibiliser le public aux familles dirigées par des personnes LGBTQI+ a suscité des poursuites judiciaires. Il était manifeste que les personnes LGBTQI+ étaient prises pour cibles.

La constitutionnalité de la loi sur l'état civil a été contestée par l'association Transvanilla Transgender au nom de deux demandeurs transgenres qui ont été directement affectés. **Krisztina Kolos Orbán**, de l'association **Transvanilla Transgender**, décrit la rapidité avec laquelle le changement a été effectué, le manque de consultation et l'agenda politique qui a conduit et capitalisé sur la transphobie :

Ce changement juridique s'inscrit dans le cadre de l'offensive contre le genre menée par le parti chrétien-démocrate, qui fait partie de la coalition gouvernementale. Ce parti a déjà interdit les études de genre et affirmé que le genre n'existe pas, puisqu'il n'y a même pas de mots distincts pour le sexe et le genre dans la langue hongroise. Cependant, l'année dernière, elle a eu recours à l'utilisation du mot « genre » en anglais pour attaquer le genre en tant que concept. Cela fait donc partie d'une offensive plus large contre la soi-disant « idéologie du genre ». La protection de ce que la nouvelle loi appelle le « sexe à la naissance » fait partie de cette

offensive. Au cours des six dernières années, nous avons travaillé à l'élaboration d'une législation sur ces questions et, au départ, nous pensions que les autorités souhaitaient également s'en occuper, mais après un certain temps, il nous est apparu clairement que nos initiatives étaient bloquées.

Il n'y a pas de débat public et la société civile n'est pas impliquée. Nous n'avons pas été consultés sur les changements apportés concernant le Registry Act. Cette proposition émanait du gouvernement, et plus particulièrement des membres chrétiens de la coalition gouvernementale, et était soutenue par des OSC qui défendent les soi-disant « valeurs familiales ». Le moment choisi a également soulevé de nombreuses questions : pourquoi était-il si important d'aborder cette question en pleine pandémie ? Pourquoi maintenant, et pourquoi de cette manière ?

Le contexte dans lequel s'inscrit ce changement est, comme en Pologne, celui d'une hostilité politique croissante envers les organisations LGBTQI+.

Notre liberté de mener nos activités légitimes est également remise en question. L'année dernière, par exemple, plusieurs attaques ont été perpétrées contre des événements organisés pendant le mois de la Fierté. Un événement de speed dating pour les personnes pansexuelles qui avait été organisé par Transvanilla a été perturbé par des militants d'extrême droite. Nous n'avons pas pu poursuivre l'événement et la police ne nous a pas protégés. Les militants d'extrême droite ont filmé les participants pendant plus d'une heure et nous n'avons pas été autorisés à fermer les portes. Ils agissaient manifestement dans l'illégalité, mais la police n'a pris aucune mesure à leur encontre. Dans d'autres cas, des militants d'extrême droite ont détruit ou endommagé des lieux de réunion. Il s'agissait de situations nouvelles : par le passé, lorsque de telles choses se produisaient, nos événements bénéficiaient d'une protection policière.

Année après année, des tentatives ont également été faites pour interdire les événements de la Fierté, mais les tribunaux ont **statué** qu'ils ne pouvaient pas être interdits. C'est un combat permanent. Les autorités ont **clôturé** les itinéraires du défilé des Fiertés sous le prétexte de protéger les marcheurs, mais il s'agissait en fait d'une tentative flagrante de restreindre leurs déplacements.

Les répercussions ont été immédiatement ressenties par les personnes transgenres, qui ont eu le sentiment, à juste titre, que leur existence même était niée, qu'elles étaient acculées et obligées de se cacher, et que l'avenir auquel elles aspiraient n'existait plus.

Cela a été un événement traumatisant parce que c'était clairement une attaque contre nous. Cet amendement ne concerne que les personnes transsexuelles et intersexes qui souhaitent changer leur identité de genre et les personnes transsexuelles qui, bien que ne souhaitant pas changer leur identité de genre, aimeraient tout de même changer leur nom, ce qui n'est plus possible en Hongrie. Mais toutes les personnes LGBTQI+ se sentent désormais comme des citoyens de seconde zone, des parias qui ne sont pas respectés par le gouvernement.

Personnellement, en tant que personne non-binaire, la loi a eu un grand effet sur moi, car mon identité était loin d'être reconnue dans mes documents, et maintenant j'en suis encore plus loin. Beaucoup de mes amis qui étaient sur le point de changer leur identité légale de genre sont dans l'incertitude. Au moins une centaine de dossiers initiés avaient déjà été suspendus au cours des deux dernières années et demie parce que les demandes n'étaient pas évaluées. Ces gens ont perdu tout espoir. Ils sont frustrés et dévastés.

Un nombre croissant de personnes ayant commencé leur transition peuvent avoir une apparence différente du sexe enregistré sur leurs documents. Et si une personne est ouvertement et visiblement transgenre, il lui est difficile de trouver un emploi ; la discrimination fait partie du quotidien. Et maintenant, c'est de pire en pire. Nous avons constaté une augmentation des niveaux de discrimination, non seulement dans l'emploi mais aussi dans la vie quotidienne. En Hongrie, les gens doivent présenter leurs documents d'identité très souvent, vous êtes donc obligé de vous montrer tout le temps. Les gens ne vous croient pas et vous questionnent. Par exemple, récemment, une personne transgenre essayait d'acheter une maison et l'avocat qui rédigeait le contrat a émis des doutes sur sa carte d'identité parce qu'elle ne correspondait pas à sa description de genre.

Il y a aussi la peur parce que nous ne savons pas ce qui va suivre, ce qui nous attend. Bien que la loi puisse être contestée, cela pourrait prendre de nombreuses années. Et même si nous nous débarrassons de cette loi, la situation risque de ne pas s'améliorer. Certaines personnes ont des sentiments suicidaires, beaucoup veulent quitter le pays. Une grande partie de la communauté souffre en silence et ne peut faire entendre sa voix. Si quelques activistes ont émergé de cette situation et gagnent en visibilité, la grande majorité souffre dans la solitude de leur foyer. Les gens étaient déjà isolés auparavant, et cela ne va pas s'améliorer. À partir de maintenant, de plus en plus de personnes vont cacher leur identité.

Devant l'impossibilité de s'engager auprès du gouvernement, les organisations LGBTQI+

ont de plus en plus concentré leurs efforts de plaidoyer auprès de deux instances : les tribunaux et les institutions européennes.

Au Parlement, l'opposition est impuissante car le Fidesz, le parti du Premier ministre Viktor Orbán, dispose de deux tiers des sièges et peut donc l'emporter à chaque vote. Nous avons également fait appel au commissaire hongrois aux droits fondamentaux et lui avons demandé de faire tout son possible pour empêcher l'amendement. Il aurait pu intervenir, mais ne l'a pas fait.

La loi a été adoptée, et le jour de son entrée en vigueur, nous avons déposé deux plaintes auprès de la Cour constitutionnelle. Le tribunal pourrait les rejeter pour n'importe quelle raison, mais nous espérons qu'il ne le fera pas. Dans le même temps, nous faisons pression sur le commissaire aux droits fondamentaux, car il a le pouvoir de demander à la Cour constitutionnelle d'examiner la loi, et s'il le fait, la Cour doit le faire.

La pression est très importante et de nombreux acteurs internationaux apportent leur aide, notamment Amnesty International Hongrie, qui a lancé une campagne. Nous avons 23 affaires devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), toutes concernant la reconnaissance du genre, dont les demandeurs sont représentés par notre avocat.

Nous continuons également à nous engager auprès des mécanismes des droits humains de l'UE, du Conseil de l'Europe et de l'ONU. Nous avons réussi à ce que de nombreuses OSC signent une déclaration afin de faire pression sur la Commission européenne (CE), qui est restée jusqu'à présent silencieuse sur la question. Nous voulons nous assurer que ce qui s'est passé en Hongrie ne se reproduise pas dans d'autres pays. Nous avons donc créé une alliance de la société civile pour faire passer le message selon lequel, si d'autres gouvernements tentent de faire la même chose, ils se heurteront à une forte résistance. Et, bien sûr, nous essayons toujours de communiquer avec les ministères, bien que nous leur ayons envoyé des lettres et que nous n'ayons pas reçu de réponse.

Alors que les gouvernements hongrois et polonais semblaient en passe d'entrer en conflit avec l'Union européenne, la société civile a appelé cette dernière à adopter une position plus ferme.

L'UE devrait agir non seulement sur cette législation spécifique, mais aussi sur des questions plus larges liées à l'État de droit et aux droits fondamentaux en Hongrie. Elle devrait faire quelque chose à propos de ses propres États

membres, ou alors ne pas faire de commentaires sur les pays tiers. Le fait que la CE ne mentionne pas explicitement la Hongrie est scandaleux. Lorsque la loi d'autorisation a été adoptée à la fin du mois de mars, donnant au Premier ministre Orbán des pouvoirs supplémentaires pour lutter contre la pandémie, la présidente de la CE, Ursula von der Leyen, a fait une déclaration qui faisait clairement référence à la Hongrie, mais sans mentionner le pays nommément, dans la mesure où la Hongrie a également signé la déclaration. La commissaire européenne à l'égalité a récemment été invitée à condamner la Hongrie pour l'amendement visant les personnes transgenres, et elle a refusé de le faire ; elle a préféré parler des droits des transgenres en général. C'est inacceptable.

Il est important d'essayer d'unifier les différents mouvements et de servir de pont entre eux, et je pense que les OSC internationales peuvent jouer un rôle à cet égard. En tant qu'organisation transgenre, nous nous occupons des personnes transgenres, mais il y a une immense diversité : il y a des personnes transgenres migrantes, des personnes transgenres roms, des personnes transgenres handicapées, et nous devons tous nous unir. De plus, même si ce sont actuellement les personnes transgenres qui sont visées en Hongrie, nous ne savons pas quel sera le prochain groupe vulnérable sur la liste.

En Hongrie, la pression internationale est importante car Orbán se soucie parfois encore de la manière dont le pays est perçu à l'étranger. L'implication de la communauté internationale est donc utile. La société civile internationale peut également contribuer à fournir de bons exemples, car plus la situation des personnes transgenres sera améliorée dans d'autres pays, plus grande sera la honte du gouvernement hongrois. Mais si d'autres pays de l'UE commencent à suivre la Hongrie, alors le gouvernement s'en tirera à bon compte.

En **réponse** ↗ à la régression observée en Hongrie et en Pologne, l'UE a annoncé en novembre des plans visant à criminaliser les discours de haine à l'égard des personnes LGBTQI+ en vertu du droit communautaire, et à reconnaître les partenariats entre personnes de même sexe dans tous les États membres de l'UE. Ces propositions faisaient partie de la toute première stratégie de la CE visant à garantir l'égalité des personnes LGBTQI+. En mars 2021, le Parlement européen, en riposte directe aux attaques contre les droits des personnes LGBTQI+, notamment en Pologne, a **déclaré** ↗ que l'ensemble de l'UE était une « zone de liberté LGBTQI ». La lutte est en cours pour arrêter le délitement des droits et inverser la tendance des attaques contre les droits des femmes et des personnes LGBTQI+.

Dans toute l'Europe et dans le monde entier, les luttes décrites dans le présent rapport vont se poursuivre, et l'on peut s'attendre à de nouveaux revers, mais aussi à des succès. Il y aura des percées, mais aussi des rappels que toute victoire est susceptible d'être renversée. Les manifestations de masse resteront une arme essentielle de l'arsenal de la société civile, à utiliser à mesure que les restrictions liées à la pandémie s'atténuent, aux côtés de la sensibilisation, du plaidoyer, de l'action juridique, de la constitution d'alliances politiques et des appels aux institutions internationales. Les libertés civiles essentielles - d'association, de réunion pacifique et d'expression - doivent être défendues comme faisant partie de la réponse, car sans elles, les gens ne peuvent pas se défendre. En outre, partout où les États et les groupes anti-droits répriment les libertés civiles, on peut être sûr qu'ils s'attaquent surtout à celles des groupes exclus. Ceux qui attaquent les droits des groupes exclus continueront à le faire, pour des raisons d'idéologie et de calcul politique, et ils doivent être vaincus par de larges coalitions de la société civile. Cela se fera en mobilisant le pouvoir supplémentaire qui découle de la pratique de l'intersectionnalité, et en permettant aux personnes exclues de raconter leurs propres histoires, de mener leurs propres luttes et d'être audacieux dans la remise en cause de leur propre exclusion. Si le message de l'année de la pandémie est que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas, on peut également affirmer que personne n'est libre tant que nous ne sommes pas tous libres.



La police s'interpose entre un groupe d'extrême droite qui se tient sur les marches d'une église, et les manifestants pro-choix mobilisés contre la décision de la Cour constitutionnelle à Varsovie, en Pologne, le 28 octobre 2020. Photo par Omar Marques/Getty Images